

UN CAHIER SPÉCIAL DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

L'économie du Québec à l'heure des choix

Cinq enjeux majeurs :

- 1 Le choc démographique
- 2 La crise de l'État-providence
- 3 Le déclin des régions ressources
- 4 La concurrence de la Chine et des économies émergentes
- 5 La croissance économique en contexte de développement durable



www.inm.qc.ca

Ce cahier spécial, inséré dans *Le Devoir* du 25 février 2006, est publié à l'occasion du Rendez-vous stratégique de l'INM sur l'économie

L'économie:
Faites-en votre affaire

RENDEZ-VOUS
STRATÉGIQUES





ÉCOUTONS NOS AMBITIONS

Des entreprises en croissance. Des emplois de qualité toujours plus nombreux. Des régions qui se développent. L'épargne-retraite accessible à toutes et à tous. L'ambition collective de mieux vivre. Le moyen de réussir.

Le Fonds de solidarité FTQ : un tremplin pour l'enrichissement du Québec.

1 800 361-5017 www.fondsftq.com

 **FONDS**
de solidarité FTQ

L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC À L'HEURE DES CHOIX

L'économie, faites-en votre affaire !

L'INM convie les citoyens à un rendez-vous stratégique sur l'économie

Marguerite Mendell,
Céline Saint-Pierre et Michel Venne
Institut du Nouveau Monde

L'économie du Québec connaît des succès. Elle est également confrontée à des défis immenses, notamment celui de l'adaptation au choc démographique et à la mondialisation du commerce. La concurrence des pays émergents, la vitalité des régions, le poids de l'État dans l'économie, les exigences du développement durable sont autant de sujets qui nous préoccupent tous. Le Québec fait face à des dilemmes. Il doit faire des choix. Comment faire ces choix qui semblent difficiles ?

Les deux manifestes lancés l'automne dernier (Lucide et solidaire) « révèlent une volonté de changement plus largement partagée qu'on ne le suppose spontanément », constataient en novembre, dans un article publié dans *Le Devoir*, les professeurs Louis Côté, Benoît Lévesque et Guy Morneau (« Les conditions gagnantes d'un changement en profondeur »).

Le problème, poursuivaient-ils, est que le seul échange de points de vue, par manifestes interposés, n'est pas suffisant pour embarquer toute une société dans une grande remise en cause comparable à celle entreprise lors de la Révolution tranquille. « L'accord sur les grandes réformes à réaliser est devenu plus difficile à construire qu'à l'époque en raison de l'interdépendance des défis rencontrés et de la complexité croissante des sociétés contemporaines. »

Pour redéfinir son contrat social, le Québec n'aura pas d'autre choix que de tenir un grand débat démocratique auquel seraient conviés les citoyens et les organisations de la société civile, pensent-ils.

Une méthode éprouvée

L'Institut du Nouveau Monde (www.inm.qc.ca), un institut non partisan créé en 2004 et voué au renouvellement des idées et à l'animation des débats publics, a conçu une méthode pour y arriver. Nous convions à des Rendez-vous stratégiques des experts, des citoyens et des acteurs de la société. Le prochain porte sur l'économie et se déroule en trois étapes : deux rencontres régionales en mars et en avril, puis un rendez-vous national en mai prochain (voir publicité en page 32 de ce cahier).

La démarche consiste à créer les conditions d'un dialogue fécond entre experts, acteurs et citoyens. Il s'agit de soumettre à l'épreuve de la délibération les idées, les valeurs et les savoirs des uns et des autres. Au terme du processus, les participants adoptent des orientations et formulent des recommandations.

Le premier Rendez-vous stratégique de l'INM portait sur la santé et a connu de fortes répercussions. Les recommandations des participants ont fait l'objet d'un rapport au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, M. Philippe Couillard. Le rapport de l'INM sur le sujet a influencé les conclusions du comité Ménard sur la pérennité des services de santé. Nos conclusions ont été diffusées auprès des directions d'établissements



La parole citoyenne – Des citoyens débattent au Rendez-vous stratégique de l'INM sur la santé en mai 2005.

de santé et des responsables de la santé publique du Québec et du Canada. Les médias y ont fait écho. Et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a invité l'INM à lui présenter ses conclusions mais surtout, sa méthode de participation civique. Un livre a été publié contenant les recommandations des citoyens : 100 idées citoyennes pour un Québec en santé (Fides).

Informé, débattre, proposer

La démarche fait appel à l'imagination et à notre capacité de nous projeter dans l'avenir. Elle se conjugue en trois temps : informer, débattre, proposer.

Chaque rendez-vous stratégique est placé sous la gouverne d'un comité directeur formé d'experts reconnus et d'acteurs importants du secteur concerné. Ces personnes représentent différents courants de pensée. Le comité directeur propose les questions à débattre. Ces questions sont posées sous la forme de dilemmes à résoudre. Les participants sont ainsi invités à faire des choix, à trancher parfois dans le vif. Bref, à prendre position.

Pour chacun des dilemmes soumis au débat, l'INM constitue une documentation pertinente, faite de

courts essais dégagant les enjeux, les problèmes et les pistes de solutions, et d'un centre de documentation virtuel disponible sur notre site internet (www.inm.qc.ca).

Des conférenciers sont invités à prendre la parole devant les participants. Le débat se déroule en trois temps. Les résultats du Rendez-vous stratégique sont ensuite largement diffusés.

La réalité économique est complexe et la société québécoise a aussi ses particularités dont il faut tenir compte dans nos choix d'avenir. Voici donc une invitation à construire ensemble des hypothèses de solutions fondées sur une meilleure connaissance et une compréhension plus nuancée des phénomènes auxquels nous devons faire face.

Ce Rendez-vous sur l'économie doit nous permettre de discuter de contenus qui sont souvent présentés comme des domaines réservés. Le Rendez-vous est aussi une occasion de démystifier les concepts économiques et se les. C'est un objectif à atteindre pour être mieux en mesure d'influer sur les choix collectifs et les politiques économiques. À vous la parole.

Qu'est-ce que l'INM ?

L'Institut du Nouveau Monde est né le 22 avril 2004 lors d'un lancement fort couru à l'hôtel de ville de Montréal. À l'hiver 2006, il compte près de 1000 membres, de toutes les régions du Québec et de toutes les générations. Il est lauréat du Prix Claire-Bonenfant 2005, le prix accordé par le gouvernement du Québec pour les valeurs démocratiques et l'éducation civique. En août, chaque été, il accueille à Montréal des centaines de jeunes pour son école d'été, une école de citoyenneté aux airs de festival. L'INM publie également l'Annuaire du Québec, un bilan annuel du Québec dans tous les domaines. L'INM veut inspirer l'émergence de solutions novatrices aux problèmes du Québec contemporain dans un contexte de mondialisation marqué par l'incertitude et le changement. Retrouver le goût de l'avenir, relancer l'imaginaire, aider les décideurs à décider mieux, dessiner les contours du Québec dans lequel nous voulons vivre demain, déterminer ce qui doit être fait pour répondre aux aspirations d'une société progressiste, juste, démocratique et pluraliste: voilà l'essence de la mission de l'INM.

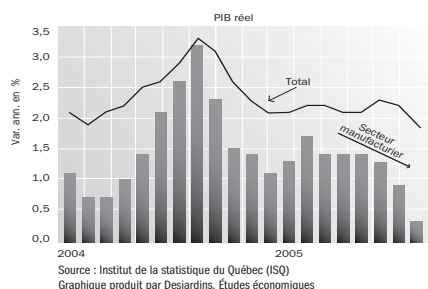
L'état de santé de l'économie québécoise en sept indicateurs

Hélène Bégin
Économiste, Études économiques,
Mouvement Desjardins

À la demande de l'Institut du Nouveau Monde, nous vous présentons un survol de l'état de santé de l'économie du Québec en sept indicateurs.

1. Une croissance à 2 % malgré le ralentissement manufacturier

L'économie du Québec est parvenue à maintenir son rythme de croissance de 2 % en 2005 malgré la nette décélération du secteur manufacturier. La bonne tenue du secteur des services (2/3 de l'économie) a en effet amorti le choc. Plusieurs embûches expliquent les difficultés des fabricants: l'appréciation du huard qui avoisine les 87 cents américains, le maintien des prix du pétrole à un niveau élevé et la vive concurrence internationale. Jusqu'à maintenant, le diagnostic n'est pas dévastateur mais certains effets négatifs, comme les mises à pied massives, se font sentir. Plusieurs industries sont en déclin, notamment les pâtes et papier, le textile et le secteur forestier. Cette période de changements structurels provoque également de profonds bouleversements dans plusieurs régions du Québec.



Un Québec riche de tout son monde

Les principales menaces à l'avenir des humains sont l'épuisement de la planète comme habitat et l'augmentation des écarts entre riches et pauvres. S'en tirer à long terme suppose d'apprendre à : refuser ce qui met des humains et l'environnement en déficit au profit d'une partie qui surconsomme et concentre les ressources; considérer, produire et distribuer la richesse dans l'interdépendance qui sied à des personnes libres et égales en dignité et en droits.

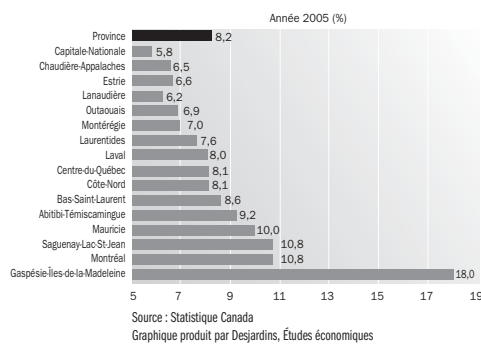
Dans l'ensemble des décisions, faire primer l'amélioration des conditions de vie du cinquième le plus pauvre de la population sur celles du cinquième le plus riche.

Vivian Labrie

Collectif pour un Québec sans pauvreté

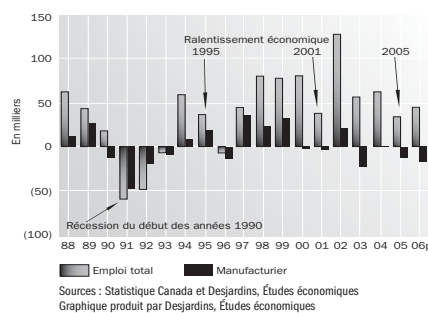
2. Le taux de chômage reflète les disparités régionales

Le taux de chômage provincial a atteint 8,2 % l'an dernier, soit le plus faible niveau depuis 1975. Ce pourcentage reste toutefois élevé par rapport à celui du Canada (6,7 %) et des États-Unis (5,1 %), où la croissance économique a été plus vigoureuse à nouveau l'an dernier. Au Québec, les disparités régionales sont toutefois frappantes. Le taux de chômage de la région de Québec, à 5,8 % est le plus bas et tranche avec celui de l'île de Montréal (10,8 %) et de la Gaspésie (18 %).



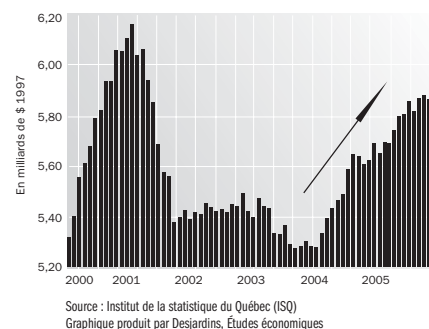
3. Création d'emplois : une piètre performance

Les difficultés du secteur manufacturier se sont répercutées sur le marché du travail en 2005. Malgré la réduction des effectifs des fabricants (-15 000 postes), les gains dans la construction (+13 000 postes) et les services (+21 000 postes) ont sauvé la mise au chapitre de la création d'emplois (+36 000 au total). Ce résultat est comparable à celui du ralentissement économique de 1995 et de 2001, soit une piètre performance. À l'image de l'économie, le marché du travail reflète l'ajustement du secteur manufacturier qui embauche près de 20 % des travailleurs au Québec. L'emploi manufacturier devrait encore fléchir cette année, à mesure que les annonces de mises à pied seront effectives, ce qui limitera la création d'emplois.



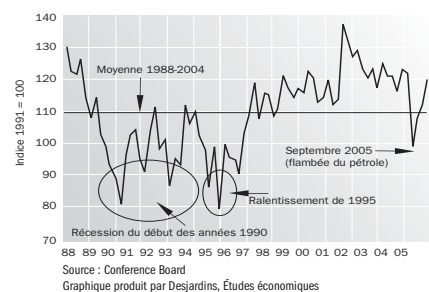
4. Reprise des exportations

Les exportations du Québec ont atteint un sommet en 2001, juste avant l'éclatement de la bulle technologique. Le déclin du matériel de télécommunications, qui était notre principal produit d'exportation grâce à la production de Nortel, explique cette chute des expéditions à l'étranger. Une relance des exportations internationales s'est finalement amorcée en 2004 et s'est poursuivie en 2005 malgré l'ascension du dollar canadien. Grâce à la bonne tenue de l'économie américaine, les expéditions de biens à l'étranger ont franchi le cap des 70 milliards de dollars l'an dernier.



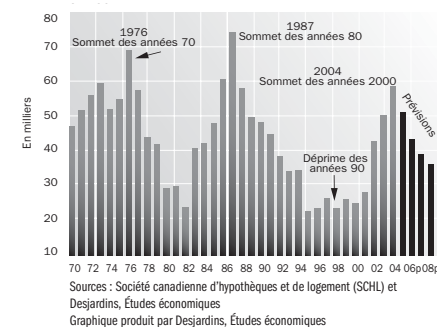
5. Les consommateurs gardent confiance... pour le moment

Lors de la flambée des prix du pétrole, qui ont franchi le cap des 70 \$US le baril à la fin de l'été 2005, les yeux se sont tournés vers les consommateurs. La chute appréhendée de la confiance des ménages s'est concrétisée et les dépenses de consommation ont momentanément fléchi. Les plus récentes statistiques témoignent d'un regain de vigueur des dépenses personnelles, balayant la faiblesse provoquée par l'ascension des cours pétroliers en septembre. Reste à voir si la confiance s'affaiblira de nouveau en parallèle avec les prix élevés de l'or noir. Cet élément est primordial pour la poursuite du cycle d'expansion puisque les dépenses de consommation comptent pour 60 % du PIB du Québec.



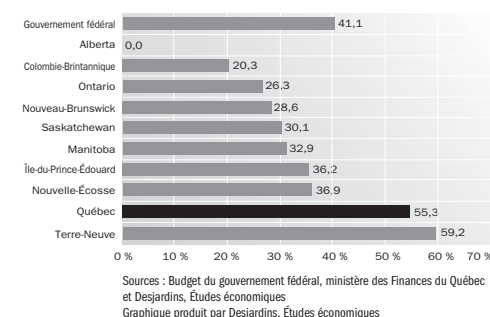
6. Le boom immobilier est terminé

Le boom immobilier a été fortement stimulant pour l'économie du Québec depuis 2001. Dans un contexte de faibles taux d'intérêt et de création d'emplois, la demande refoullée des années 1990 s'est manifestée. La construction neuve s'est rapidement ajustée pour répondre à la pénurie de logements locaux et de propriétés à vendre. Or, le rattrapage est pratiquement complété de sorte que la période d'effervescence est maintenant derrière nous. Le sommet du cycle actuel des mises en chantier a été atteint en 2004 avec 58 448 nouveaux logements. Le recul de la construction amorcé en 2005 se poursuivra graduellement afin de s'arrimer davantage à la progression démographique qui nécessite entre 35 000 et 40 000 mises en chantier par année. Un effondrement semblable à celui de la deuxième moitié des années 1990, avec des mises en chantier oscillant entre 20 000 et 25 000 unités est toutefois écarté sans hésitation.



7. Dette publique : 2^e après Terre-Neuve

La dette publique accumulée du Québec se chiffre à près de 120 milliards de dollars. Après Terre-Neuve, la dette du Québec est la plus importante parmi les provinces canadiennes, lorsque mesurée par rapport à la taille de son économie. Chaque année, plus de 7 milliards de dollars sont consacrés au seul paiement des intérêts.



Le Québec n'est pas le cancre économique qu'on dit

Les hauts niveaux de scolarisation des jeunes Québécois ont tout changé

Alain Guay et Nicolas Marceau
Département des sciences économiques
Centre interuniversitaire sur le risque,
les politiques économiques et l'emploi
(CIRPÉE) UQAM

Selon les promoteurs d'un certain courant de pensée, le « modèle québécois » de développement économique aurait fait son temps. Pour les détracteurs de ce modèle, la performance de l'économie québécoise serait passable ou même carrément mauvaise, et ses perspectives futures seraient sombres. Ces mêmes détracteurs plaident habituellement en faveur d'une réduction draconienne de la taille de l'État québécois.

Ils voient en effet dans l'État un frein au développement économique du Québec. Plus encore, l'État québécois, malgré sa grande taille, ne procurerait, selon eux, que peu de bénéfices sur le plan de la justice sociale. Dans une étude parue dans L'Annuaire du Québec 2005 (une publication de l'Institut du Nouveau Monde, aux Éditions Fides, dont la version à jour est disponible à l'adresse http://www.uinm.qc.ca/documents/INM_Annuaire_2005_cancree.pdf), nous nous penchons sur ces affirmations et montrons qu'elles tiennent difficilement la route.

Retards comblés

Notre étude confirme, certes, que le Québec avait et a toujours, quant aux grands indicateurs macroéconomiques habituels — PIB réel per capita, taux d'activité, taux d'emploi per capita, taux de chômage —, un retard sur certaines provinces comme l'Ontario ou l'Alberta. Cependant, elle montre que l'économie québécoise a comblé une portion importante de ce retard depuis 25 ans.

Par exemple:

- Depuis 1986, le taux moyen de croissance du PIB réel per capita du Québec a été supérieur à celui du Canada sans le Québec.
- L'écart entre le revenu disponible de l'ensemble du Canada et celui du Québec est passé de 2166 \$ à seulement 1296 \$ par année entre 1981 et 2003.
- L'écart moyen entre les taux de chômage québécois et ontarien a été réduit de 50 % en moins de 12 ans, entre 1991 et 2003, pour se situer à entre 1,5 et 2 % seulement ces dernières années.
- Depuis des années, les investissements privés en Ontario et au Québec sont du même ordre, avoisinant les 10 % du PIB.
- Le taux de participation au marché du travail des Québécois est sur le point de rejoindre celui de l'Ontario. L'écart, qui était de 6 % en 1981 n'est plus que de 2,5%.
- Depuis la fin des années 1980, les dépenses de R-D en proportion du PIB ont toujours



Le taux de scolarisation a grimpé en flèche.

PHOTO : JACQUES NADEAU

été supérieures au Québec qu'en Ontario, en Alberta ou dans le Canada dans son ensemble. L'écart, en faveur du Québec, était en 2001 de plus de 0,5 % du PIB.

Rôle de l'éducation

Une explication des retards de l'économie québécoise et de la réduction de ces retards ces dernières années peut être trouvée dans l'examen des niveaux de scolarisation de sa main-d'œuvre. En effet, le Québec avait et a encore, mais dans une moindre mesure, un retard historique important à combler en éducation.

En 1990, la proportion de la population des 15 ans et plus ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires était plus faible au Québec qu'en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. En 2003, le Québec avait rattrapé et même dépassé ces trois provinces à ce chapitre. Ce spectaculaire renversement est explicable par les forts taux de diplomation des jeunes Québécois. En effet, les jeunes Québécois (15-44 ans) sont relativement plus nombreux à obtenir un diplôme d'études postsecondaires que les jeunes des autres provinces. Par contre, les Québécois plus âgés (45 ans et plus) sont moins nombreux que les résidents des autres provinces à avoir obtenu ce même diplôme.

Parce que des cohortes jeunes (relativement plus éduquées que celles des autres provinces)

remplacent graduellement des cohortes plus âgées (relativement moins éduquées que celles des autres provinces) dans la population active, la position du Québec par rapport aux autres provinces s'est améliorée depuis 1990. Plus important encore, parce que le remplacement des cohortes se poursuit, la situation économique relative du Québec par rapport aux autres provinces ira probablement en s'améliorant.

Il existe une relation bien documentée entre

le niveau d'éducation, la participation au marché du travail, l'emploi, la productivité et le taux de chômage. Il est généralement admis qu'à un niveau d'éducation plus élevé correspondent un niveau de participation et d'emploi plus élevé, une productivité plus forte, et un taux de chômage plus faible. Il devient alors possible d'expliquer, au moins partiellement, l'évolution de la position relative du Québec et des autres provinces quant à

Depuis la fin des années 1980, les dépenses de R-D en proportion du PIB ont toujours été supérieures au Québec qu'en Ontario, en Alberta ou dans le Canada dans son ensemble

la participation, l'emploi, le chômage et la production.

Si la performance du Québec aux chapitres de la participation, de l'emploi, du chômage ou des revenus a été moins bonne que celle des autres provinces ces 50 dernières années, cela est probablement attribuable en grande partie à un retard historique en termes d'éducation. Les cohortes québécoises nées avant 1960, nombreuses mais relativement moins éduquées, ne pouvaient tout simplement pas rivaliser avec les cohortes correspondantes des

autres provinces.

La mise en place d'un système d'éducation moderne et accessible à tous au Québec dans les années 1960 a changé la donne. Les taux de fréquentation et de diplomation des jeunes Québécois ont grimpé jusqu'à dépasser ceux des provinces voisines. Avec une population de plus en plus éduquée, le Québec a graduellement amélioré sa performance aux chapitres de la participation, de l'emploi, du chômage ou des revenus. Il est désormais tout à fait possible que grâce à ses jeunes plus éduqués, le Québec en vienne à dépasser, dans un futur rapproché, plusieurs provinces le devançant actuellement.

La taille de l'État: les bénéfices

Nous étudions également la thèse selon laquelle l'État québécois, par sa lourdeur, nuit au développement économique du Québec et ne procurerait par ailleurs que peu de bénéfices. D'entrée de jeu, nous constatons que l'État québécois est de taille importante et que le financement de son action se traduit par un fardeau fiscal lourd pour les contribuables québécois. Il est vrai qu'un fardeau fiscal lourd peut se traduire par des pertes d'efficacité, une production réduite et une croissance plus faible.

Cependant, il est également nécessaire de prendre en compte les bénéfices générés par l'action gouvernementale. Ces bénéfices peuvent, à l'inverse, prendre la forme d'une production plus importante et d'une croissance plus soutenue, par exemple lorsque l'État investit en éducation.

L'action gouvernementale peut également mener à une plus grande équité, à une société plus juste, des bénéfices tout aussi valables que peuvent l'être des gains d'efficacité. Nous montrons que l'État québécois, plus imposant que celui de plusieurs autres provinces, semble générer des bénéfices plus importants:

- davantage de redistribution que dans les autres provinces;
- un taux de pauvreté parmi les plus faibles au Canada;
- un taux de criminalité moins élevé que dans les autres provinces.

En fonction du ratio des dépenses gouvernementales sur le PIB, le Québec se situait au 5e rang des provinces canadiennes en 2001 en termes de taille. L'État québécois est de taille plus grande que celui de l'Ontario ou de la province canadienne moyenne. L'État québécois n'est cependant pas hors norme au Canada. En effet, cinq provinces ont des États encore plus importants que le Québec et six provinces ont des proportions de leur force de travail oeuvrant dans le secteur public plus importantes que le Québec.

Notons que l'État québécois est imposant parce qu'il assume certaines missions auxquelles les autres provinces attachent moins d'importance. Nous croyons donc qu'une réduction de la taille de l'État pourrait se traduire par des coûts en termes d'équité et de justice sociale.

Le rôle de l'État dans l'économie : plus petit, plus grand, ou simplement différent ?

Éric Desrosiers
Journaliste

La question du rôle de l'État dans l'économie se pose depuis toujours. La façon d'y répondre n'est pas la même partout et ne cesse de changer, au gré des succès et des échecs, et de l'évolution du contexte et des problèmes qui surgissent. En Occident, les 25 dernières années ont été marquées par une remise en cause de l'État-providence, né au lendemain de la crise de 1929, et qui a pris sans cesse plus de place après la Deuxième Guerre mondiale.

L'accélération du processus de mondialisation, qui place en situation de concurrence accrue les États entre eux, ainsi que le choc démographique, qui annonce des années de revenus fiscaux plus faibles et de dépenses de santé plus élevées, ne contribuent, aujourd'hui, qu'à leur mettre plus de pression.

Ces enjeux revêtent une importance particulière au Québec où la construction de l'État a été au cœur de tous les grands projets entrepris depuis la Révolution tranquille. L'histoire récente du Québec et celle de son État sont si intimement liées que l'on est porté à se demander si le fait de changer les façons de faire de ce dernier ne risque pas de compromettre 40 ans d'acquis.

Du rôle de l'État dans l'économie

On pourrait croire que les interventions de l'État dans l'économie sont généralement perçues comme un mal nécessaire du point de vue des sciences économiques. Ces dernières lui reconnaissent pourtant un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des marchés.

Le premier de ces rôles, rappellent les économistes Christian Deblock, Bernard Elie et Nicolas Marceau, consiste à mettre en place les infrastructures institutionnelles nécessaires, telles que le droit de propriété, les règles antimonopoles ou les normes comptables et professionnelles.

C'est à lui, également, que revient la responsabilité de corriger les ratés du marché. L'entreprise privée peut difficilement se substituer à l'État, sans créer une discrimination intenable, pour des services comme l'éclairage des rues ou les forces armées. Seuls les gouvernements peuvent prendre des mesures pour défendre l'intérêt économique national et répartir les coûts sur l'ensemble des contribuables des impacts négatifs, comme la pollution, ou positifs, le niveau d'éducation, des décisions des différents acteurs économiques.

Longtemps, il a fallu créer des monopoles d'État pour assurer la diffusion de services publics comme l'hydroélectricité ou le téléphone, qui demande des investissements d'une telle ampleur que seules des entreprises gigantesques, contrôlant la presque



ARCHIVES, LE DEVOIR

Au Québec, l'État a joué un rôle de développeur

totalité de la production, peuvent assumer la charge.

L'État est pratiquement le seul, enfin, à pouvoir se charger de la redistribution de la richesse au nom de l'équité et de la justice, ou simplement de la protection de la cohésion et de la stabilité sociale sans lesquelles une économie se développe plus difficilement.

« Le rôle de l'État est indispensable dans une économie de marché, écrivent Deblock, Elie et Marceau. Quoi qu'en disent les tenants du marché à tout prix, le marché est loin d'être parfait et de constituer la meilleure solution sociale et économique. L'État doit réguler le marché et son intervention ne doit pas s'inscrire uniquement dans une perspective de court terme et de stricte efficacité économique. Contrairement au marché, l'action de l'État se situe aussi dans le long terme et doit prendre en compte des critères qui dépassent une analyse économique de courte vue. »

La construction de l'État entrepreneur

Le remplacement de l'Union nationale par le Parti libéral à la tête de l'État québécois, en 1960, marquera un changement radical de la conception que l'on avait jusque-là de son rôle dans l'économie. « Autant Duplessis et ses partisans s'opposaient publiquement à l'intervention étatique, autant les

nouvelles élites tiennent un discours qui la met en vedette », observent les historiens Linteau, Durocher, Robert et Ricard.

Maintenue tout au long des années 1960 et 1970, en dépit des changements de gouvernements, cette nouvelle approche économique, inspirée à la fois par le libéralisme et le nationalisme, vise trois objectifs. Le premier est d'accroître le rôle de l'État en vertu des principes du keynésianisme et de l'État-providence déjà appliqués par le gouvernement fédéral et par la plupart des économies développées. L'État québécois doit devenir un intervenant majeur dans l'économie et un partenaire de l'entreprise privée. Le second objectif en est un de modernisation de l'économie dans un but de rattrapage du retard accumulé, notamment, au chapitre des grandes infrastructures publiques et des secteurs économiques de pointe. Le troisième objectif est nationaliste. Il vise à relever le statut socio-économique des Québécois francophones afin de leur permettre de prendre en main les leviers de leur propre économie.

De grandes sociétés d'État voient le jour. Cela commence par la nationalisation de l'électricité, en 1963, et la prise en charge de tout le secteur par Hydro-Québec. Il sera suivi par la SOQUIP dans le secteur énergétique, REXFOR dans le secteur forestier, ou encore la SOQUEM dans les mines. La création de la Caisse de dépôt et placement en

1965 marquera le domaine de la finance. Celle de la Société générale de financement (SGF) ou encore de la Société de développement industriel (SDI) fera de même dans celui de l'investissement dans les entreprises. L'État québécois ira même jusqu'à être propriétaire de mines, d'une fonderie ou encore d'une raffinerie de sucre.

La montée de la critique de l'État-providence, la crise de 1981 et 1982, et les premiers succès des hommes d'affaires du « Québec inc », marqueront toutefois un point de rupture à partir duquel l'utilité et l'efficacité de l'État à prendre en charge le développement économique du Québec sont de plus en plus remises en cause. Si l'intention déclarée du gouvernement Bourassa de céder le maximum d'espace possible au secteur privé ne va finalement pas très loin au milieu des années 1980, le gouvernement québécois cesse d'être perçu comme le principal moteur de l'économie québécoise. Il n'en continue pas moins, durant les années 1990 et 2000, d'être très présent et en intervenant, par exemple, en faveur de secteurs appelés pendant un temps « grappes industrielles », jugés particulièrement porteurs, comme l'aéronautique, les biotechnologies ou les technologies de l'information. Le pouvoir francophone sur l'économie du Québec

SUITE PAGE SUIVANTE

connaît son apogée au seuil des années 1990. Pas moins de 65 % des salariés oeuvrent alors pour des entreprises sous contrôle francophone.

Selon certains, l'arrivée dans le portrait de l'Action démocratique et l'élection, en 2003, du gouvernement de Jean Charest marqueront peut-être la première véritable remise en cause du rôle de l'État québécois en plus de 40 ans.

L'État québécois est plus gros et plus actif

En chiffres absolus, cette stratégie n'a pas permis au Québec de rattraper complètement son retard sur le reste du Canada. De 1981 à 2004, le taux de croissance annuelle moyen de son produit intérieur brut (PIB) réel n'a été que de 2,4 % comparativement à 3 % pour le ROC, déplore l'économiste Marcel Boyer. On peut dire la même chose de la création totale d'emplois qui n'a atteint que 32,8 % au Québec, comparativement à 43,9 % dans le ROC (le rest of Canada), ou encore 38,7 % aux États-Unis. Les dernières années ont cependant été meilleures, avec une augmentation du nombre d'emplois de 1999 à 2004 de 10,3 % au Québec contre 9,6 % dans le ROC et 4,3 % chez nos voisins du Sud.

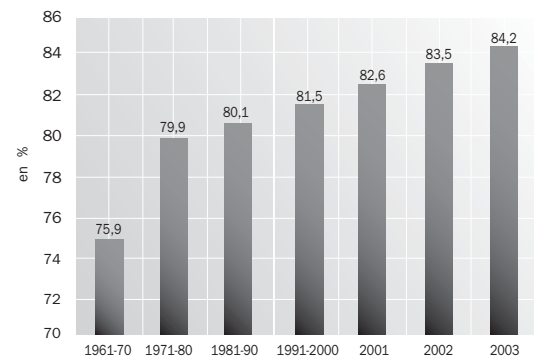
Ce genre de statistiques ne tient toutefois pas compte du fait que la population québécoise croît moins vite que les autres, admet notre économiste. Lorsque l'on intègre ce fait aux calculs, le portrait d'ensemble change considérablement, et le Québec n'apparaît soudainement plus comme un dernier de classe.

La croissance réelle de son PIB par habitant y a été, en effet, de 48,6 % contre 46,9 % dans le ROC de 1981 à 2004. Plus récemment, elle a été de 7,5 % de 2000 à 2004, comparativement à 6,3 % dans le ROC. La proportion de la population en âge de travailler (15 ans et plus) qui occupe effectivement un emploi (taux d'emploi) a également crû plus rapidement au Québec qu'ailleurs au pays. Il était en moyenne de 55,5 % au Québec, de 1996 à 1999, contre 60,8 % dans le ROC et 64 % aux États-Unis. Il a atteint au Québec 59,5 % (un gain de 4 points de pourcentage) durant la période de 2000 à 2004, contre 62,9 % (un gain de 2,1 points) dans le ROC et 66,4 % (un gain de 2,4 points) aux États-Unis.

La taille de l'État est généralement plus importante au Québec qu'ailleurs au Canada. Les dépenses totales des gouvernements provincial et locaux s'élevaient ainsi à environ 25 % du PIB au Québec en 1981, comparativement à environ 15 % en Ontario et moins de 14 % en Alberta. Vingt ans plus tard, ces proportions étaient, à peu de choses près, toujours les mêmes.

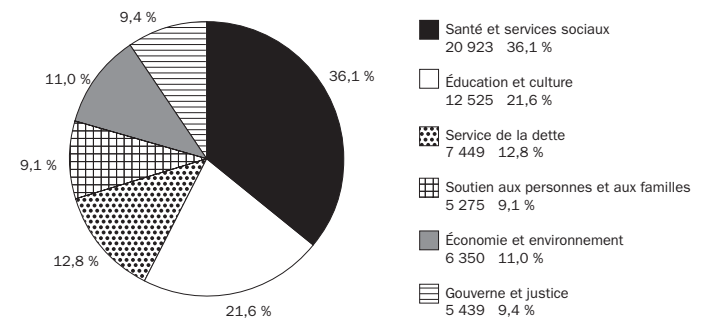
Au total, les recettes fiscales de l'ensemble des gouvernements au Québec sont les plus élevées au pays, à 39,2 % de son PIB en 2001, comparativement à 36,6 % en Ontario, 26,7 % en Alberta et une moyenne canadienne de 35 %. Ailleurs dans le monde, cette proportion était de 30 % aux États-Unis, 37,5 % au Royaume-Uni, 44 % en France, 37 % en Allemagne, et 54 % en Suède, pour une moyenne non pondérée des pays de l'OCDE de 37 %.

GRAPHIQUE 1 Ratio Québec-Ontario du PIB par habitant au prix du marché (1961-2003)



Source : Statistique Canada, Division des comptes des revenus et des dépenses
Comptes économiques provinciaux, novembre 2003 et avril 2004

GRAPHIQUE 2 Dépenses consolidées du gouvernement du Québec
Année financière terminée le 31 mars 2005
(en millions de dollars)



La part la plus importante des dépenses du gouvernement est allée à la santé et aux services sociaux avec plus du tiers du budget et va croissant. L'éducation vient en deuxième avec un peu plus du cinquième du budget, suivie du service de la dette en lent recul et du soutien aux personnes et aux familles (emploi, solidarité sociale, garderies, etc).

« Bien entendu, un État de taille importante entraîne certains coûts, mais il génère également certains bénéfices, notent Guay et Marceau. L'important est de savoir si les coûts, et les bénéfices découlant de la taille de l'État correspondent bien aux préférences des citoyens. »

Ils observent, par exemple, que le gouvernement du Québec consacre plus de ressources en proportion du PIB que toute autre province à la culture, aux affaires intergouvernementales et aux relations internationales. Ils constatent aussi que l'État québécois semble arriver mieux que les autres à redistribuer la richesse des nantis à ceux dans le besoin. Ils remarquent également que le taux de criminalité y est nettement inférieur, ce qui suggère que son filet social y arrive mieux qu'ailleurs à éviter la marginalisation des populations à risque.

Où est le problème alors ? Crise! Quelle crise?

Le problème est de quatre ordres, ont déclaré cet automne les signataires du Manifeste pour un Québec lucide. Il tient d'abord au fait que malgré tout le rattrapage des 40 dernières années, le Québec fait encore partie des 25 % les moins riches parmi les provinces et États d'Amérique du Nord. Le problème est aussi que son gouvernement arrive à grand-peine à boucler son budget sans trop alourdir sa dette alors que la conjoncture économique est on ne peut plus favorable.

Le problème est surtout qu'il « s'apprête à vivre le déclin démographique le plus rapide de tous les pays industrialisés à l'exception du Japon » ce qui annonce des années de revenus fiscaux plus faibles et de dépenses publiques de santé plus élevées et qui l'amènera, de gré ou de force, à changer ses façons de faire. C'est, enfin, que la mondialisation l'expose à des concurrents commerciaux redoutables comme la Chine et l'Inde, et menace les assises de son économie.

La lettre des « lucides » a suscité toutes sortes de réponses. L'une d'elles est venue des signataires du Manifeste pour un Québec solidaire qui ont dit mettre en doute ses prémisses et rejeter ses conclusions. Ils ont toutefois concédé que certains enjeux soulevés étaient bien réels, à commencer par la concurrence des pays asiatiques et le déclin démographique. S'ils ont rejeté le fait que la

dette publique pose un problème urgent, ils ont admis que le gouvernement québécois disposait de bien peu de marge de manœuvre financière. Quant au retard de croissance que le Québec accuserait toujours sur les autres, ils pensent que le problème n'en est pas un de création de richesse, mais de répartition. De façon générale, « l'enjeu ne se situe pas pour nous entre le statu quo et le changement, ont-ils tenu à préciser. Il porte plutôt sur la nature du changement ».

Le débat est lancé.

Solidarité ou lucidité ?

Centrez-vous sur l'excellence en économie.

École des sciences de la gestion

www.esg.uqam.ca

ESG UQAM
Prenez position

Le Québec fait encore partie des 25 % les moins riches parmi les provinces et États d'Amérique du Nord

Faut-il réduire les impôts ?

Éric Desrosiers

De façon globale, le Québec est l'un des endroits où le fardeau fiscal est le plus élevé. « Le poids de l'ensemble de la fiscalité applicable sur le territoire québécois par le gouvernement du Canada, par le gouvernement du Québec et par les municipalités figure parmi les plus élevés du G7. De plus, l'analyse historique montre que l'écart par rapport à la moyenne des pays du G7 a tendance à s'accroître », écrit le fiscaliste Luc Godbout. Par rapport aux autres provinces, le Québec est aussi l'une des plus taxées, mais son écart sur les autres est resté remarquablement stable de 1992 à 2002 en dépit des réductions fiscales importantes réalisées par certaines provinces, notamment l'Alberta et l'Ontario.

On constate également que le système d'imposition québécois est modulé de manière à tenir relativement bien compte de la situation et des besoins essentiels des familles comparativement aux autres pays du G7, poursuit l'expert.

En 2000, près de la moitié de la population (la moins riche) ne contribuait qu'à 3 % des revenus du gouvernement tandis que les 14 % les plus riches contribuaient pour 58 % des recettes et, entre les deux, un groupe de 37 % de la population contribue pour 39 %.

Au bout du compte, mis à part les 40 % des citoyens les moins riches qui ne versent pas un sou au gouvernement, les contribuables québécois sont donc parmi les plus taxés.

Le problème, souligne en entrevue Jean-Michel Laurin, vice-président recherche et affaires publiques à l'Association des manufacturiers et exportateurs du Québec, c'est qu'en plus de risquer de faire fuir en Ontario ou aux États-Unis des travailleurs qualifiés au moment où l'on en a le plus besoin, on réduit considérablement chez les individus l'incitatif à produire plus puisque chaque dollar de plus qu'ils pourraient gagner sera lourdement taxé. « Si l'on pense qu'une taxe sur le tabac peut contribuer à décourager des gens de fumer, il est logique de croire que les taxes sur les revenus d'emploi ont le même effet. »

Le gouvernement devrait toutefois se concentrer en premier lieu sur la réforme de l'impôt des sociétés, estiment des économistes. D'une part parce qu'elles peuvent beaucoup plus facilement que les individus déménager leurs pénates, mais aussi parce que les bénéfices économiques d'une telle baisse d'impôt se feraient sentir plus rapidement.

Baisses d'impôt passées

On a beaucoup dit que le taux d'impôt sur les profits des sociétés au Québec est le plus bas au pays. C'est vrai. Mais c'est sans compter le fait que vient s'y ajouter une taxe



Les Québécois sont parmi les plus taxés en Amérique du Nord.

PHOTO: JACQUES NADEAU

sur le capital, l'une des plus élevées au Canada et qui rapporte presque autant que l'impôt sur les profits chaque année au Québec, ainsi qu'une contribution au Fonds des services de santé (FSS), une taxe sur la masse salariale établie au moment de la lutte au déficit dont les recettes font carrément le double. Au bout du compte, disent des économistes, les entreprises québécoises sont parmi les plus taxées en Amérique du Nord.

Aussitôt l'objectif du déficit zéro atteint, le gouvernement de Lucien Bouchard a annoncé de premières réductions fiscales. Avec les budgets 2000-2001 et 2001-2002, il a accordé la plus importante diminution d'impôt pour les particuliers des trente dernières années. Privilégiant les familles, les personnes âgées et les contribuables à faible et moyen revenus, les baisses devaient totaliser 11 milliards en quatre ans. Elles étaient accompagnées d'une pleine indexation des tables fiscales.

Les libéraux de Jean Charest espéraient faire encore mieux et avaient promis de diminuer les impôts d'un milliard de plus à

chaque année de manière à totaliser 15 milliards de baisses en cinq ans. La grande précarité des finances publiques a considérablement compliqué sa tâche. Les mesures annoncées jusqu'à présent n'ont pas été suffisantes pour atteindre le total promis. Elles

ont favorisé les familles et les contribuables à faible et moyen revenus et auraient quand même aidé à un certain resserrement de l'écart entre le fardeau fiscal du Québec et celui des autres provinces. Du côté des entreprises, une réduction graduelle de moitié de la taxe sur le capital a été promise à partir de 2006 et devait être partiellement compensée par une augmentation du taux d'imposition sur les bénéfices.

Quelles que soient les vertus économiques que l'on prête aux baisses d'impôt, leur premier effet est de réduire les revenus de l'État et, par conséquent, le forcer à réduire ses dépenses ou augmenter sa dette.

Cette logique toute simple a semblé étonnamment contredite ces dernières années, constate l'OCDE. La tendance générale est, en effet, aux baisses d'impôt dans les économies développées ces dernières années.

Pourtant, les revenus des gouvernements n'ont pas véritablement diminué.

Cette anomalie, explique l'institution internationale, serait principalement attribuable au fait que les gouvernements en ont souvent profité pour élargir leur assiette fiscale et améliorer l'efficacité de leurs mécanismes de collecte d'impôt en éliminant, notamment, des déductions et des abris fiscaux. On note qu'il y a tout de même une limite aux gains que l'on peut réaliser à ce chapitre. On observe également que certains pays ont aussi été aidés par un contexte économique favorable et qu'un éventuel ralentissement se traduira fatalement par une baisse de leurs revenus. Cela a notamment été le cas de l'Ontario qui a finalement été rattrapée par les importantes baisses d'impôts du gouvernement de Mike Harris et qui a été forcé, dans le budget 2004-2005, de revenir en arrière et de frapper ses contribuables d'une nouvelle « contribution santé » d'environ 2,5 milliards par année.

En avoir pour son argent

L'idée de baisses d'impôt ne manque jamais de soulever de l'opposition. « Il est vrai que les 60 % de la population qui paie des impôts au Québec en paie plus que n'importe où ailleurs en Amérique du Nord, admet en entrevue Pierre Beaulne, économiste à la Centrale des syndicats du Québec. Mais on a aussi beaucoup plus de services en échange. » Il cite en exemple les frais de scolarité universitaire plus bas, le programme des garderies à 7 \$, le programme d'assurance-médicaments, etc.

« L'impôt sur le revenu des particuliers est souvent le seul impôt à prendre en

Créer la richesse et la redistribuer



Pour que l'avenir soit prospère, le Québec devra continuer à réaliser deux choses essentielles : créer efficacement de la richesse et en assurer une

juste redistribution. Dans un contexte marqué par l'influence conjuguée de la globalisation des marchés, de bouleversements démographiques imminents et d'enjeux environnementaux majeurs, il faudra faire preuve de vision et de persévérance. Il faudra reconnaître le rôle fondamental joué par notre système d'éducation, par la recherche-développement ainsi que par la formation professionnelle et leur consacrer les ressources nécessaires. Car c'est par eux que nous développerons plus encore notre intelligence collective et ce faisant, notre capacité à innover et à augmenter la productivité et la compétitivité des entreprises et de l'économie québécoises.

Alban D'Amours

Président, Mouvement des caisses Desjardins

LE RÔLE DE L'ÉTAT

Recourir aux taxes et aux tarifs ou vendre des actifs ?

Eric Desrosiers

compte la situation globale du contribuable, poursuit l'expert en finances publiques, Luc Godbout. Aussi, c'est souvent le seul impôt réellement progressif. C'est donc à ce dernier que revient le rôle de réduire les inégalités économiques et sociales entre les individus. »

Comment, de toute manière, se demandent plusieurs, peut-on parler de baisses d'impôt à un moment où tout le monde convient que l'état des finances publiques québécoises est on ne peut plus précaire? On ferait mieux de chercher à rapatrier les milliards planqués dans des abris fiscaux, pensent les auteurs du Manifeste pour un Québec solidaire. On devrait également continuer à se battre afin d'obtenir du gouvernement fédéral qu'il mette fin au déséquilibre fiscal qui prive le Québec de 2,5 milliards annuellement.

Les mêmes arguments s'appliquent d'autant plus aux entreprises, poursuivent les opposants aux baisses d'impôt. D'abord, ces dernières ne contribuent déjà qu'à 19 % des revenus autonomes du gouvernement québécois. Ce serait un comble de réduire encore plus cette proportion. Elles paient peut-être proportionnellement plus d'impôt au Québec qu'aux États-Unis, mais elles n'ont pas à assumer les nombreuses charges sociales des entreprises américaines, qui vont des régimes privés d'assurance-maladie aux régimes de pension, et qui s'avèrent bien plus lourdes encore.

Et puis, le Québec ne se classe-t-il pas parmi les premiers au fameux palmarès de la firme de consultant KPMG des meilleurs endroits où investir pour une entreprise?

L'investisseur avisé tiendra moins compte des écarts subtils dans les taux d'impôt que des coûts de main-d'œuvre, du degré de formation des travailleurs, de la qualité des infrastructures, du cadre légal ou encore de la proximité des marchés importants. C'est vrai, rétorquent les autres. Mais les impôts gardent quand même leur importance en cette ère de compétition entre les gouvernements pour attirer les investisseurs. Pas étonnant, que la tendance générale dans les pays développés ne soit pas aux hausses d'impôt, mais plutôt le contraire.

Rien n'empêche le Québec, où tout autre gouvernement, de taxer un peu plus que les autres afin de d'offrir de meilleurs services, précise-t-on, mais il y a un réel danger à trop se démarquer de ses voisins. « Je veux bien croire que la Suède maintient des niveaux d'impôt bien plus élevés que les nôtres, dit par exemple Pierre-Emmanuel Paradis de la FCEI, mais elle se trouve en Europe. Faites cela au Québec et vous verrez tout le monde partir en Ontario. »

La marge de manœuvre en matière de baisse d'impôt, au profit des particuliers comme des sociétés, reste bien mince estime Luc Godbout. Compte tenu de la mondialisation et de la concurrence que se livrent les gouvernements, « l'idée d'accroître la contribution fiscale des entreprises ne semble guère porteuse de prospérité », dit-il. Quant à la proposition de taxer encore plus les riches, elle ne lui semble pas tellement meilleure. Après tout, sur les cinq millions et demi de contribuables québécois, moins de 9 % déclarent un revenu annuel brut supérieur à 60 000 \$. Ils ne sont que 2 % à gagner plus de 100 000 \$. « Bien que l'idée de taxer davantage les riches contribuables puisse sembler a priori séduisante, les recettes générées par une hausse de l'impôt pour les contribuables à revenu élevé seraient relativement limitées », fait-il remarquer.

À défaut de réductions d'impôt, certains demandent que l'on revoie au moins l'importance relative des différentes sources de revenus. « Plusieurs économistes conviennent, de ce point de vue, que les taxes à la consommation sont préférables à l'impôt sur le revenu afin d'encourager les gens à travailler », explique Jean-Michel Laurin des Manufacturiers et exportateurs du Québec. Cela n'empêcherait pas l'État-providence québécois de fonctionner, dit-il.

L'impôt sur le revenu des particuliers ne compte, après tout, que pour 17 % des revenus de l'État français, comparativement à 37 % au Québec. Les États allemand et néerlandais ne sont pas moins généreux même si 30 % de leurs revenus proviennent des taxes à la consommation. De façon générale, les gouvernements canadien et québécois se démarquent de la plupart des autres pays développés par leur préférence marquée pour l'impôt sur le revenu et les bénéfices des sociétés au détriment des taxes à la consommation et sur les biens (ex. impôt foncier).

Il est courant d'entendre que les taxes à la consommation sont des formes d'imposition régressives puisqu'elles frappent plus durement les contribuables à revenu modeste, et ce, même si en toute logique, les contribuables à revenu élevé consomment davantage que les contribuables à faible revenu. Ce phénomène s'explique par le fait que ces derniers consacrent une plus large part de leurs revenus à la consommation. Cela peut toutefois être compensé (et l'est dans les faits, au Québec comme dans la plupart des pays), par la mise en place de mécanismes d'exemptions de taxes pour certains produits de première nécessité (tels que l'alimentation ou les loyers résidentiels) ainsi que de remboursements de taxes aux ménages à revenu modeste.

Même si l'on a beaucoup raconté que les pays européens se sont engagés depuis 30 ans dans une révision de leur dosage fiscal en faveur des taxes à la consommation et sur les biens, il ne faudrait toutefois pas trop exagérer l'importance du phénomène, précisent Luc Godbout et Mathieu Arseneau dans une étude de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. En fait, il appert que c'est surtout à une réduction du fardeau fiscal dans son ensemble auquel on a assisté dans ces pays.

Cette idée de modifier le dosage des différentes formes d'imposition dans la structure fiscale québécoise devrait s'appliquer aussi aux entreprises, pensent plusieurs observateurs du monde économique. On pourrait, par exemple, vendre aux entreprises l'idée d'une hausse de l'impôt sur leurs bénéfices en échange d'une réduction de la taxe sur le capital qui a pour effet de les pénaliser lorsqu'elles investissent dans de nouveaux équipements vi-



PHOTO : JACQUES NADEAU

sant à leur permettre d'augmenter leur productivité. On pourrait en dire autant d'une taxe sur la masse salariale comme la contribution au FSS qui a pour effet d'augmenter leurs charges fiscales chaque fois qu'elles engagent de nouveaux employés.

Il y a lieu, toutefois, de se rappeler que l'une des raisons qui a poussé les gouvernements à mettre en place des taxes comme celle qui s'applique sur le capital était leur faible degré de variation selon les cycles économiques, contrairement à l'impôt sur les bénéfices. Cela est un avantage précieux lorsque l'on se souvient que les dépenses d'un gouvernement augmentent en période de ralentissement économique, soit justement lorsque les profits des entreprises sont au plus bas.

Augmenter les tarifs ?

Il y en a, aussi, comme Diane Bellemare, vice-présidente à la Recherche au Conseil du patronat du Québec, qui aimeraient que l'État québécois n'hésite pas tant à recourir à la tarification des services publics. « Le Québec sous-utilise cette forme de revenu par rapport aux autres pays », dit-elle en entrevue. En plus de perdre de l'argent, on rate, selon elle, une bonne façon de rétablir chez les contribuables, ne serait-ce que très modestement, une sensibilité d'utilisateurs-payeurs.

Parmi les idées le plus souvent proposées se retrouvent celle du dégel des droits de scolarité à l'université et celle de l'augmentation des tarifs d'électricité. Les partisans du dégel des droits de scolarité estiment à 375 millions par an les revenus supplémentaires pour les universités qui résulteraient d'une hausse atteignant la moyenne canadienne. L'établissement d'un programme de prêts et bourses plus généreux et d'un système de remboursement des dettes étudiantes proportionnel au revenu pourrait en compenser les effets négatifs sur les étudiants à plus faible revenu, estiment entre autres les auteurs du Manifeste pour un Québec lucide.

Les « lucides », comme d'autres, voudraient aussi que le Québec utilise de manière plus productive et plus efficace son « or bleu ». La vente au Québec de l'électricité au prix du marché aurait comme avantage d'augmenter

considérablement les revenus de l'État tout en incitant les individus et les entreprises à prendre la juste mesure de la valeur de cette ressource et de l'importance de l'économiser. On pourrait, là encore, mettre en place des programmes visant à en réduire les impacts négatifs sur les contribuables les plus modestes. « La présente politique de bas prix [...] est non seulement une subvention inefficace aux grands consommateurs d'électricité, écrit l'économiste Marcel Boyer dans un court article sur le sujet, mais aussi un transfert régressif des plus pauvres vers les plus riches. »

Plusieurs personnes pensent toutefois le contraire. « Une hausse des tarifs d'électricité augmenterait les coûts de logement de tout le monde, déplore l'économiste Pierre Beaulne de la CSQ. Personne ne semble se demander non plus quel impact cela pourrait avoir sur la compétitivité de nos entreprises. »

Les signataires du Manifeste pour un Québec solidaire se disent pour leur part tout à fait d'accord avec l'idée qu'il faille investir massivement en éducation. Mais l'on doit, dans ce cas, non pas dégeler les droits de scolarité, disent-ils, mais s'inspirer de pays comme la Norvège, la Finlande ou le Danemark, où l'éducation est gratuite et les étudiants reçoivent entre 800 \$ et 1500 \$ par mois pour étudier.

Vendre des actifs

Une autre façon rapide pour le gouvernement d'assurer une rentrée importante d'argent sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables serait la vente d'actifs publics. L'idée d'une vente totale ou partielle de sociétés d'État comme Hydro-Québec, Loto-Québec ou la Société des alcools du Québec est de temps à autres évoquée. En plus de rapporter des recettes, cela aurait l'avantage, selon certains, de sortir l'État de secteurs où il n'est plus aussi nécessaire qu'avant, ou à tout le moins d'ouvrir ces milieux aux investisseurs privés et d'injecter ainsi un peu plus de transparence dans la gestion des sociétés d'État.

Une telle solution doit cependant être envisagée avec beaucoup de prudence, disent les économistes Joanis et Montmarquette. Les sociétés d'État et autres infrastructures publiques représentent pour le gouvernement des actifs qui améliorent sa position financière et lui permettent ainsi de bénéficier de meilleures conditions de crédit. De plus, les sociétés d'État sont également très rentables, par les temps qui courent, et lui assurent des revenus importants et stables. Comme la vente de chacun de ces actifs ne peut survenir qu'une seule fois, on voit mal comment les recettes pourraient être affectées à toute autre cause que l'amélioration de la situation financière de l'État, en remboursant, par exemple, une partie de la dette. Mais même là, il faudrait auparavant mener des recherches supplémentaires « absolument essentielles », « notamment des simulations de l'impact potentiel de la vente des actifs sur la taille relative de la dette publique, une évaluation minutieuse de la juste valeur des flux de revenus futurs des sociétés d'État, et une analyse approfondie de l'impact de l'accroissement du contrôle privé dans les secteurs économiques touchés ».

LE RÔLE DE L'ÉTAT

L'État québécois : rupture ou continuité ?

Éric Desrosiers

Les économistes et les décideurs ne s'entendent pas sur la manière d'adapter l'État québécois au nouveau contexte. D'aucuns proposent une rupture avec le « modèle québécois ». D'autres indiquent que celui-ci ayant déjà évolué considérablement depuis les années 1960, devrait poursuivre cette adaptation fondée sur la concertation et la reconnaissance de rôles complémentaires de l'économie publique (l'État), l'économie de marché et l'économie sociale.

L'économiste Marcel Boyer dénonce, dans une étude qui vient d'être publiée par CIRANO, les défaillances de ce qu'il appelle la social-démocratie traditionnelle. « Elle s'appuie sur une pensée et un discours politique et un modèle social usés, vieillissés et dépassés, écrit-il. C'est une social-démocratie dénaturée et orientée vers les moyens, la préservation des droits acquis, la protection des rentes et intérêts corporatistes, et la sauvegarde des vaches sacrées, bref, une social-démocratie peu motivante, tolérante de la médiocrité, figée et enfermée dans son passé, et endormie dans une langue de bois où la forme et le contenant dominent le réel et le contenu. »

Aussi, est-il urgent, selon lui, de passer au crible les institutions publiques, en particulier dans les domaines de la production et de la distribution des biens et services, afin d'y réduire, sinon démanteler tout ce qui n'est pas véritablement nécessaire. Le but étant de mettre en place ce qu'il appelle une social-démocratie concurrentielle.

« Plusieurs pourraient craindre ici que cette réduction de la taille de l'État aille à l'encontre du rôle historique de l'État comme levier de l'émancipation des Québécois, écrit-il. Bien au contraire, le démantèlement de certains éléments de l'appareil fonctionnarisé permettra à l'État de retrouver son rôle véritable qui est de promouvoir le mieux-être des citoyens en identifiant les besoins de ces citoyens en biens et services publics et sociaux, tant en qualité qu'en quantité, en faisant les arbitrages nécessaires entre ces besoins, en gérant les contrats et partenariats public-privé de production et de distribution de ces biens et services publics au meilleur coût possible. »

« Le rôle de l'État reste primordial mais plutôt que d'en faire un producteur et un distributeur de biens et services, ajoute-t-il, la réforme proposée dans le cadre de la social-démocratie concurrentielle en fait un concepteur de biens et services, un arbitre entre divers besoins, et un gestionnaire des contrats pour la fourniture efficace des biens et services et sociaux aux citoyens. Ainsi, ses nouveaux rôles correspondent mieux à la répartition des compétences-clés des différents partenaires. »



PHOTO UNIVERSITÉ LAVAL

La priorité de l'État doit rester l'éducation

Un modèle québécois en évolution

La proposition de l'économiste Boyer suggère la nécessité d'une rupture. Mais aux yeux d'autres analystes, le soi-disant modèle québécois n'a jamais cessé d'évoluer, rappelle Luc Bernier, Marie Bouchard et Benoît Lévesque. « Dès 1979, le gouvernement propose une nouvelle stratégie économique où l'État abandonne son rôle d'entrepreneur et invite les agents économiques à se concerter lors de sommets économiques afin de refaire l'unité autour d'objectifs de relance de l'économie québécoise », rappellent-ils.

De nouvelles expérimentations dans le domaine économique suivront. On peut citer les tables de concertation, le Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ puis le Fondation de la CSN, les grappes industrielles, la promotion de « l'entreprise réseau » et les formes partenariales de relations de travail. Le mouvement s'accélère dans les années 1990 alors que l'État concentre ses interventions dans quelques secteurs stratégiques à haute valeur ajoutée. Le Québec se fait un ardent promoteur du libre-échange. Les entreprises d'économie sociale se développent.

Le modèle québécois a beau avoir considérablement changé, non seulement depuis Duplessis, mais aussi en seulement vingt ans, dit Louis Côté, de l'École nationale d'administration publique, on ne peut pas manquer de remarquer certaines constantes. « S'agissant des continuités, dit-il, soulignons simplement

la persistance de caractéristiques ayant, à travers l'histoire, gouverné les relations sociales au Québec : de fortes tendances égalitaristes, un intense sentiment d'appartenance à la communauté nationale, la valorisation de l'action collective et de la solidarité... »

Le rôle de l'État reste primordial mais plutôt que d'en faire un producteur et un distributeur de biens et services, la réforme proposée dans le cadre de la social-démocratie concurrentielle en fait un concepteur de biens et services

L'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral de Jean Charest marquera peut-être une rupture. Le Québec s'est déjà laissé influencer, dans le passé, par la philosophie néolibérale, notent Marie Bouchard, Benoît Lévesque et Julie St-Pierre, mais c'est la première fois (à l'exception d'un courte période au milieu des années 1980) qu'un parti politique annonce vouloir mettre en place un programme explicitement néolibéral.

Selon cette vision, le rôle de l'État au Québec devrait être revu sur trois aspects : « 1) la réduction de l'intervention de l'État dans l'économie, notamment sur le plan de la planification et du financement du développement économique; 2) des politiques plus autoritaires et dont la régulation laisse place aux influences de lobby, en particulier celui du milieu des affaires; 3) une coordination donnant la priorité à la consultation des individus citoyens plutôt qu'à la concertation avec les grands acteurs sociaux. »

Il faut, au contraire, sortir de cette vision binaire où l'on n'aurait le choix qu'entre l'État ou le marché, déclare en entrevue Gilles Bourque, économiste au Fondation de la CSN. « Le bouleversement des modes de pro-

duction des dernières années a favorisé l'émergence de ce qu'on appelle l'économie plurielle dans laquelle l'État n'est plus le seul défenseur de l'intérêt commun, mais devient plutôt un coordonnateur et un facilitateur de l'action de différents acteurs des secteurs privé, syndical, social, communautaire, universitaire... »

Fixer des objectifs, miser sur le savoir

Du point de vue de Jean-Michel Laurin des Manufacturiers et exportateurs du Québec, « la question n'est pas de savoir si l'État québécois doit être plus interventionniste qu'ailleurs au pays. Il semble y avoir un consensus pour que cela reste le cas, dit-il en entrevue. La question est de savoir comment il peut agir le plus efficacement avec les moyens dont il dispose. »

Il ne fait pas de doute, selon lui, qu'en matière économique, l'État a bien accompli sa mission première d'assurer un bon cadre général où règnent la stabilité des prix, la règle de droit ou encore une saine concurrence. La meilleure façon, après cela, de contribuer au bien-être collectif est d'aider le Québec à se donner des objectifs clairs à poursuivre. « On y est parvenu au moment de la lutte pour le déficit zéro. Tout le monde a été associé à la réflexion et mis à la tâche. Aujourd'hui, on aurait du mal à dire quelles sont les priorités du gouvernement du Québec, comme du fédéral. »

La priorité en matière d'économie devrait aller, selon lui, et la plupart des spécialistes, à l'éducation, l'augmentation de la productivité et l'encouragement à la recherche et au développement. « C'est la meilleure façon d'améliorer notre compétitivité. »

Socialement responsable

Tous les acteurs économiques doivent faire en sorte que le Québec se développe dans une perspective socialement responsable et durable favorisant la pérennité des entreprises et des localités.

À cet égard, le gouvernement du Québec devrait adopter un cadre légal vigoureux sur le développement durable qui encouragerait une transformation en profondeur des pratiques économiques.

Nous ne pouvons plus penser l'économie sans tenir compte des impacts environnementaux, l'environnement sans tenir compte de l'activité sociale, le social sans tenir compte des pratiques économiques.

Nous sommes tous conviés à un changement en profondeur de la manière d'entreprendre, de faire des affaires, de faire l'économie.

Léopold Beaulieu, président-directeur général de Fondation CSN

LE RÔLE DE L'ÉTAT

Faut-il accroître le rôle du privé dans les services publics ?

Éric Desrosiers

Les auteurs du « Manifeste pour un Québec lucide » disent mal comprendre que certains se montrent si fermés à l'idée que le secteur privé prenne la relève de l'État dans certains domaines. « Ouvrir la porte au privé dans certains secteurs ne signifie pas l'abandon du modèle québécois. L'État doit bien sûr conserver son pouvoir régulateur, et dans certains cas le renforcer, ont-ils écrit. Il s'agit tout simplement de rechercher un juste milieu afin d'être en mesure de canaliser toutes nos énergies en faveur de la prospérité de tout le Québec. »

Les signataires du « Manifeste pour un Québec solidaire » rejettent toutefois ces arguments avec la dernière énergie, évoquant l'échec de ce modèle dans les secteurs de l'électricité, en Californie et au Brésil, des chemins de fer, en Angleterre, ou encore des forêts, en Nouvelle-Zélande.

Souvent présentées comme la nouvelle marotte des néolibéraux, les partenariats public-privé (ou PPP) s'inspirent en fait d'une longue tradition, ici comme ailleurs, de partage plus ou moins formel des responsabilités dans la prestation des services publics entre des fonctionnaires, des employés du secteur public, des employés d'entreprises privées, des membres d'organisations communautaires ou à but non-lucratif. « Au Québec, ce fut le cas évidemment avant 1960 dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation sur lesquels les organisations confessionnelles avaient la haute main », écrit le professeur de l'École nationale d'administration publique, Louis Côté. « Plus tard, on a pris l'habitude de faire appel aux entreprises privées pour l'entretien d'immeubles gouvernementaux, la collecte d'ordures ménagères ou l'entretien des routes », cite-t-il comme exemple.

L'élection du gouvernement libéral de Jean Charest, et l'adoption d'une loi organique (loi 61) visant à créer une agence des partenariats public-privé en décembre 2004, allaient toutefois propulser cette question dans l'actualité.

Les exemples de partenariats public-privé auxquels on se réfère le plus souvent prennent habituellement quatre grandes formes, observent Nourredine Belhocine, Joseph Falca et Bachir Mazouz, dans une étude publiée par l'ENAP. Il y a l'impartition, où les autorités publiques délèguent à l'entreprise privée certaines fonctions techniques de soutien généralement assez simple en échange d'une rémunération tout en demeurant responsables des services devant la population. À l'autre bout de l'éventail, il y a la concession, qui consiste pour le partenaire privé de construire lui-même ou d'acheter à l'État un actif pour le rénover, puis l'exploiter, avant de le céder à l'État. L'autoroute 407 en banlieue

de Toronto en est un exemple. Entre les deux, il y a l'affermage qui vient en deux grandes variantes. Dans un cas, l'entreprise construit un actif et le loue à l'État qui l'opère. Plusieurs nouveaux hôpitaux fonctionnent sur cette base. Dans l'autre cas, c'est l'État qui est propriétaire de l'actif et qui en confie l'opération à une entreprise privée qui lui verse un loyer et se paye en tarifiant l'usager. Plusieurs réseaux de transport en commun municipaux ont choisi cette voie.

On relève quatre situations où les PPP semblent particulièrement adaptés, explique le professeur d'administration publique, Pierre Bernier : lorsque le projet requiert un niveau élevé de technicité; lorsque le projet nécessite des investissements importants; lorsque le financement du projet repose plus sur le contribuable que sur le citoyen bénéficiaire du service; ou lorsque le secteur privé est mieux à même d'assurer la qualité et l'efficacité d'un bien ou d'un service public.

Les avantages recherchés sont de différentes natures, poursuit-il. Il y d'abord le fait que l'on puisse ainsi mobiliser des capitaux privés pour des projets extrêmement coûteux. On peut aussi vouloir contrebalancer la lenteur du secteur public et de ses règles de fonctionnement par le plus grand degré de flexibilité et la meilleure capacité d'adaptation du secteur privé. Un PPP peut être un moyen pour les autorités publiques d'accéder plus rapidement aux dernières innovations technologiques fruits du dynamisme de la recherche privée. Les autorités publiques de plus petites tailles, comme les municipalités, peuvent, dans certains cas, profiter ainsi d'économies d'échelle. Pour les entreprises privées et les investisseurs, les PPP ouvrent de nouvelles voies de croissance. De ce point de vue, l'État peut aussi y voir un outil stratégique permettant de renforcer les entreprises nationales face à la concurrence étrangère.

L'aventure des PPP n'est toutefois pas sans danger, notent plusieurs experts. Outre le difficile arrimage entre deux types d'acteurs aux logiques d'action autonomes et différentes, on mentionne le risque de perte d'expertise des services publics et, par conséquent, la dépendance grandissante de l'État à l'égard du marché. De nombreux cas de détérioration des conditions de travail sont également rapportés. Cela a d'ailleurs suscité la réaction des syndicats en Grande-Bretagne et l'introduction de premières mesures correctives. Les entreprises privées ne disposent habituellement pas d'aussi bonnes conditions d'emprunts que les gouvernements ce qui tend à rendre les projets plus chers. Comme il faut tout prévoir dans une entente de partenariat, plus un projet est complexe et plus les risques de cafoillage et de mécontentement réciproque sont grands.

Les partenariats public-privé n'apparaissent donc pas comme un panacée, mais plutôt comme un moyen pour l'État d'assurer certains services publics, à certaines conditions, de façon plus efficace ou mieux adapté à la nouvelle réalité.



Monique Jérôme-Forget

PHOTO: PC

Au travail comme dans la vie...



solidarité, égalité, démocratie !

LE CHOC DÉMOGRAPHIQUE

Des impacts sérieux mais pas insurmontables

... si on s'en préoccupe maintenant

Frédéric Lapointe

La société québécoise a vécu de nombreux bouleversements au cours de son histoire. Deux de ceux qui ont marqué le XX^e siècle vont continuer à nous toucher durant le XXI^e siècle: le baby-boom de l'après-guerre et la chute de la natalité à la fin des années 1960.

Cette transition démographique est vécue par de nombreux pays industrialisés ou même certains pays émergents: la Chine, par exemple. Elle se traduit par une modification de la structure d'âge de la société: moindre proportion de jeunes, plus de gens âgés. Le vieillissement démographique du Québec serait particulier toutefois en ce qu'il est le plus rapide au monde après celui du Japon. En effet, les gens âgés de 65 ans et plus représentent 14,1 % de la population du Québec en 2006 alors qu'aussitôt qu'en 2036 ils représenteront le double, soit 27,9 % de la population.

Le phénomène que l'on nomme vieillissement de la population gagne à être compris sous trois angles.

L'élévation de l'espérance de vie. L'amélioration des conditions de vie et les progrès dans le domaine de la santé ont entraîné une augmentation de l'espérance de vie entre 1971 et 2001 de 68,5 à 76,5 ans pour les hommes et, pour les femmes, de 75 à 82 ans. Il est projeté que l'espérance de vie pour les hommes et les femmes augmenterait encore à 84,5 et 88,6 ans en 2050 si, toutefois, elle n'est pas plafonnée par la dégradation des habitudes de vie (alimentation, sédentarité). Un exemple de conséquence directe: puisque l'âge de la retraite demeure le même – voire diminue, dans le cas de l'âge médian à la retraite – l'élévation de l'espérance de vie augmente le nombre d'années de vie après le travail.

La dénatalité. Le Québec connaît actuellement un indice synthétique de natalité de 1,45 enfant par femme, le plus bas en Amérique du Nord: pour le Canada il se situe à 1,48 alors que les États-Unis se maintiennent autour du seuil du remplacement naturel des générations (2,13). En termes simples, si rien ne change, avec sa natalité actuelle, la société québécoise ne se renouvelle qu'aux deux tiers de ses effectifs à chaque génération.

L'effet de la dénatalité se fait d'abord sentir

GRAPHIQUE 1 Population du Québec, 2001 et 2051, scénario A de référence
Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003

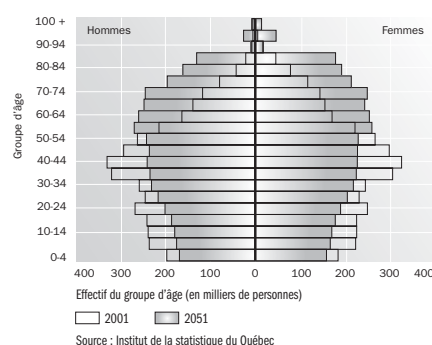


PHOTO: JACQUES NADEAU

Le vieillissement démographique du Québec est le plus rapide au monde après celui du Japon, mais le Québec n'est pas encore une société vieille.

sur le nombre de jeunes et, par exemple, les effectifs scolaires: la clientèle des écoles primaires et secondaires a déjà beaucoup diminué au Québec mais, si les tendances se maintiennent, il y aura en 2046 encore 500 000 élèves et étudiants de moins qu'aujourd'hui. C'est ensuite la population active qui est touchée, c'est-à-dire les gens âgés de 15 à 65 ans susceptibles d'occuper un emploi. Il y aura stagnation puis diminution des actifs aussi tôt qu'en 2011 et en 2051, le Québec comptera un million de personne de 15 à 65 ans en moins. Enfin, c'est la population totale du Québec qui diminuera si la tendance se maintient: d'un maximum de 8,1 millions d'individus en 2031, elle se replierait lentement à 7,8 millions en 2051. La chute de la population s'accélérerait par la suite.

La vague du baby-boom. La présence en soi des cohortes nombreuses issues du baby-boom est à la source de nombreux phénomènes: celui où des corps d'emplois se sont rapidement constitués, ont ensuite cessé de recruter pour enfin connaître récemment une vague de départ est bien connu. Bien plus que l'élévation de l'espérance de vie ou que la dénatalité, c'est l'arrivée de la vague des baby-boomers à l'âge de la retraite puis à un âge avancé qui entraîne le vieillissement de la

population. Un pays comme les États-Unis, où la natalité demeure élevée d'un point de vue occidental et où l'espérance de vie s'améliore moins vite, connaîtra tout de même un vieillissement inquiétant de sa population avec l'avancement en âge des baby-boomers.

Le Québec vieillit rapidement, donc, sous le triple effet de l'élévation de l'espérance de vie, de la dénatalité et de la vague du baby-boom.

Déclin démographique = déclin social et économique?

Notre passage rapide d'une société en croissance, relativement jeune, à une société relativement âgée et en stagnation numérique, suscite bien des inquiétudes tant dans la population qu'au sein des administrations publiques. Au nombre de celles-ci:

- la diminution des perspectives de croissance économique du fait du vieillissement et de la réduction du nombre de travailleurs;
- une escalade des coûts des rentes publiques de retraite imposant un fardeau plus grand pour la population active;
- la croissance de la demande pour des soins médicaux de plus en plus coûteux;
- l'affaiblissement des réseaux d'entraide naturels que sont les enfants ou la fratrie;

- l'accentuation possible des inégalités entre les générations en raison des transferts de ressources.

L'économiste et cosignataire du *Manifeste pour un Québec lucide*, Pierre Fortin souligne le changement rapide que connaît le Québec dans son passage d'une société où on compte cinq travailleurs pour chaque retraité à une société qui compte deux travailleurs pour chaque retraité. Il prévoit que d'ici 2031 la population active serait amputée de 14 % de son potentiel par rapport à aujourd'hui; l'effet sur les revenus autonomes du gouvernement québécois serait proportionnel. En matière de dépenses de santé, il observe que la croissance des dernières années voisine les 7 % annuellement; même en ne considérant que la part due au vieillissement démographique, la croissance est de 45 % d'ici 2031. Dans le meilleur des cas, une diminution de 20 % des effectifs des écoles et des garderies pourrait entraîner des économies importantes mais insuffisantes pour compenser l'augmentation des dépenses de santé. Les recettes fiscales tirées des REER accumulés seraient mineures face à l'ampleur du problème. Le trou dans les finances publiques identifié par Fortin, exprimé sur la base du budget actuel de 55 milliards, monterait à 13 milliards en

2031. Il craint par conséquent une explosion des impôts ou de la dette, toutes deux accablant les nouvelles générations plutôt que les contribuables actuels.

Fortin tient sur le sujet du vieillissement démographique des propos jugés par certains alarmistes. Pourtant, ses calculs décrivent de manière assez juste les changements à venir; ils sont d'ailleurs confirmés par ceux du ministère des Finances du Québec. Deux données nous paraissent ignorées toutefois. La première a trait à la diminution du poids des dépenses d'aide sociale pour lesquelles le contexte de vieillissement démographique entraîne un allègement prévisible significatif: il y aura transfert de prestataires vers la retraite et les personnes aptes au travail en trouveront plus facilement. La deuxième est l'amélioration quantitative et qualitative de la participation au marché du travail qui pourrait compenser en partie la diminution de la population en âge de travailler.

D'autres experts, comme Mérette ainsi que Lefebvre et Soderstrom discutent de ces aspects. Pour Mérette, la rareté de la main d'œuvre entraînera une appréciation des salaires de nature à stimuler deux phénomènes importants pour stimuler la croissance économique: l'allongement des études et le report de l'âge de la retraite. Lefebvre et Soderstrom ne contestent pas les chiffres indiquant le rôle du vieillissement démographique sur les dépenses de santé mais, pour eux, elles sont parfaitement soutenables pour deux raisons: leur croissance pourrait être réduite en éliminant certains services et une économie en croissance fournirait les revenus nécessaires pour y faire face. Cette croissance économique serait justement favorisée par le niveau de formation plus élevé des travailleurs.

Les faits observés depuis 2000 ne favorisent guère la thèse de Lefebvre et Soderstrom. *Primo*, la croissance des dépenses de santé se maintient au dessus de toutes leurs hypothèses. *Secundo*, la croissance annuelle de la productivité n'atteint pas les 2% souhaités, un niveau qui n'a d'ailleurs pas été observé sur une longue période depuis des décennies. *Tertio*, la croissance économique ne génère pas les revenus attendus puisque les impôts des particuliers ont été réduits de manière importante depuis 2000 au Québec. Finalement, il est renversant de constater que les auteurs n'ont pas fait de projections. Leurs calculs sont fondés sur un horizon d'un an avec des dépenses de santé représentant 33% des revenus de l'État; cette part est déjà de 37% en 2005-2006, quelle sera la valeur de leurs calculs lorsque ce chiffre atteindra 40% ou 50% des revenus de l'État dans quelques années?

Lefebvre et Soderstrom plaident que le vieillissement est soutenable puisque ses effets ont pu être contenus jusqu'à présent. Georges Mathews prétend que ceci a été rendu possible jusqu'à présent en raison de la diminution du nombre de jeunes dépendants, de l'augmentation de la population active et d'une augmentation limitée du nombre de personnes âgées: ce meilleur des mondes ne se reproduira pas. Pour lui le portrait à venir est plus sombre. Le financement des rentes

de retraite n'est même pas complètement assuré: les gens prennent leur retraite plus jeunes, cessent de cotiser rapidement et touchent tôt des bénéficiaires. La décroissance démographique ne constitue pas à ses yeux une opportunité; en fait, les entreprises pourraient choisir de déménager ailleurs pour trouver la main d'œuvre dont elles ont besoin plutôt que de payer plus cher. Des opportunités de croissance meilleures à l'étranger pourraient même convaincre nombre talents de s'expatrier.

Sur le plan des seules dépenses de santé, Cheal et ses collaborateurs avancent que la croissance pourrait être surestimée du fait de l'amélioration des conditions de vie des nouvelles cohortes de gens âgés. Si ces derniers peuvent moins compter sur leurs enfants, peu nombreux ou disposés, pour les assister, ils pourraient par contre compter davantage sur la fratrie et sur la communauté. Ces auteurs soulignent d'autre part que les visions parfois pessimistes véhiculées au sujet de l'âge avancé sont fausses: les travailleurs âgés demeureront probablement plus longtemps au travail et seront productifs, les personnes retraitées continuant d'être une source d'enrichissement différente pour leur famille et leur communauté.

Les gens âgés de 65 ans et plus représentent 14,1 % de la population en 2006; en 2036 ils représenteront le double, soit 27,9 %

Pour cette raison précisément, nous sommes amenés à penser que le maintien d'un système de santé efficace et accessible est essentiel. Il nous apparaît toutefois illusoire d'associer l'hypothétique meilleure santé des nouvelles cohortes à des économies: la persistance de l'état de bonne santé s'acquiert par la consommation de services et de médicaments, d'une part, et d'autre part le report dans le temps de la mortalité n'est qu'un report et non une économie. Rappelons que la plus grosse part des dépenses de santé survient dans l'année précédant le décès.

La dimension économique

L'évolution de la croissance économique au Québec est en bonne partie déterminée par ses caractéristiques démographiques. La faible croissance démographique au Québec est par exemple une des principales raisons qui explique que l'économie du Québec croît habituellement moins vite que l'économie du reste du Canada et qu'on y crée en général moins d'emplois.

Selon le dernier scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population du Québec âgée de 15 à 64 ans, soit celle qui regroupe la très grande majorité de la population en âge de travailler, commencera à diminuer en 2012. Cette baisse aura bien sûr des impacts sur les finances publiques et laisse craindre l'apparition de pénuries majeures de main-d'œuvre, surtout dans les emplois hautement qualifiés.

Quoiqu'il soit fort probable que de telles pénuries surgissent de façon momentanée dans certaines professions spécifiques, la forte hausse du niveau de scolarité de la population amène la plupart des observateurs à douter que des pénuries généralisées pointent à l'horizon, en supposant que la sélection des immigrants correspond bien aux besoins du marché du travail. Les employeurs risquent d'ailleurs d'éprouver davantage de



PHOTO: JACQUES NADEAU

Une solution : aider les familles

difficultés à pourvoir des postes dans les professions peu ou pas spécialisées. Même dans le domaine de la santé, c'est beaucoup plus inquiète que le manque potentiel de main-d'œuvre.

En outre, on observe depuis peu certains revirements de tendances qui pourraient permettre d'atténuer les effets du vieillissement de la population sur la population active. Ainsi, le taux d'activité de la population âgée de 55 ans et plus, en baisse depuis des décennies, est récemment reparti en hausse, principalement en raison de l'arrivée massive dans cette tranche d'âge des femmes plus scolarisées et plus attachées au marché du travail. La demande pour les travailleurs âgés a aussi fait diminuer l'utilisation de programmes d'encouragement à la retraite, et commence déjà à faire augmenter l'âge moyen et médian de la retraite, lui aussi en baisse depuis au moins vingt ans. De même, le solde migratoire, en baisse tout au long des années 90 connaît une croissance marquée depuis quelques années.

Le manque relatif de main-d'œuvre devrait avoir un impact positif sur le taux de chômage. Cela dit, il pourrait difficilement diminuer en bas d'un seuil qu'on peut situer autour de 5 à 7%. En effet, avec tous les changements

Un fonds énergétique

Nous proposons de mettre en place le Fonds énergétique du Québec, financé par les surplus d'Hydro-Québec et servant uniquement à rembourser la dette du Québec. En février 2005, la FCEI a modélisé cette stratégie intégrée, consistant à poursuivre le développement du réseau hydroélectrique, revoir la structure tarifaire de l'électricité (hausse de prix de 3% et correction des distorsions entre individus et entreprises), accroître l'offre de programmes d'économie d'énergie et intensifier l'exportation des surplus énergétiques. Notre analyse démontre que nous rembourserions environ 15 milliards \$ en dix ans, dont 30% proviendraient de l'extérieur du Québec par les profits sur les exportations d'électricité.

Pierre Emmanuel Paradis

Économiste principal
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI)

de la demande générés par le vieillissement de la population, les compétences de la main-d'œuvre ne peuvent s'ajuster de façon instantanée (chômage structurel). De même, il existera toujours un certain délai avant que les chercheurs d'emplois qui possèdent les compétences recherchées ne puissent pourvoir les postes vacants (chômage frictionnel). Finalement, la structure industrielle du Québec entraîne un chômage saisonnier nettement plus élevé que dans le reste du Canada, sauf dans les Maritimes, en raison de la plus forte proportion d'emplois de nature saisonnière qu'on y trouve (forêt, pêche, production végétale, construction, hébergement en région, enseignement et certaines industries manufacturières). Le taux de chômage devrait donc se situer autour de ce seuil au cours de la période d'ajustement qui s'étendra au cours des dix ou vingt prochaines années. La situation par la suite dépendra d'une foule de facteurs et d'événements impossibles à prévoir pour l'instant. On doit en plus ajouter à ce seuil difficilement contournable le chômage conjoncturel provoqué par les périodes de ralentissement économique qui pourraient survenir au cours de ces dix ou vingt années.

Néanmoins, pour les décennies à venir, le ministère des Finances du Québec prévoit que la contribution de la démographie à l'économie diminuera au point d'être négative durant la période de pointe du vieillissement.

On ne doit toutefois pas invoquer trop vite cette perte structurelle de croissance du PIB de 1 % pour conclure que les revenus autonomes de l'État vont eux aussi être tronqués. Marcel Mérette avance que les cohortes nombreuses de retraités dans quelques années vont modifier également la donne au plan fiscal. Les gouvernements québécois et canadien consentent d'importantes exemptions fiscales aux contribuables en raison de leur régime de retraite collectif ou de leur contribution à leur REER: les retraits massifs prévisibles de ces comptes pourraient représenter, selon Mérette, des rentrées fiscales équivalentes à 2 % du PIB pour nos gouvernements. Ceci pourrait compenser en partie les pertes de revenus annoncées par le plafonnement de la croissance économique.

Les retraites : nous sommes prêts... ou presque

Du fait de l'élévation de l'espérance de vie et de l'arrivée de la vague des baby-boomers à l'âge de la retraite, notre système de soutien du revenu à la retraite est sous pression. Il s'y est préparé. Il est courant de considérer notre système de revenu à la retraite en trois parties : 1) l'assistance, plus ou moins universelle selon le programme, apportée par le gouvernement fédéral; 2) le Régime de rentes du Québec; 3) les régimes complémentaires privés, les régimes enregistrés d'épargne retraite et les autres formes d'épargne.

Au plan fédéral, il est possible d'affirmer qu'en dépit de l'absence d'une capitalisation pour les programmes de Sécurité de la vieillesse ou du Supplément du revenu garanti, le financement de ces derniers n'est pas en danger. Le Vérificateur général s'inquiétait de ce que le coût de la Sécurité de la vieillesse représenterait 2,9 % du PIB en 2031, contre 2,0 % en 1998. Or, la diminution rapide du poids de la dette fédérale (et du poids du service de la dette) est telle que la marge de manœuvre existera pour financer cette augmentation. Il se pourrait que de modestes déficits soient nécessaires dans quelques décennies et, pour cela, certains (O'Neill, 2005) pensent qu'il faut préparer la population à les accepter. La culture politique anti-déficit

est très enracinée à l'échelon fédéral.

Le Régime de rentes du Québec (RRQ) serait quand à lui à flot depuis la hausse importante des taux de cotisations (de 5,6% à 9,9%) qui est intervenue entre 1996 et 2003. Le niveau de capitalisation obtenu grâce à cette hausse permettrait au RRQ de faire face à ses obligations pendant les 50 prochaines années, dans la mesure où les hypothèses économiques et démographiques du RRQ se réalisent, ce qui n'est pas une certitude. Sur le plan des comparaisons internationales, il est possible d'affirmer que le Québec est mieux outillé que plusieurs pays au plan du financement des retraites.

Le portrait n'est pas noir non plus quant aux autres véhicules d'épargne pour la retraite. Les régimes complémentaires privés sont de moins en moins nombreux, ils sont touchés par la diminution des taux d'intérêts et les mésaventures boursières mais ils sont plus solides au Canada qu'ils le sont aux États-Unis. Les niveaux d'épargne dans les REER et autres véhicules, s'ils peuvent être considérés insuffisants par certains, permettent de prédire une amélioration notable de la condition économique des aînés dans les prochaines années.

La santé et les services sociaux

Les dépenses de santé sont tout aussi sensibles que les régimes de retraite à notre évolution démographique. La raison est simple: nous consommons davantage de services de santé à un âge plus avancé pour traiter une maladie, soulager des souffrances ou simplement demeurer en santé. Les dépenses de santé n'augmentent pas forcément avec l'âge : la plus grosse partie de ces dépenses survient un an avant la mort. L'espérance de vie ayant franchie la barre des 80 ans, il est alors naturel que les dépenses de santé soient globalement concentrées à cet âge avancé.

Avec l'arrivée de la vague des baby-boomers à l'âge de 65, 75 puis 85 ans, la croissance des dépenses en santé connaîtra donc une accélération importante. Le Rapport Clair soulignait déjà que, de 1996 à 2021, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus aura augmenté de 150 %. Ce nombre continuera à augmenter considérablement: le premier baby-boomer n'atteindra l'âge de 85 ans qu'en 2040.

Le vieillissement pèse donc déjà sur la dynamique de croissance des dépenses aujourd'hui et pèsera davantage demain. Depuis 1999, la croissance annuelle des dépenses a été en moyenne de 6,3 %, ou encore 7 % en considérant les déficits des hôpitaux. Les dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux ont représenté 20,1 milliards de dollars en 2004-2005, soit 42,8 % des dépenses de programme du gouvernement. Ces montants et ces proportions sont appelées à augmenter davantage, mais à quel rythme?

Le rapport Clair émettait l'hypothèse d'une hausse annuelle moyenne de 5,1 % décomposée entre une inflation de 2 % et une augmen-

tation de 3,1 % partagée entre le facteur démographique et le facteur technologique/scientifique. Les hypothèses du récent rapport Ménard sont similaires. Le Conference Board et d'autres économistes placent ce chiffre à 4,8 % pour les deux prochaines décennies. Le ministère des Finances prévoit quand à lui une augmentation de 5,4 % à 6,4 % par année de 2005 à 2029.

Lefebvre et Soderstrom avancent que la croissance des coûts ces dernières années doit davantage à l'augmentation de la consommation de services per capita qu'au vieillissement lui-même. Ceci pourtant ne réduit pas l'acuité de la problématique: un électorat vieillissant tolérerait-il que les progrès de la pharmacie et des technologies médicales lui soit inaccessibles?

Rappelons que contrairement aux régimes de retraite, les dépenses en santé n'ont fait l'objet d'aucune capitalisation en dépit de leur sensibilité aux tendances démographiques. La vraie question devient donc: les sommes supplémentaires consacrées aux dépenses publiques de santé représentant 4 % puis 6 % de la taille notre économie, d'où proviendront-elles? Est-il possible que d'autres dépenses de l'État puissent décroître, en proportion du PIB, pour compenser la hausse fulgurante du poids des dépenses de santé? Pour combien de temps?

Vers un redressement démographique ?

Les projections économiques, fiscales et budgétaires présentées jusqu'à présent sont

fondées sur des hypothèses démographiques. Pour le Québec, le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec est fondé sur un indice synthétique de fécondité de 1,5 enfant par femme et un solde migratoire annuel moyen positif de 19 000 individus. Le Régime de rentes du Québec est plus optimiste : il mise sur un indice synthétique de fécondité de 1,57 en moyenne et un solde migratoire positif de 18 500 individus.

Si les tendances démographiques devaient s'avérer plus défavorables que ces hypothèses dans le futur, il n'est pas utile de se perdre en longues explications: les problèmes décrits plus haut

vont être considérablement aggravés. C'est une réelle possibilité: le Japon (1,40), l'Allemagne (1,36), l'Espagne (1,20), l'Italie (1,19) et tous les pays de l'ex-URSS connaissent des indices synthétiques de fécondité inférieurs au nôtre. Examinons plutôt quelle serait l'incidence d'un certain redressement démographique ainsi que les moyens qui pourraient nous permettre de le réaliser.

L'Institut de la statistique du Québec a évalué l'effet d'un tel scénario sur l'évolution de notre population. Si l'indice synthétique de fécondité se situait à 1,65 sur une longue période et que notre solde migratoire était positif annuellement de 35 000 individus, la population du Québec s'accroîtrait constamment jusqu'à représenter 9 millions de personnes en 2051. C'est 1,2 millions d'individus de plus que les 7,8 millions prévus au scénario de référence.

Ces centaines de milliers de travailleurs et de consommateurs supplémentaires amélioreraient nettement le potentiel de croissance de l'économie. Ils pourraient aider à supporter la hausse des dépenses en santé et une dette publique plus importante. A court et moyen terme toutefois, il importe d'être conscient que 10 000 jeunes de plus et 20 000 immigrants supplémentaires par année vont présenter des coûts et des défis. Si nous revenons à nos deux périodes mentionnées plus haut, il faut considérer qu'un tel redressement démographique ajoute un fardeau supplémentaires d'ici 2031 alors qu'il améliore les perspectives pour la période 2031-2051 et au-delà. Une augmentation importante de la natalité est le seul moyen de stopper la décroissance démographique. Une telle éventualité n'efface pas pour autant le phénomène du vieillissement et ses coûts pour le Québec car la transformation de la structure de la population demeure.

Améliorer la natalité

La société québécoise a beaucoup évolué depuis les dernières décennies et certaines transformations sont certainement là pour durer : la présence massive des femmes sur le marché du travail et le recul du mariage sont parmi celles-là. Une réflexion sur l'amélioration de la natalité au Québec doit ainsi prendre acte également du pluralisme de modèles familiaux et des effets des transformations du monde du travail.

Lorsque sondés, les Québécoises et les Québécois rapportent désirer en moyenne deux enfants, mais cela ne se réalise guère. Le Conseil de la famille et de l'enfance (CFE) rapporte différents freins à la réalisation du désir d'enfant. Élévation de la scolarité, stabilité conjugale, organisation du travail, situation financière des familles, etc. Soulignant le rôle des valeurs et des attitudes en matière de fécondité, le CFE constate aussi que la fécondité se déplace : elle est de plus en plus faible dans la vingtaine et augmente dans la trentaine. Ce déplacement entraîne de plus fréquentes difficultés procréatrices et limite les possibilités d'un 3^e enfant ou plus. L'accessibilité financière de l'adoption ou des technologies de la reproduction est peu soutenue au Québec par rapport un pays ouvertement nataliste comme la France.

Il existe beaucoup d'incertitude sur l'efficacité des mesures visant à améliorer la natalité. Les mesures natalistes dont l'efficacité serait mieux démontrée sont analogues aux allocations à la naissance pratiquées par l'État québécois entre 1988 et 1997. Ces allocations augmentant avec le rang de la naissances, elles ont eu un effet sur les ménages à revenus modestes ayant déjà des enfants. Ce type de mesure n'aurait toutefois pas d'effet sur la décision d'avoir un premier enfant. Depuis 1997, la politique québécoise met l'accent sur la conciliation travail/famille par le développement des services de garde et l'amélioration des congés parentaux. Les investissements ont été réalisés en réduisant parallèlement les différentes formes d'allocation directe aux familles. Un tel modèle dit scandinave est donc axé sur l'égalité entre les sexes et non centré sur les couches plus pauvres de la population. Il aurait porté ses fruits en Europe du nord mais n'est pas présent au Québec depuis suffisamment de temps pour observer ses effets. Est-ce qu'il nous faudra en faire davantage pour atteindre des objectifs précis et plus ambitieux en matière de naissances?

SUITE À LA PAGE 31

Un redressement démographique du Québec

semble ainsi possible.

Mais les résultats ne sont

en aucun cas assurés

et ne pourraient pas,

seuls, permettre de faire

face aux problèmes

liés au vieillissement.

LE CHOC DÉMOGRAPHIQUE

Faut-il rembourser la dette ?

Élément central dans l'argumentaire des auteurs du «Manifeste pour un Québec lucide», ainsi que dans la réplique que lui ont donnée les signataires du «Manifeste pour un Québec solidaire», le problème de la dette du gouvernement du Québec est devenu en 2005 un sujet de préoccupation majeure. Le ministère des Finances a lui-même lancé des consultations publiques sur le sujet.

Pourtant, cette mesure avait été écartée, en 1996, lors du Sommet sur l'économie et l'emploi. À cette époque, l'élite économique québécoise estimait suffisant d'imposer au gouvernement une loi sur le déficit zéro et de laisser la dette diminuer en matière de proportion du PIB sans pour autant commencer à la rembourser. Les temps changent.

De façon générale, une dette n'est pas nécessairement une mauvaise chose du point de vue économique notamment lorsqu'elle permet de répartir dans le temps l'amortissement de chocs économiques ou le financement d'équipements ou de services au départ coûteux, mais susceptibles de se rembourser avec le temps grâce à leur effet bénéfique sur la croissance économique. Les exemples classiques sont les grands programmes de dépenses contre-cycliques engagées par les gouvernements durant les années de récession économique, ainsi que les grandes infrastructures publiques telles que les routes ou les barrages hydroélectriques.

On pourrait toutefois y mettre aussi la grande réforme du système scolaire entreprise au Québec durant les années 1960 et 1970, disent certains économistes. Le problème survient lorsque la dette devient proportionnellement trop lourde par rapport à l'économie ou qu'elle est attribuable aux dépenses récurrentes de fonctionnement de l'État.

L'impact sur l'économie peut être de différents ordres. La théorie économique dit que les déficits et la dette exercent une ponction sur l'épargne publique tel qu'elle oblige un recours accru à l'épargne étrangère ou aux investissements directs étrangers, au détriment de la balance commerciale. L'impact macroéconomique réel d'un tel phénomène serait toutefois relativement modeste dans une économie ouverte comme celle du Québec.

Un problème plus sérieux et concret est le fardeau fiscal plus élevé qu'il faut imposer aux contribuables pour rembourser la dette, ou, dit autrement, les ressources financières dont est privé l'État, dans la réalisation de ses différentes missions, parce que cet argent doit aller au paiement des intérêts de son passif. On pourrait parler aussi du climat d'incertitude quant aux conditions fiscales futures et à l'étendue des services publics



PHOTO: JACQUES NADEAU

Le débat sur la dette pose la question de l'équité entre les générations.

qui seront disponibles dans l'avenir. Cette incertitude peut nuire à la capacité de rétention et d'attraction de la main-d'œuvre et des capitaux.

La réduction de la dette est une mesure prônée par de nombreux groupes patronaux: Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Conseil du patronat, jeunes chambres de commerce, etc.; ainsi que par une coalition d'associations de jeunes: FEUQ, FECQ, Force Jeunesse, ailes jeunesse des trois partis politiques présents à l'Assemblée nationale, notamment. Ceci n'implique pas que tous les jeunes ou tous les hommes d'affaires font de la réduction de la dette leur priorité, mais que la dette dérange certainement. Sa source paraît injustifiée et son poids futur inacceptable.

Réclamer que Québec rembourse sa dette semble pourtant incongru à la lumière des faits actuels: la dette du Québec augmente toujours significativement année après année. De manière réaliste – mais certainement moins concrète – ces groupes pourraient réclamer un ralentissement de la croissance de la dette. En effet, la dette tota-

le du gouvernement était de 105 milliards au 31 mars 2001 et de 120 milliards au 31 mars 2005. La hausse s'explique en partie par le recours à la dette pour financer certains investissements, dépenses dont le calcul échappe à la définition du déficit zéro au sens de la loi.

La croissance de la dette n'empêche pas forcément la diminution de son poids. La plupart des économistes s'accordent pour envisager l'ampleur de la dette des gouvernements en rapport avec la taille de l'économie. Ainsi, même si la dette totale du gouvernement a augmenté sensiblement depuis 2001, le ratio dette/PIB correspondant a légèrement diminué: 45,4 % en 2001 et 43,4 % en 2005. Le poids du service de la dette avait diminué encore davantage: de 2,9 % du PIB à 2,5 % du PIB. Ceci s'explique par la diminution du taux d'intérêt à moyen et long terme encouru sur la dette ainsi que par l'appréciation de notre monnaie.

Bien que le débat théorique sur le niveau optimal d'endettement soit loin d'être conclu chez les économistes, plusieurs observateurs se félicitent de cet allègement du poids

de la dette. Pourtant, la trajectoire descendante actuelle des ratios dette/PIB n'est pas satisfaisante pour deux raisons majeures dans le contexte du vieillissement démographique.

La première raison est sa fragilité. Dès qu'un ralentissement économique se produira, le déficit et le ratio dette/PIB repartiront à la hausse sous le double effet de l'accroissement des dépenses et de la stagnation du PIB. Une augmentation importante des taux d'intérêt peut avoir le même effet en tirant vers le haut le service de la dette. La réduction du ratio dette/PIB au niveau fédéral est plus solide. Selon O'Neill, la présence des surplus budgétaires fédéraux n'a pas tant pour objectif de permettre le remboursement de la dette fédérale; le rôle de la croissance économique a été beaucoup plus important que les paiements effectués ces dernières années. Ils sont le résultat d'une politique prudente délibérée qui cherche à éviter à tout prix les déficits en période économique favorable et donc à limiter l'effet d'une éventuelle récession sur la réduction à long terme du ratio dette/PIB.

SUITE DE LA PAGE 15

La deuxième raison est son insuffisance. Le ministère des Finances du Québec ne se dote à ce jour d'aucun objectif précis en matière de réduction du poids de la dette, mais considérons une réduction possible du ratio dette/PIB à 30 % d'ici 2021. Grâce à la réduction du poids de la dette, les frais d'intérêt passeraient de 2,9 % du PIB qu'ils étaient en 2001 à 1,7 % en 2021. Il s'agit d'un gain intéressant de 1,2 % en part du PIB, mais il faut le mettre en perspective : selon Robson les coûts de santé auront alors augmenté de 2,2 % en part du PIB, ils ne seraient donc qu'en partie compensés. Pire, selon plusieurs prévisionnistes, la tendance à la hausse du déficit s'engage à partir de cette période et le ratio dette/PIB recommence à augmenter. Les économies dégagées par une réduction modeste du poids de la dette apparaissent donc temporaire.

Joanis et Montmarquette soulignent que, pour un gouvernement, un remboursement de la dette comporte des avantages en terme de marge de manœuvre budgétaire à partir d'un horizon de 15 ans. Constatant eux aussi que les réelles pressions économiques découlant du vieillissement démographique se profilent au-delà de cet horizon, ils proposent différents scénarios de ralentissement de l'endettement ou de remboursement de la dette.

Dans l'hypothèse où le gouvernement continue à financer ses immobilisations par la dette mais rembourse parallèlement un milliard par année pendant 15 ans, la dette nette représente 24 % du PIB en 2021 (contre 35 % en 2006). Dans l'hypothèse où même les immobilisations seraient financées par les revenus budgétaires – une petite révolution par rapport aux pratiques actuelles – la dette nette ne représenterait alors que 17 % du PIB en 2021. L'effet sur le coût que représente le service de la dette est alors plus grand et plus durable.

S'adapter ou reculer

Le Québec, tout comme sa locomotive que sont les entreprises manufacturières, doit s'adapter rapidement à la nouvelle réalité commerciale; autrement, il subira des reculs importants.

L'émergence de nouvelles puissances industrielles et une concurrence de plus en plus féroce pour les parts de marché provoquent une transformation profonde, rapide et parfois cruelle du secteur manufacturier. Pour survivre, les entreprises doivent plus que jamais adapter leurs modèles d'affaires pour surmonter ces défis et profiter de nouvelles occasions.

Le Québec lui aussi fait face à de grands défis: vieillissement de la population, financement de la santé, développement des régions, endettement et faible niveau d'investissement. Notre habileté à les surmonter dépend de notre capacité à nous mobiliser: prendre conscience de la réalité et avoir le courage de faire les bons choix qui vont dans le sens de l'intérêt commun.

Daniel Charron,
président-directeur général,
Manufacturiers et exportateurs du Québec

Limites budgétaires et politiques

En regard du problème principal qui nous occupe, c'est-à-dire l'assurance d'un financement public durable des dépenses de santé face au vieillissement, la seule stratégie de la réduction du poids de la dette comporte toutefois au moins deux limites majeures: une limite budgétaire et une limite politique.

La limite budgétaire réside dans la capacité limitée de la réduction du service de la dette pour amortir la croissance des dépenses en santé. Même avec les sacrifices considérables que représenterait le financement comptant des dépenses d'immobilisation pendant de nombreuses années, il y a un point (repoussé considérablement dans le temps, certes) à partir duquel les immobilisations et les dépenses de santé devront être financées par des déficits budgétaires ou une fiscalité plus lourde. C'est ici que la deuxième limite, politique, s'ajoute à la limite budgétaire: rien ne garantit que les contribuables, dans 20 ou 30 ans, accepteront de recourir aux impôts ou aux déficits pour sauver le financement public du système de santé. Les générations actuelles auraient alors consenti des sacrifices sans en toucher les bénéfices au moment opportun. Placés devant cette iniquité potentielle, il est encore moins probable que les citoyens d'aujourd'hui acceptent de payer pour réduire l'endettement public.

Considérant ces limites, certains proposent d'autres formules comme l'assurance contre la perte d'autonomie et la caisse-santé et soutiennent que ces solutions offrent la perspective d'un pacte fiscal intergénérationnel plus durable.



PHOTO: JACQUES J. GRENIER

La dette sert entre autre à financer des infrastructures

Une double question d'équité

Un des critères utilisé pour déterminer s'il faut ou non réduire la dette est celui de l'équité. Il y a lieu ici de distinguer l'équité intragénérationnelle de l'équité intergénérationnelle. Le concept d'équité intergénérationnelle réfère à la distribution du bien-être entre les générations. Il y a amélioration de l'équité intergénérationnelle lorsqu'on redistribue d'une génération à bien-être élevé vers une autre à bien-être faible. L'endettement affecte l'équité intergénérationnelle puisqu'il s'agit d'un report d'impôts aux générations futures.

Puisque, depuis 100 ans, notre PIB réel s'est fortement accru alors que la durée de la semaine de travail allait décroissant, il y a lieu de croire que les générations actuelles ont un niveau de bien-être plus élevé que les générations passées. L'endettement contracté par les générations passées améliorerait donc l'équité intergénérationnelle.

Le bien-être des générations futures sera-t-il plus élevé que le nôtre? Bien que confiant en l'avenir, je note qu'il existe des facteurs – réchauffement planétaire, population vieillissante, émergence de l'Asie – qui pourraient faire en sorte que les générations futures aient un niveau de bien-être plus faible que le nôtre. Si on se laisse guider par le principe de précaution, notre désir d'équité intergénérationnelle nous impose de réduire la dette.

Il est également raisonnable de croire que malgré les écueils, les générations futures

auront un niveau de bien-être plus élevé que le nôtre. Il faudrait cependant que l'écart de bien-être entre générations futures et présentes soit énorme pour justifier la taille de notre dette. Je crois qu'il faut admettre que notre dette, élevée comme elle l'est, redistribue probablement trop en notre faveur.

Le concept d'équité intragénérationnelle réfère quant à lui à la distribution du bien-être entre les membres d'une société à un moment précis dans le temps. L'impôt progressif et la fourniture de services publics servent en grande partie à assurer un niveau acceptable d'équité intragénérationnelle.

La dette elle-même peut affecter l'équité intragénérationnelle, mais c'est son service qui doit nous préoccuper. Si les taux d'intérêt augmentaient ou qu'un ralentissement économique survenait, le service de la dette augmenterait, ce qui pourrait forcer le gouvernement à réduire d'autant ses dépenses de programmes, au détriment de l'équité intragénérationnelle. La question est donc de savoir si le service de la dette actuel se situe à un niveau acceptable.

Quel est le niveau acceptable ?

Pour en avoir une idée, un examen des données sur une longue période est utile. Au cours des 100 dernières années, le service moyen a représenté 9,6 % des dépenses totales du gouvernement alors que, pour la

période allant de la fin de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui, ce même service moyen s'est établi à 8,1 %. Je retiens de cette perspective historique que le service actuel, à 12,6 %, est élevé.

Pour s'assurer de la pérennité de nos services publics et maintenir à un niveau acceptable le niveau de l'équité intragénérationnelle, il y a lieu de diminuer le service de la dette de manière telle que les aléas de la conjoncture économique n'aient qu'un impact limité et temporaire sur la capacité financière du gouvernement. Pour y parvenir, il n'y a pas véritablement d'autre choix que de réduire la dette.

Une réduction de la dette pourrait donc être avantageuse au chapitre de l'efficacité économique et de l'équité intergénérationnelle et intragénérationnelle. Cependant, je ne suis pas de ceux qui croient que cela doit être fait de façon urgente. Plus particulièrement, je ne crois pas qu'il faille réduire la dette en sabrant dans nos services publics car cela se ferait au détriment de l'équité intragénérationnelle.

Extrait d'un article de Nicolas Marceau, économiste, professeur à l'UQAM, publié dans «Le Devoir» du 19 novembre 2005

ÉCONOMIES ÉMERGENTES

Qui a peur des nouveaux géants ?

Sur l'ensemble de l'économie du Québec, l'impact des économies en émergence reste mineur bien qu'il soit préoccupant

Mario Jodoin
Economiste

L'auteur est économiste à Service Canada. Les vues qui sont exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de Service Canada ou du gouvernement du Canada.

Les effets de la mondialisation de l'économie se manifestent de façon très concrète, surtout depuis quelques années. Pertes d'emplois dans certains secteurs, gains dans d'autres, la mondialisation engendre son lot de gagnants et de perdants.

L'être humain, en cherchant à améliorer son bien-être économique, échange des biens et des services depuis toujours. Les échanges internationaux ne sont donc pas nouveaux. Selon Deepak Nayyar (Nayyar, D. 1998. *Globalisation: The Past in our Present*), la part des échanges internationaux dans l'économie des 16 principaux pays industriels se situait à 21,2 % en 1913, est tombée à 6 % en 1950, en raison des deux guerres mondiales et de la crise de 1929, avant de remonter aux environs de 17 % en 1992.

Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la part des exportations de marchandises et de services dans le produit intérieur brut (PIB) de ses pays membres serait passée de 8 % en 1950 à 20 % en 1990, puis à 29 % en 2002 (au même niveau qu'en 2000). Alors oui, les échanges internationaux ont atteint un niveau inégalé, mais l'ordre de grandeur de leur intensité ne dépasse que légèrement et depuis peu son niveau d'avant la Première Guerre mondiale.

Malgré ces nuances, il est indéniable que la multiplication des traités internationaux, comme l'Accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, la création de l'Union européenne et les autres accords conclus sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont contribué grandement à l'intensification des échanges internationaux.

Comme on peut le voir sur le graphique 1, si la part des échanges internationaux du Québec a augmenté de façon significative entre 1981 et 1990, juste avant la signature des ententes de libre-échange, passant d'environ 20 % à 25 % du PIB, elle a bondi après ces signatures, passant de 25 % à 40 % entre 1990 et 2000, pour diminuer quelque peu par la suite (surtout du



PHOTO: PC

les importations québécoises provenant de la Chine ont augmenté davantage en trois ans entre 2001 et 2004 (augmentation de plus de 1 800 millions \$) que durant les six années précédentes

côté des exportations) en raison des difficultés économiques au États-Unis et de la hausse du dollar canadien.

Concurrence des pays émergents

Même si leur définition peut varier selon les auteurs, dans cet article les pays émergents sont des pays pauvres, en voie de développement, qui connaissent des taux de croissance économique élevés. Leur avantage comparatif sur nos économies repose en très grande partie sur le fait qu'ils versent des salaires beaucoup moins élevés à leurs travailleurs que dans les pays industrialisés. On parle d'ailleurs souvent des pays à bas salaires.

Même si les pays émergents concurrencent les pays industrialisés depuis longtemps, la valeur des importations provenant de ces pays a pris des proportions beaucoup plus importantes, surtout depuis 2001. Par exemple, on peut voir au graphique 2 que les importations

L'impact des pays émergents est variable selon les secteurs économiques

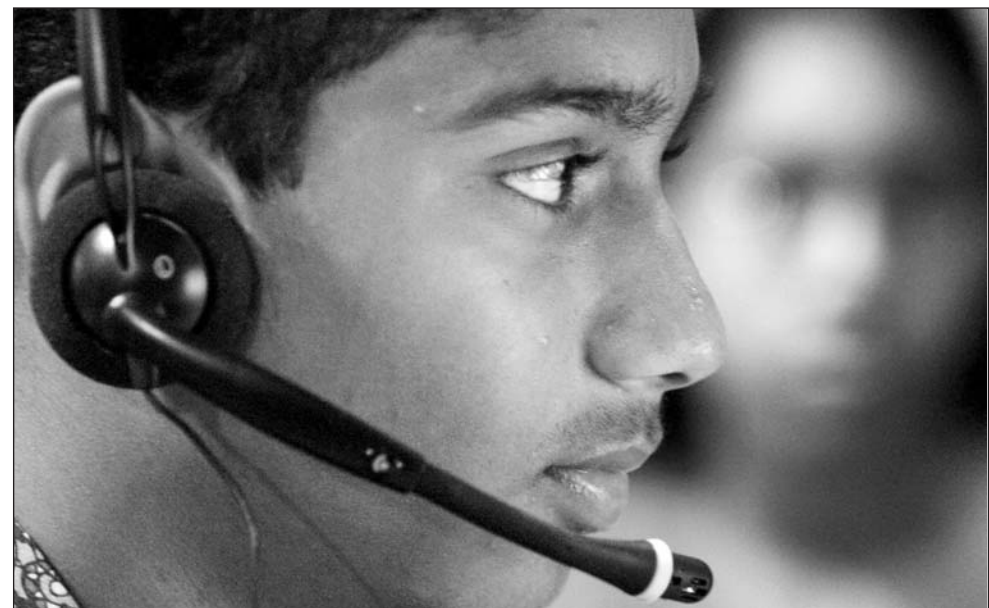


PHOTO: PC

L'Inde abrite de plus en plus de centres d'appel. Le Québec est en partie à l'abri de cette concurrence à cause de la langue

québécoises provenant de la Chine ont augmenté davantage en trois ans entre 2001 et 2004 (augmentation de plus de 1 800 millions \$) que durant les six années précédentes entre 1995 et 2001 (augmentation de près de 1 400 millions \$). Et ce rythme spectaculaire s'est maintenu au cours des neuf premiers mois de 2005, avec une augmentation de près de 600 millions \$ par rapport aux neuf premiers mois de 2004.

Malgré cela, il faut souligner que la valeur des importations provenant de la Chine ne représentent toujours en 2005 qu'un peu plus de 8 % de la valeur totale de nos importations. Malgré la croissance spectaculaire de la valeur des importations provenant de la Chine et des autres pays émergents, on ne trouve que trois de ces pays parmi les dix pays qui exportent le plus au Québec, soit la Chine au deuxième rang, mais loin derrière les États-Unis, le Brésil au neuvième rang et le Mexique au dixième rang seulement, malgré sa participation à l'ALENA.

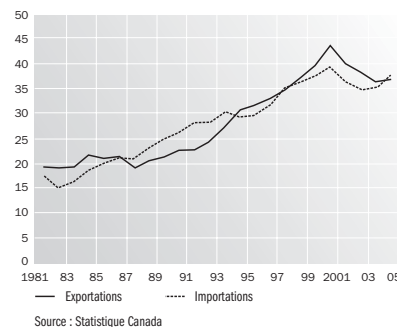
Cette concurrence pour nos entreprises ne se manifeste pas seulement sur le marché québécois. En effet, les produits de ces pays concurrencent les nôtres sur les autres marchés, surtout aux États-Unis, destination de plus de 82 % de la valeur de nos exportations internationales.

Impact selon les industries

Comme nous l'avons vu plus tôt, le commerce international influence de façon très différente les industries. C'est encore plus vrai avec la concurrence des pays émergents. En effet, comme cette concurrence repose en premier lieu sur les bas salaires qu'ils versent à leurs travailleurs, elle se fait sentir davantage dans les industries à forte concentration de main-d'oeuvre.

Industrie de la fabrication de vêtements: C'est l'industrie la plus touchée. Pendant que les importations nord-américaines provenant de la Chine grimpent en flèche, la valeur des livraisons québécoises a baissé

GRAPHIQUE 1 Évolution de la valeur des importations et des exportations au Québec, en pourcentage du produit intérieur brut (PIB)



GRAPHIQUE 1 Évolution des importations québécoises en provenance de la Chine, en millions de \$

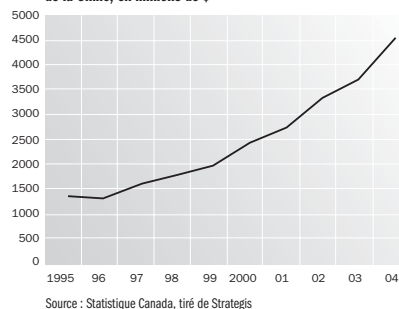


PHOTO: PC

Le Brésil est un concurrent notamment dans le domaine agricole

d'environ 30 % entre le sommet de 2001 et les six premiers mois de 2005, et le nombre d'emplois de 50 % entre 2001 et 2005, ce qui représente entre 35 000 et 40 000 emplois. Même si le pire semble derrière nous, seules les entreprises qui produisent des vêtements bien typés et celles qui servent de base manufacturière au Québec pour permettre aux détaillants de s'approvisionner rapidement pour remplacer leurs stocks vendus (principe du «juste-à-temps») sont relativement à l'abri de cette concurrence. À tout malheur quelque chose est bon, car les importations ont fait baisser les prix des vêtements. Ainsi, la part du budget du ménage moyen au Québec après impôt qui est consacrée à l'achat de vêtements est passée de plus de 11 % en 1969 à moins de 6 % en 2003.

Industrie des textiles et des produits textiles: on confond souvent cette industrie avec celle des vêtements, mais elle est foncièrement différente, étant beaucoup moins intensive en main-d'oeuvre. Elle connaît aussi des difficultés, en partie en raison de la concurrence avec les pays à bas salaires, mais surtout à cause du niveau élevé du dollar canadien et de certaines ententes entre les États-Unis et quelques pays qui les obligent à utiliser des textiles fabriqués aux États-Unis s'ils veulent y exporter des vêtements.

Fabrication de meubles et de produits connexes: La concurrence des pays à bas salaires frappe durement cette industrie. La valeur des importations de meubles chinois au Québec était 10 fois plus élevée en 2004 qu'en 1995, même si elle ne représentait en 2004 qu'un peu plus de 5 % du marché québécois du meuble. Aux États-Unis, elle était 12 fois plus élevée en 2004 qu'en 1995. Cette croissance spectaculaire s'est faite en partie au détriment des entre-

prises québécoises qui ont perdu une partie de leur part de marché aux États-Unis et au Québec.

Fabrication de produits en plastique: la forte croissance de la valeur des importations chinoises aux États-Unis et au Québec, même si cette valeur est pour l'instant de faible ampleur, pourrait entraîner là aussi une détérioration des perspectives dans cette industrie.

Centres d'appel: Le Québec est en partie épargné par la concurrence des pays à bas salaires comme l'Inde en raison de l'importance de la langue française dans les services à la clientèle. Cette concurrence pourrait toutefois freiner considérablement le développement de nouveaux centres d'appels dédiés à une clientèle anglophone.

Services informatiques et de génie: même si le Québec semble toujours gagnant dans ses échanges internationaux dans ces services, il est difficile pour l'instant de mesurer l'ampleur des effets de la concurrence des pays à bas salaires et surtout ses conséquences à moyen terme. Les entreprises locales réagissent déjà et craignent ses effets, entre autres sur les prix.

Il n'est pas toujours facile d'isoler l'impact de la concurrence des pays émergents sur l'évolution des industries par rapport à tous les autres facteurs qui l'influencent. Cela dit, il s'agit indéniablement d'un facteur prédominant pour quelques industries.

Les industries que nous avons présentées dans cette section ne sont pas les seules qui subissent la concurrence des pays émergents. L'industrie québécoise du papier serait par exemple menacée par la concurrence de l'eucalyptus brésilien, qui pousse trois à quatre fois plus rapidement que nos arbres

et fournit une pâte de meilleure qualité, quoique cette menace demeure pour l'instant difficile à quantifier.

Même si les effets de cette concurrence sont de façon globale de faible ampleur sur l'activité économique du Québec, ils sont dévastateurs pour les personnes souvent peu scolarisées qui perdent leur emploi avec peu d'espoir d'en trouver un autre et pour les communautés qui dépendent fortement de la présence d'un ou de quelques entreprises pour faire vivre leurs citoyens. Leurs effets se sont fait en outre sentir de façon soudaine, sans grande possibilité de bénéficier d'une transition en douceur.

Le courage de nos idéaux



Le Québec doit rompre avec les réflexes d'une société en continuelle réaction. À force d'être sur le qui-vive, il finit par rester sur place et s'en remettre

aux supposées vertus du laisser-faire. Il doit réapprendre à tracer lui-même sa voie pour mieux lutter à armes égales au lieu de se laisser montrer son chemin. Nous devons, collectivement, retrouver le courage de nos idéaux et nous réapproprier la responsabilité de notre avenir. Ce dont notre économie a besoin, c'est d'un projet commun de développement à l'image de nos valeurs et synonyme d'équité entre le Québec des uns et celui des autres.

Laurent Pellerin

Président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA)

L'industrie
du vêtement
est la plus
vulnérable

ÉCONOMIES ÉMERGENTES

Comment réagir à la concurrence des pays « émergents » ?

Mario Jodoin
Economiste

Plusieurs stratégies peuvent être adoptées face à la concurrence des économies émergentes comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. Nous en examinons ici quelques-unes. D'autres sont possibles.

1. Réintroduire temporairement des contingents à l'importation

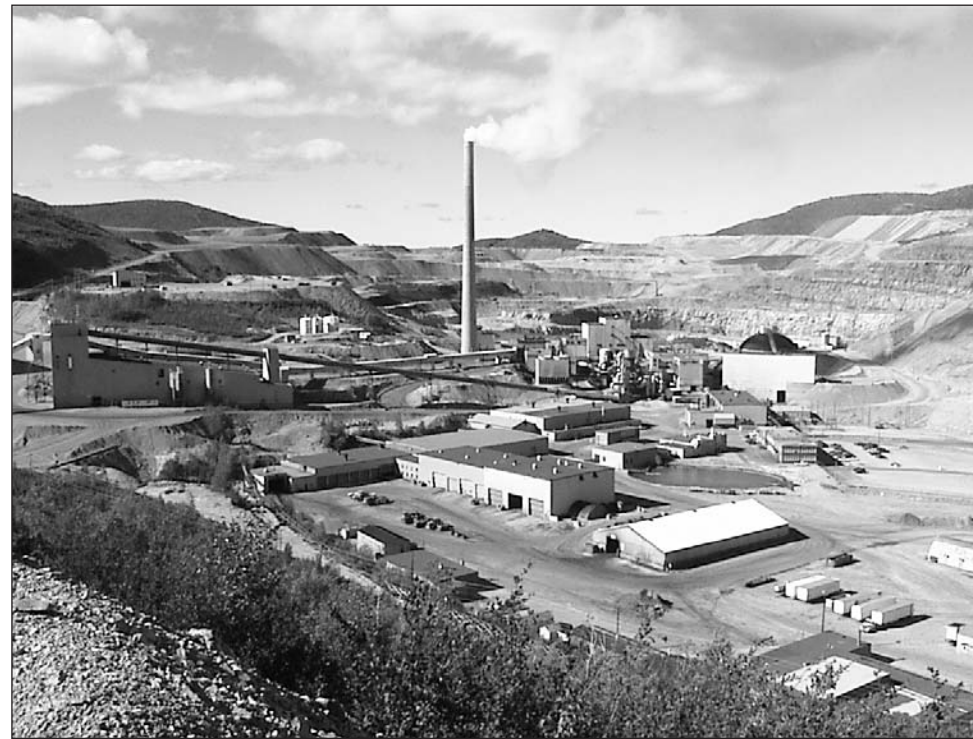
L'avantage de cette proposition, appliquée sur les produits les plus touchés, comme on le fait en Europe et aux États-Unis, est de créer une période de transition entre la situation qui prévalait auparavant et la situation actuelle ou à venir. Cette période pourrait permettre aux travailleurs des industries touchées de se réorienter ou de terminer leur période active dans l'industrie dans laquelle ils ont gagné leur vie depuis longtemps et aux entrepreneurs de s'adapter à la nouvelle réalité. Les opposants à une telle mesure prétendent que ce type d'intervention ne fait que protéger artificiellement une industrie et ne change rien aux conséquences inéluctables de la concurrence internationale. Ils croient en plus que ce type d'interventions ne peut qu'encourager les autres pays à protéger leurs industries, ce qui nuirait à nos industries d'exportation et à leurs travailleurs.

2. Soutenir nos secteurs plus traditionnels

S'il s'agit de les soutenir de façon temporaire, les enjeux liés à cette question sont semblables à ceux de la question précédente. Un soutien à long terme équivaut à adopter des mesures protectionnistes qui accentueraient les désavantages énoncés à la question précédente par les opposants à de telles mesures. Les représentants de ces secteurs prétendent à cet égard ne pas demander de mesures spéciales, mais seulement le même traitement que les secteurs dits de pointe. Ils trouvent inéquitable que leurs secteurs, qui embauchent proportionnellement beaucoup plus de travailleurs que les industries de pointe et qui font souvent vivre des communautés entières en région, ne bénéficient pas, eux aussi, d'un soutien substantiel de l'État.

3. Adopter une stratégie visant l'adaptation et la formation des travailleurs

Il s'agit de l'option qui est en général prônée par les instances gouvernementales. Elle reçoit l'appui de nombreux intervenants des milieux touchés. Elle peut produire de bons résultats. Ainsi, les activités du comité de reclassement mis sur pied à l'intention des travailleurs de l'industrie du



textile à Huntingdon en ont aidé un grand nombre à se réorienter, à retourner aux études ou à trouver un emploi. Il en est de même dans la plupart des cas de fermeture. La formation de tels comités de reclassement est d'ailleurs obligatoire dans tous les cas de mises à pied majeures. Si personne ne s'oppose à de telles initiatives, nombreux sont ceux qui les trouvent insuffisantes, notamment pour les travailleurs âgés et les personnes peu scolarisées et peu scolarisables pour qui ce serait illusoire de planifier un retour prolongé aux études ou même de trouver un emploi convenable dans une autre industrie. Dans le cas des personnes âgées, ils revendiquent le rétablissement du Programme d'aide aux travailleurs âgés (PATA) qui a été aboli il y a quelques années, programme de préretraite à l'intention des travailleurs âgés de 55 ans et plus touchés par des fermetures ou des mises à pied massives, ou la création d'un nouveau programme semblable.

4. Réorienter nos stratégies de développement vers les secteurs à forte valeur ajoutée (vers « l'économie du savoir », par exemple)

Concurrence des pays en émergence ou pas, notre économie prend un virage vers l'économie du savoir. La plupart des emplois menacés par la concurrence des pays en émergence exigent peu de compétences scolaires. Cette concurrence peut en conséquence accélérer le mouvement de transition vers l'économie du savoir. L'offre de main-d'œuvre québécoise semble bien placée pour prendre ce virage avec succès. En effet, le niveau de scolarité de la population

Concurrence des pays en émergence ou pas, notre économie prend un virage vers l'économie du savoir. La plupart des emplois menacés par la concurrence des pays en émergence exigent peu de compétences scolaires.

Que faire quand les emplois disparaissent ?

PHOTOS: ERIC DESROSIERS

Le défi énergétique



D'ici un quart de siècle, l'épuisement des réserves et l'écologie auront eu raison du pétrole : le Québec peut sortir gagnant de cette période charnière. Il a de l'énergie et elle est propre. Encore beaucoup d'hydraulique plus de l'éolien, de la géothermie et d'énormes économies d'énergie possibles. En valorisant chaque kilowatt disponible dans des industries à haute valeur ajoutée qui transforment ici jusqu'à la limite, nous pouvons créer d'immenses richesses. En plus, grâce à de patientes recherches, le Québec est plus près que quiconque de la voiture électrique. Il doit devenir un lieu majeur de production de ces véhicules et de leurs composantes. Ces deux perspectives, en plus de compter le reste, permettent de grands espoirs.

Bernard Landry

a augmenté très fortement au cours des dernières années. Mais doit-on encourager encore davantage ce virage ? Les partisans de cette approche considèrent que cette voie est la meilleure pour protéger nos emplois face à cette concurrence, car on ne peut certainement pas protéger des secteurs où le salaire versé par nos partenaires économiques est dans certains cas dix à vingt fois moins élevé que notre salaire minimum. Certains proposent de subventionner les entreprises. Il n'y a pas d'opposants comme tels aux objectifs de cette stratégie. Du côté des subventions aux entreprises des secteurs de pointe ou stratégiques, certains questionnent le coût très élevé des mesures gouvernementales, surtout en regard du nombre souvent limité d'emplois maintenus ou créés. D'autres enfin s'inquiètent sur les conséquences de telles stratégies sur la cohésion sociale. Ils craignent qu'elles n'accroissent les inégalités entre les travailleurs vulnérables (emplois précaires, faibles salaires, etc.) et ceux qui bénéficient du virage vers une économie du savoir. À ce sujet, certains n'hésitent pas à parler du danger d'un développement d'une économie à deux vitesses, surtout si ces stratégies ne sont pas accompagnées de mesures de soutien pour ces travailleurs vulnérables.

5. Profiter du marché asiatique

Bien conscients de la montée d'une nouvelle classe moyenne en Chine et en Inde notamment et de l'arrivée de millions de nouveaux consommateurs sur le marché, nos entreprises et gouvernements souhaitent en séduire le plus grand nombre. D'ailleurs, la valeur des exportations québécoises de biens vers la Chine est environ cinq fois plus élevée en 2005 qu'en 1994 et avoisine les 800 millions \$. Des firmes québécoises de génie participent en outre à des projets d'infrastructures en Chine. Dans le cas de l'Inde, la valeur des exportations a augmenté un peu moins rapidement, quoiqu'elle est presque trois fois plus élevée en 2005 qu'en 1994 et s'élève à près de 200 millions \$. Personne ne s'oppose vraiment au développement des possibilités d'affaires



PHOTOS: ERIC DESROSNIERS

La mondialisation peut avoir des effets dans la vie quotidienne chez nous.

avec la Chine et l'Inde, si ce n'est parfois sur les moyens utilisés. Certains soulèvent les difficultés d'accès et les problèmes à s'adapter à leur culture, surtout à la culture chinoise. Pour percer dans ces pays, il faut souvent y investir et s'y installer, ce qui ne permet pas de créer beaucoup d'emplois au Québec. D'autres mettent en garde contre les dangers de voir les Indiens et les Chinois s'accaparer des technologies occidentales, légalement ou pas, pour les concurrencer par la suite sur leur propre marché. Certains, enfin, s'inquiètent du non respect des droits de la personne dans ces pays.

6. Influencer les conditions de production dans ces pays (conditions de travail, respect de l'environnement)

La croissance phénoménale de la présence de produits provenant de la Chine et d'autres pays émergents sur les tablettes de nos magasins soulèvent de nombreuses questions éthiques, tant chez les partisans que chez les opposants à la mondialisation. Les opposants refusent d'encourager la production dans des entreprises provenant des pays émergents qui offrent des conditions de travail trop souvent déplorables aux travailleurs de ces pays ou qui favorisent le travail des enfants. D'autres soulèvent la dégradation de l'eau et des conditions de vie

La croissance phénoménale
de la présence de produits
provenant de la Chine
et d'autres pays émergents
sur les tablettes de nos
magasins soulève
de nombreuses questions
éthiques, tant chez les partisans
que chez les opposants
à la mondialisation

des populations rurales des pays émergents en raison de la pollution générée par la croissance phénoménale des entreprises manufacturières, par leur manque de respect envers l'environnement et par l'insuffisance de normes gouvernementales et de contrôle en la matière. De l'autre côté, nous bénéficions comme consommateurs de produits beaucoup moins chers. Cela permet aux moins riches de chez nous de conserver un niveau de vie minimal et à tous de consacrer une part plus élevée de leurs revenus à l'achat d'autres biens et services qui améliorent leur bien-être matériel. Si personne n'approuve les conditions de travail des ouvriers de ces

pays et l'embauche d'enfants par leurs entreprises, plusieurs soulignent que si ces emplois sont dégradants selon les normes occidentales, ils permettent tout de même aux ouvriers de nourrir leurs familles et aux enfants d'éviter la prostitution, l'indigence et la criminalité.

7. Modifier la gouvernance mondiale

La mondialisation se reflète par bien d'autres aspects de la vie actuelle que par la seule évolution des échanges économiques de biens et de services. Elle joue en effet un rôle sur les modes de production, l'équilibre du système financier international, la diffusion de la culture, la propriété intellectuelle,

le droit du travail, la pollution, les changements climatiques, les politiques de prévention en matière de santé, les interventions pour contrer le terrorisme et le crime organisé, l'organisation des services sociaux, l'offre de services en éducation, etc. Si la mondialisation est loin d'être le seul facteur à influencer ces questions, son rôle important en la matière est en général reconnu tant par ses partisans que par ses opposants. Les effets de la mondialisation sur toutes ces questions ont en commun de remettre en question, de façon limitée dans certains cas, de façon importante dans d'autres, le rôle et la souveraineté des États. Face à cette situation, certains favorisent le laisser-faire, tandis que d'autres prônent la création de nouveaux modes de gouvernance mondiale.

Les premiers croient que les États doivent conserver toute leur souveraineté sur ces questions et qu'aucun pays ou groupe de pays ne doivent obliger un autre pays à modifier ses politiques en ces matières. Cette philosophie est celle qui domine actuellement et explique l'appui bien inégal aux mesures mondiales que voudraient voir adopter les organisations internationales en matière de changements climatiques (protocole de Kyoto), de circulation de biens et de capitaux (Organisation mondiale du commerce), de droit du travail (Organisation internationale du travail), de santé (Organisation mondiale de la santé), d'éducation (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), etc. Chaque pays peut en effet adhérer ou non à ces ententes et organismes selon ses propres priorités. Ils reposent en outre sur la bonne volonté des membres ou signataires, puisqu'ils ne prévoient pas tous de mesures coercitives ou de moyens pour obliger les récalcitrants (tribunaux d'arbitrage, instances suprêmes, etc.), membres ou non, à agir en fonction de ces ententes et des décisions de ces organismes. Ces partisans de la primauté de la souveraineté des États ne s'entendent toutefois pas sur tous les aspects de cette question. Ainsi, parmi eux, certains favorisent carrément le laisser-faire, jugeant que les forces du marché sont beaucoup plus efficaces que des instances gouvernementales, internationales ou locales, pour arriver à la meilleure solution pour l'humanité.

D'autres croient au contraire que la perte de pouvoir et de souveraineté des États doit être compensée par la création de nouveaux modes de gouvernance mondiale, puisque les organismes actuels ne peuvent exercer ce rôle en raison de leur peu de prise sur les décisions individuelles des États membres et sur les actions des pays qui ne sont pas membres. Un bon nombre de ces organismes éprouvent en plus des problèmes de crédibilité en raison de leur composition et du questionnement sur leur véritable représentativité (nombre de pays membres, mode de prise de décisions, etc.). Les partisans de cette ligne d'action concèdent que la tâche ne sera pas facile, mais ne voient guère d'autres solutions pour encadrer la mondialisation et ses conséquences complexes et interreliées. Encore là, ces partisans ne s'entendent pas tous sur les moyens pour arriver à une telle gouvernance mondiale, qui demeure encore bien floue en termes d'organisation concrète et de fonctionnement.

Le déclin des régions ressources

Régions : des difficultés réelles, des signes encourageants



PHOTOS: ERIC DESROSIERS

Murdochville. La petite ville gaspésienne a dû réorienter son économie après la fermeture de la fonderie de Noranda en 2002.

Paule Vermot-Desroches
Journaliste

En 1960, quelque part entre Baie-Comeau et Labrador City, on découvrait un extraordinaire gisement minier de fer. Il ne fallut pas beaucoup de temps pour qu'une petite ville naisse autour de ce gisement, où l'on vit apparaître les mines de Lake Jeanine et Firelake. Gagnonville est née de la découverte de cette richesse naturelle et plusieurs travailleurs, en quête d'un emploi stimulant et d'un avenir prospère, ont été les premiers à occuper ce territoire. Des familles y ont été fondées, des enfants y sont nés.

En 1985, la ressource s'épuise, la richesse s'envole. Que peut-on espérer de plus de cette localité, fondée 25 ans plus tôt sur une seule et même idée, une seule et même activité économique, un seul véritable gagne-pain pour toute la communauté? En 1985, le gouvernement a choisi de fermer Gagnonville, de lui redonner sa nature première, soit un endroit où les arbres poussent, où les lacs sont en abondance.

Aujourd'hui, il ne reste de Gagnonville qu'un croisement de chemins en asphalte. L'intersection principale de la municipalité a été laissée en guise de vestige. Une pancarte indique que, vingt ans plus tôt, des gens ont

vécu à cet endroit, dans une ville où la richesse semblait infinie.

Cette histoire s'est déroulée il y a à peine 30 ans, mais déjà la plupart des Québécois ont oublié le nom de Gagnonville.

La fermeture systématique d'une petite municipalité qui perd sa principale activité économique peut paraître marginale, dans un contexte où l'on parle de développement durable, d'économie du savoir et d'occupation du territoire. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, le Québec se retrouvait de nouveau placé devant un tel dilemme. En 2002, Murdochville en Gaspésie apprenait que Noranda fermait définitivement sa fonderie, mettant ainsi à pied 300 travailleurs. Trois ans plus tôt, le même nombre de travailleurs perdaient leur emploi avec l'épuisement des ressources minières de la municipalité. Par voie de référendum, 65% de la population se prononçait alors en faveur de la fermeture définitive de la municipalité. Mais seul le gouvernement avait le pouvoir de décider d'un tel acte.

Depuis, Murdochville a recentré ses activités autour des énergies renouvelables, comme l'énergie éolienne, le développement récréotouristique ainsi que les nouvelles technologies de l'information et des communications. Une ère nouvelle pour cette petite municipalité, encore bien fragile tant économiquement que dans la croyance populaire. Car on a beau miser sur une nouvelle économie, il n'en reste pas moins que Murdochville est passée du statut de petite ville à

celui de village. Beaucoup de gens ont quand même quitté. Les maisons ont rapidement perdu de la valeur foncière, il n'y a pas ou peu de demandes pour les achats ou les rénovations des maisons. Murdochville n'est pas morte mais elle n'est plus la même.

Les villes mono-industrielles sont vulnérables

Le Québec d'aujourd'hui n'est visiblement pas à l'abri de revivre ce genre d'histoire. Les régions ressources du Québec regorgent de ces municipalités dont la santé économique dépend souvent des matières premières, des ressources naturelles et des industries de transformation. Car malgré tout, n'oublions pas que les industries de la pêche, des forêts et des mines ne constituent à peine qu'un pour cent des emplois au Québec en janvier 2006, avec 43 000 emplois occupés sur plus de 3 746 000 emplois, tous secteurs confondus. Un bien petit secteur pour développer un aussi grand territoire.

Gagnonville est enterrée. Schefferville, de son côté, meurt à petit feu depuis une trentaine d'années. Et que peut-on dire de Fermont ou encore de Témiscaming, qui a eu bien peur lors de la fermeture de la CIP et de son remplacement par Tembec en 1972? Témiscaming vit toujours seulement sur une entreprise de pâtes et papiers. Quel sort sera réservé à ces municipalités d'ici quelques années?

La situation mondiale ne permet pas de tracer des perspectives jovialistes. Les éco-

nomies émergentes entrent directement en compétition avec les entreprises québécoises, spécialement dans le secteur manufacturier et de la transformation. L'épuisement des ressources naturelles frappe de plus en plus les différentes régions ressources, qui doivent redoubler d'efforts pour renouveler et maintenir en vie leur économie. L'évolution technologique permet de faire plus avec de moins grands besoins de main d'œuvre. La perspective de la compétitivité des grands centres poussent les jeunes à délaisser les régions ressources dans l'espoir d'obtenir un emploi plus stimulant.

La décroissance démographique des régions ressources est amorcée. Six régions ont déjà connu un certain dépeuplement depuis dix ans, montre le sociologue Simon Langlois dans *L'Annuaire du Québec 2005* : la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue. La région de la Mauricie-Bois-Francs est la dernière à s'être ajoutée à cette liste. La région de Montréal a aussi perdu de sa population au profit des régions adjacentes (Monterégie, Lanaudière, Laurentides).

Les sources d'espoir

La difficulté des régions ressources à bien tirer leur épingle du jeu dans l'économie québécoise est bien réelle. Mais tout espoir n'est pas perdu, bien au contraire. D'abord, toutes les régions québécoises ne sont pas

en déclin. Certaines sont en croissance, tant sur le plan démographique que sur le plan économique. La population des Laurentides a crû de 20 % entre 1991 et 2003. Celle de Lanaudière de 15 % durant la même période, celle de l'Outaouais de 12 %, y compris même celle du Nord-du-Québec (de 4 %).

Les régions intermédiaires du Québec se tirent une fois de plus assez bien d'affaires au cours des derniers mois. Le Centre-du-Québec, l'Estrie, la Mauricie, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et l'Outaouais sont ces régions qui forment une énorme couronne autour de la région métropolitaine. Elles jouissent d'une proximité avec les centres urbains de Québec, mais surtout de Montréal. Dans une proportion égale, elles ont toutes profité de cette proximité spécialement grâce au secteur des services. On remarque d'ailleurs la meilleure performance en emploi dans les trois régions qui forment la couronne directe de la métropole, soit Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie.

Lanaudière se démarque des autres avec le meilleur taux d'emploi du Québec au second trimestre de 2005, soit 64,5 % contre 60,3 % pour la province. Son taux de chômage à 5,6 % bat largement le résultat des autres régions. Le taux de chômage est à 7 % dans les Laurentides, de 6,5 % en Montérégie (contre 8,2 % pour l'ensemble du Québec). Il y avait longtemps qu'on n'avait pas connu un taux de chômage aussi bas en Mauricie, spécialement à Trois-Rivières, qui se voulait pourtant la capitale mondiale du chômage. En août, il est à 8 %. La proximité d'Ottawa est toujours bénéfique pour l'Outaouais. Avec un taux de chômage de 7 %, la région connaît actuellement une bonne période, même si l'industrie forestière est souffrante.

Le vent, le tourisme, le transport et l'initiative locale

De toutes les régions ressources, le Bas-Saint-Laurent est sans doute la région qui a le mieux tiré son épingle du jeu depuis l'an 2000. Entre 2000 et 2004, l'emploi s'est accru annuellement de 3,8%, la population active a fait un bond annuel moyen de 3,5 %. Le taux de chômage est donc passé de 10,4 % en 2000 à 9,3 % en 2004. Le secteur manufacturier de la région, notamment, connaît une forte croissance. Cette région, qui depuis toujours profite de la proximité du centre urbain de Québec, s'identifie de plus en plus à une région proximale de Montréal.

L'amélioration des réseaux de communication et de transports vers le Bas-Saint-Laurent la rapproche encore plus de la métropole, au même titre que les régions intermédiaires. L'Université du Québec à Rimouski rayonne avec son campus à Lévis et lui permet donc une porte d'entrée vers les grands centres urbains, surtout Québec. La Pocatière et sa division de Bombardier a permis la naissance, au cours des dernières années, de plusieurs PME qui gravitent autour de cette grande entreprise, soit dans les municipalités de Kamouraska, Saint-



PHOTO: JACQUES NADEAU

L'agriculture bio est l'une des façons de diversifier l'économie régionale.

André-de-Kamouraska, Saint-Jean-Portjoli, etc. Le tourisme, du côté de Kamouraska ou l'Île-Verte notamment, se porte bien. Un potentiel neuf de développement ne demande qu'à être mis de l'avant à Gros-Cacouna, alors que le gouvernement souhaite y voir développer un projet de port méthanier de plus de 660 millions de dollars, projet financé et conduit par Petro-Canada et TransCanada pipelines.

Cependant, ce rythme effréné de création d'emplois depuis 2000 ne pourra être maintenu, prévoit l'économiste Gerald Dubé, à cause notamment des difficultés prévisibles de l'agriculture continuera et de l'industrie forestière. Des baisses d'effectifs chez Bombardier à La Pocatière sont également prévues et ce malgré la perspective de l'es- sor de l'éolien dans la région.

Avec le nouvel appel d'offre d'Hydro-Québec, la capacité éolienne du Québec s'élèvera à près de 2500 MW d'ici la fin de la décennie. Ces perspectives seront profitables pour l'est du Québec. Plusieurs entreprises s'implantent déjà à Matane et Rivière-du-Loup, là où la « ressource naturelle » qu'est le vent abonde.

Après avoir connu des heures sombres, notamment à cause du 11 septembre 2001, de la guerre en Irak, du SRAS et de la montée du dollar canadien, le tourisme reprend un peu de vigueur. Les Européens débarquent de plus en plus au Québec pour voir cette « cabane au Canada » et profiter de ces nombreux attraits

qui font, depuis des années, la renommée de la province. En 2004, 28,3 millions de touristes visitaient l'une ou l'autre des régions du Québec, soit une hausse de 3,1 % par rapport à l'année précédente. De ce nombre de touristes, plus des trois quart provenaient du Québec, 12,9 % du reste du Canada, 8,3 % des États-Unis et 3,4 % des autres pays. Ils

ont dépensé plus de 7,2 milliards de dollars au Québec en 2004. La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ont fait bonne figure, avec respectivement 6,7 % et 5,9 % de hausse d'achalandage en hébergement. Dans plusieurs régions, les sentiers et les circuits se développent, les projets de développement redonnent un sens à une économie encore fragile mais qui veut se diversifier. Les projets de villégiature de luxe se multiplient.

De cette réalité surgissent souvent des initiatives locales qui finissent par faire la différence pour des communautés isolées. Prenons l'exemple de l'Anse-à-Beaufils, en Gaspésie. Ce petit port, situé entre Percé et Chandler, était autrefois prospère avec son usine de transformation des produits de la mer, installée à proximité du quai. Avec les difficultés connues dans l'industrie des pêches, l'usine a fermé ses portes. Depuis, avec l'aide des intervenants locaux, comme le CLD, la municipalité et les représentants des différents paliers de gouvernement sur place, la vieille usine a été transformée en lieu touristique, où l'on retrouve un café-bistro, une salle de spectacle, une salle d'exposition, un studio d'enregistrement, ainsi que des sentiers aménagés tout près et l'accès à la plage.

Le Festival en chanson de Petite-Vallée en est un autre exemple. Né d'une initiative locale, le festival a acquis une notoriété nationale.

De nouvelles initiatives sont déjà proposées pour transformer ou diversifier l'économie de plusieurs régions. Une nouvelle vocation pour la forêt, pour l'exploitation des ressources forestières, est proposée par Solidarité rurale du Québec. Dans un mémoire remis à la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, l'organisme rappelle les nombreuses autres utilités de la forêt et la nécessité de se tourner vers des initiatives locales pour l'aider à se développer. Selon Solidarité rurale, on retrouve beaucoup plus en forêt qu'une simple matière première, trop souvent considérée au premier degré par les grandes entreprises. Les activités de plein-air sont à développer, le sirop d'érable, les biocombustibles, les plantes médicinales, l'eau pure, les habitats fauniques et la biodiversité, pour ne nommer que ceux-là.

Solidarité rurale donne ainsi l'exemple de la Corporation de gestion forestière de Notre-Dame de Lorette, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mise sur pied en 1994, la corpo-

ration gère pour son propre compte plus de 2500 hectares de forêt, conformément aux valeurs de respect de la ressource naturelle et de développement durable.

L'exode des jeunes n'est pas irréversible

Un autre exemple d'initiative locale, serait l'exemple du village de Saint-Camille, à l'est de Sherbrooke. Cette communauté de 440 habitants, dont le taux de chômage est deux fois moins élevé que celui de la province et où le nombre d'élèves a plus que doublé à l'école du village en 15 ans, se développe principalement grâce à l'initiative locale. Cette communauté semblait pourtant destinée à un lent déclin. Depuis 15 ans, les habitants se retroussent les manches. Le magasin général, déserté au début des années 1980, a été transformé en centre culturel et communautaire. Le presbytère, lui aussi abandonné, renaît en coopérative d'hébergement et de soins de santé pour les aînés. La coopérative La Clé des champs, spécialisée dans le maraîchage, l'agroforestier et la transformation, voit le jour. La municipalité crée un parc agrovillageois de 17 terrains disponibles pour les propriétaires qui veulent construire des habitations selon des normes écologiques. Les habitants choisissent eux même de ne pas sombrer dans la fatalité et de cultiver le développement local pour assurer l'avenir de leur collectivité.

Au Québec, la question de l'exode des jeunes a été étudiée plus d'une fois. Un récent sondage mené par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue démontre que les jeunes de 20 à 34 ans sont intéressés à leur région d'origine. En effet, entre 41 % et 57 % des jeunes qui migrent pour une première fois le font dans leur région d'origine. Par ailleurs, l'argument principal des jeunes qui quittent leur région d'origine n'est pas relié aux perspectives d'emploi, mais se traduit comme suit : « Pour vivre ma vie ». Faire leurs propres expériences, acquérir de la maturité et poursuivre des études font partie de leurs motivations. De plus, seulement 47 % des répondants souhaiteraient vivre dans une grande ville ou sa banlieue alors que 25 % souhaitent vivre à la campagne, 21 % dans une ville moyenne et 7 % dans un village. Dans la plupart des cas, le retour vers le lieu d'origine est souvent considéré.

La situation mondiale ne permet pas de tracer des perspectives jovialistes. Les économies émergentes entrent directement en compétition avec les entreprises québécoises, spécialement dans le secteur manufacturier et de la transformation.

LE DÉCLIN DES RÉGIONS RESSOURCES

Développer les régions : des pistes

Paule Vermot-Desroches
Journaliste

Que faire pour assurer le développement des régions? Nous présentons ici – trop brièvement – quelques pistes de réflexions.

Décentraliser vers les communautés d'appartenance. Le développement des régions doit passer par une décentralisation des pouvoirs vers les communautés d'appartenance. Voilà ce que croit notamment Yvon Leclerc, chargé de projet au siège social de l'Université du Québec et directeur de l'Association des centres locaux de développement du Québec de 1998 à 2003. On encourage donc ici les paliers de gouvernement à donner plus de pouvoir, plus de ressources et de possibilités aux intervenants locaux. C'est en passant par les MRC et en décentralisant certains pouvoirs vers les communautés que le développement pourra se faire plus efficacement. Les pouvoirs décisionnels concernant le financement de projets locaux, d'implantation de PME en font notamment partie. Pourquoi? Parce que les intervenants locaux ont les deux pieds dedans! « Si la redistribution de la richesse se fait par le gouvernement central, sa production se fait localement. Et à ce propos, il n'y a pas deux Québec dans un, mais une bonne centaine de territoires qui se comparent difficilement les uns aux autres », dit Yvon Leclerc. Le gouvernement central doit cependant demeurer le gardien des valeurs, dont les principales ici sont la démocratie et la justice sociale.

Les régions doivent s'adapter. Vouloir se développer, c'est accepter le changement. La clé, c'est l'adaptation, estime Bernard Vermot-Desroches, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières. L'adaptation est précisément une forme de gestion du déclin des régions, dit-il. C'est être capable de reconnaître ses faiblesses et d'y subvenir en développant les forces nouvelles ou potentielles qui restent. C'est aussi pourvoir accepter les changements parfois brusques dans le domaine culturel. Présentement, la Gaspésie cherche à adapter son économie à la nouvelle réalité. L'industrie de la pêche n'est plus ce qu'elle était, mais le développement éolien et le tourisme annuel constituent en eux-seuls l'adaptation de la Gaspésie au changement. Ne pas s'adapter, c'est chercher à demeurer ce que l'on a été, souvent pour le pire. Ne pas s'adapter peut signifier mourir. Un bon gouvernement devrait donc être un bon guide qui, conscient de ce phénomène, favoriserait à terme les adaptations nécessaires en aidant parfois directement les régions, et simultanément en gérant ces transformations, ces adaptations « que certains pessimistes appellent déclin », précise-t-il.

Encourager le développement des PME. La solution miracle, efficace et peu coûteuse pour les gouvernements afin de redonner vie à l'économie de chacune des régions n'existe pas. Pour le titulaire de la Chaire Bombardier en gestion du changement technologique dans les PME à l'Institut de recherche sur les



PHOTO: JACQUES NADEAU

Pour l'avenir des régions, on peut désormais exploiter la forêt autrement.

PME de l'UQTR, Pierre-André Julien, la question de l'argent n'est pas la bonne question à poser. « Peu importe la solution mise de l'avant, ça coûtera toujours de l'argent », fait-il remarquer en entrevue. Le développement local passerait donc par les PME, l'implantation de petites et moyennes entreprises dans un milieu qui s'adapterait à leur arrivée et formerait ainsi une diversité économique. « Ce sont en particulier certaines nouvelles ou anciennes PME se mettant à croître très rapidement qui dynamisent une région en entraînant toutes sortes de services à leur suite (services conseil non traditionnels, distributeurs combattifs, centres de recherche et de valorisation liés à la nouvelle économie du savoir) qui, en retour, stimulent ces entreprises et d'autres entreprises de la région pour créer finalement une spirale de développement particulièrement motrice. »

Faciliter la transition vers l'économie du savoir

Les chercheurs Mario Polèse et Richard Shearmur soulignent, dans leur ouvrage « La périphérie face à l'économie du savoir », le réel impact spatial qu'a l'économie du savoir sur les territoires. Cette forme d'économie est décrite par les auteurs comme « un terme commode désignant habituellement les activités dans lesquelles le "savoir" au sens large, est devenu un intrant de première importance ». On insiste donc sur le fait que la compétitivité de plusieurs industries dépendra directement de la qualité de la main-d'œuvre (information, expérience et savoir-faire des travailleurs). « Les régions les plus capables d'attirer la main-d'œuvre nécessaire à l'économie du savoir, c'est-à-dire les travailleurs dotés d'un haut niveau d'instruction et de compétence, seront les plus avantagées. [...]

Le principal défi des régions qui souhaitent attirer les industries du savoir consiste donc à entretenir et à conserver un tel bassin d'expertise ». L'émigration des jeunes et des personnes instruites se fait au profit des grands centres urbains. Cette tendance ne pourrait raisonnablement être renversée, mais on peut penser à l'implantation d'incitatifs pour les étudiants post-secondaires universitaires qui désirent s'installer dans les régions périphériques. Voici quelques exemples d'incitatifs proposés par Polèse et Shearmur: remboursement des frais de scolarité ou des dettes d'études, chaires de recherche pour les institutions, exemptions d'impôt pour les étudiants d'institutions post-secondaires, bourses aux étudiants de deuxième et troisième cycle et aux stagiaires post-doctoraux, etc. Dans cet ouvrage, les auteurs préfèrent mettre l'accent sur la création d'emploi plutôt que sur les mesures de soutien du revenu. Ils soulignent qu'il importe d'adapter les stratégies d'intervention aux caractéristiques des régions.

Vers une politique d'occupation du territoire. Il existe une forte corrélation entre le nombre et la qualité des emplois offerts en région et la disponibilité de la main-d'œuvre. C'est ce que nous a fait remarquer Clermont Dugas de l'Université du Québec à Rimouski. Emmenez des emplois en région, la main-d'œuvre suivra! C'est à ce niveau que M. Dugas souligne la contribution exceptionnelle au développement régional qu'a été l'implantation du réseau des Universités du Québec dans la province. Avec des lieux d'enseignement, de recherche et de savoir situés à Montréal, Trois-Rivières, Québec, Chicoutimi, Rimouski, Rouyn-Noranda et Gatineau, le réseau UQ forme ainsi une main-d'œuvre qualifiée au sein même de

plusieurs régions. Le développement économique du Québec ne peut se faire si l'apport important des régions ressources est négligé. C'est pourquoi plusieurs spécialistes, dont M. Dugas ainsi que Marc-Urbain Proulx de l'Université du Québec à Chicoutimi, prône la nécessité d'une politique d'occupation du territoire. À travers la concurrence canadienne, Montréal doit miser sur sa périphérie pour maintenir son leadership métropolitain. Cette périphérie fournit tant des ressources importantes (hydroélectricité, bois, capital humain...) qu'un important marché aux distributeurs montréalais. Marc-Urbain Proulx avance qu'une politique de l'occupation du territoire québécois permettrait un contrôle et une maîtrise de la propriété des territoires. Plusieurs mesures devraient alors être adoptées pour faciliter cette occupation. On n'a qu'à penser à l'amélioration des moyens de communication, souligne Clermont Dugas. Le réseau ferroviaire du Québec devrait être développé davantage dans cette optique, par exemple, afin de faciliter le transport des marchandises et de relier les régions aux centres urbains par un moyen beaucoup plus rapide. De plus, selon l'Union des municipalités du Québec, une telle politique devrait d'abord privilégier la formation d'une main-d'œuvre qualifiée en région. « L'activité économique des régions étant de moins en moins agricole et de plus en plus axée vers des secteurs de production industrielle et de services, le gouvernement devra doter les régions d'une base sociale solide en privilégiant la formation de la main-d'œuvre et l'aide aux entreprises. »

Miser sur le développement économique durable



Devant la concurrence mondiale plus féroce que jamais, le Québec doit miser sur le développement économique durable. Il doit ainsi améliorer sa productivité, en continuant de miser sur la croissance de son taux d'investissement, de ses capacités innovantes et de la taille de ses entreprises, tout en réduisant son fardeau fiscal.

Le Québec doit aussi mettre en valeur ses nombreux atouts. Nous offrons une main-d'œuvre hautement qualifiée et plus stable que dans bien des endroits. La fiabilité de l'approvisionnement énergétique aussi donne au Québec une longueur d'avance. Enfin, la stabilité sociale et démocratique revient au rang des premiers critères considérés par les investisseurs.

Pierre Shedleur
Président du conseil, PDG
Société générale de financement
du Québec (SGF)

LE DÉCLIN DES RÉGION-RESSOURCES

Agriculture : faut-il revenir au protectionnisme ?

Vicky Boutin
Journaliste

Les produits de la terre ne sont pas des produits ordinaires. Ils sont à la base même de la vie. Dans bien des cas, ils constituent le moteur économique des zones rurales, non seulement dans des coins reculés d'Afrique, mais aussi dans plusieurs régions du Québec. Le caractère unique de l'agriculture a maintes fois été évoqué lors des négociations internationales visant à accroître la fluidité des échanges à l'échelle du globe.

Depuis 1995, l'agriculture ne bénéficie plus de statut particulier. Elle est au cœur d'intenses tractations entre les États membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les enjeux sont énormes, et les conséquences se feront sentir jusqu'au fond des campagnes québécoises. Or, la situation précaire des agriculteurs québécois sème déjà l'inquiétude. La passion des hommes et des femmes de la terre suffira-t-elle à surmonter ces nouvelles règles du jeu ?

Le secteur bioalimentaire occupe une place importante dans l'économie québécoise. Il procure près d'un emploi sur huit ou environ 12 % de tous les emplois au Québec. En 2003, l'industrie bioalimentaire, excluant le commerce de gros, représentait près de 7 % du produit intérieur brut total du Québec. L'agriculture est le premier employeur du secteur primaire au Québec. Selon les données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la production est assumée par près de 30 000 entreprises agricoles, qui fournissent directement du travail à 50 000 personnes.

Les dernières années ont été particulièrement difficiles pour de nombreux producteurs, notamment pour ceux spécialisés dans la production bovine. En 2002, le revenu net des agriculteurs a atteint son plus bas niveau en 25 ans. Les données de Statistique Canada indiquent qu'il a chuté en 2002 de 54 %, passant de 862 millions \$ à 397 millions \$, soit une moyenne de moins de 20 000 \$ par ferme.

Cette dégringolade est principalement attribuable à la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la vache folle, et à l'embargo qui a suivi sur le bœuf canadien. Les revenus des producteurs ne cessaient de diminuer, alors que les frais d'exploitation augmentaient. Cette situation a mis le moral des agriculteurs à plat.

Cette crise du revenu a toutefois des causes beaucoup plus profondes, liées notamment aux pressions du libre-échange.

Les nouvelles règles du jeu

Les 149 États membres de l'OMC souhaitent ouvrir davantage les frontières afin de rendre fluide l'échange de produits, notam-



PHOTO: JACQUES NADEAU

Le revenu des agriculteurs a décliné radicalement ces dernières années

ment agricoles, sur le marché mondial.

À la base, cette ouverture préconisée à l'OMC vise à améliorer la situation des pays en développement, particulièrement ceux d'Afrique, où la situation économique a changé au cours des dernières décennies.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans les années 1960, l'excédent commercial agricole global des pays en développement était de sept milliards de dollars E.-U. par an. Quarante ans plus tard, ces États sont devenus des importateurs nets de produits agricoles.

Les énormes subventions versées par les pays industrialisés à leurs producteurs agricoles, comme aux États-Unis ou en Europe, ont aussi encouragé la surproduction. Les agriculteurs des pays développés ont profité de ces mesures, mais ce fut au détriment de ceux des pays en développement.

L'Accord sur l'agriculture, issu des négociations commerciales multilatérales du

cycle d'Uruguay, est venu mettre un terme au statut d'exception du secteur agricole. Pour vaincre les distorsions sur le marché, les parties se sont engagées à ouvrir graduellement leurs marchés agricoles et à changer leurs politiques intérieures en matière d'agriculture.

Aujourd'hui, malgré ces intentions, l'intervention de l'État est encore bien présente dans de nombreux pays développés, notamment en raison de la forte opposition de puissants lobbys agricoles opposés à la libéralisation.

Le secteur bioalimentaire occupe une place importante dans l'économie québécoise. Il procure près d'un emploi sur huit ou environ 12 % de tous les emplois au Québec.

Selon le directeur du Centre d'études internationales et mondialisation à l'UQAM, Christian Deblock, ce sont effectivement les pays développés qui profitent le plus de cette libéralisation. Il rappelle que « lors des négociations de l'ALE-

NA, on disait que les produits du Mexique allaient envahir le marché américain. Si on regarde dix ans plus tard, ajoute-t-il, c'est plutôt l'agriculture mexicaine qui est menacée par les exportations américaines ».

Les conséquences au Canada

Au Québec, comme dans le reste du pays, certaines productions bénéficient d'un traitement particulier. Le lait, les œufs et la volaille, qui représentent 40 % des recettes agricoles du Québec, sont regroupés sous un système de gestion de l'offre, pour éviter la chute de prix. Ce système limite l'entrée sur nos marchés de produits laitiers, d'œufs et de volaille grâce à des barrières tarifaires. Sans ces mécanismes de gestion de l'offre, ces produits pourraient facilement être obtenus ailleurs à des coûts moins élevés.

En revanche, les producteurs agricoles s'engagent à approvisionner le marché canadien en produits de qualité et en quantité suffisante. Pour ne pas créer de surplus, ces agriculteurs produisent sous quota. Chacun possède donc sa petite part de marché. Ils peuvent compter sur un revenu garanti. Au pays, c'est eux qui ont le plus à perdre dans les négociations internationales.

Une plus grande ouverture des marchés, qui se manifesterait par exemple par l'abolition du système de gestion de l'offre, aurait d'importantes conséquences économiques pour les agriculteurs d'ici. Les producteurs devraient concurrencer avec des produits à moindre coût provenant de l'extérieur, des produits bénéficiant d'imposantes subventions de la part des grandes puissances économiques ou d'une main d'œuvre bon marché dans les pays moins développés.

La concentration des distributeurs

En plus de ces pressions internationales, les producteurs québécois doivent faire face à une nouvelle réalité dans le réseau de commercialisation: la concentration des distributeurs. Aujourd'hui, trois grandes chaînes agroalimentaires se partagent l'échiquier québécois. Ensemble, Metro, Sobeys et Loblaw englobent 94% du marché. Cette concentration des acheteurs diminue énormément le pouvoir des agriculteurs.

L'arrivée prochaine du géant Wal-Mart dans le domaine de l'alimentation n'est rien pour rassurer les producteurs.

Pour faire face à cette nouvelle logique de distribution, plusieurs agriculteurs se sont tournés vers la production à grande échelle et des technologies dispendieuses pour s'aligner à la logique du meilleur prix.

Les plus récentes données du MAPAQ indiquent qu'en 2003, les grandes fermes de 250 000 \$ ou plus de revenus bruts annuels, représentaient 28 % des entreprises agricoles, mais généraient à elles seules près de 77 % des revenus d'exploitation. Plus de 70 % de ces fermes se concentraient sur la production laitière, porcine ou la volaille.

Ces pressions supplémentaires forcent évidemment beaucoup de petits producteurs à mettre fin à leur exploitation. À l'échelle canadienne, les chiffres sont évocateurs : des 732 832 fermes recensées en 1941, il n'est resté que 246 923 en 2001. Pourtant, la superficie des terres en culture n'a cessé d'augmenter pendant cette période.



PHOTO: JACQUES NADEAU

Les producteurs bovins ont été particulièrement touchés par la crise de la « vache folle ».

Dans plusieurs secteurs, beaucoup de producteurs ne peuvent plus composer avec la hausse des coûts de production puisque celle-ci est paradoxalement accompagnée par des prix de plus en plus bas sur les tablettes des supermarchés.

Selon l'UPA, au début de l'année 2004, produire un litre de lait coûtait 73 cents, mais le producteur ne recevait que 60 cents. La production de 10 kilos de pommes de terres blanches nécessitait 84 cents, alors que seulement 40 cents revenaient dans les poches du producteur. Produire un kilo de bœuf s'élevait à 4,13 dollars, mais le producteur ne recevait que 2,89 dollars. Entre 1997 et 2001, le prix du panier d'épicerie canadien a augmenté de 9 %, alors que la somme versée aux agriculteurs pour leurs produits n'a subi qu'une hausse de 2 %.

À ces pressions s'ajoute celle de l'environnement. Les méthodes de culture sont désormais étudiées à la loupe puisqu'elles ont d'importantes répercussions pour la qualité de l'air, du sol et de l'eau. De plus, les récentes crises qui ont secoué le monde agricole, comme celle de la vache folle, ont forcé de nombreux agriculteurs à revoir leurs pratiques. Les producteurs doivent donc composer avec de nouvelles exigences environnementales, dont ils doivent assumer les coûts.

Grossir ou se réorienter ?

Devant ces constats, quelles options restent-ils aux producteurs québécois? Certains choisiront inévitablement de grossir leur ferme, en espérant augmenter leur rentabilité.

D'autres, de plus en plus nombreux, décideront de se tourner vers des types de productions plutôt marginales, au volume limité. L'agneau pré-salé de l'Île-Verte, le veau de Charlevoix ou le caviar de l'Abitibi sont des exemples de produits issus de ce moule. Les produits de niche ou de terroir constituent un marché en pleine croissance. Le développement de ce créneau est compatible au mo-

dèle de la ferme familiale. Il pourrait constituer un important levier économique pour les régions, et, pourquoi pas, provoquer la renaissance des campagnes québécoises. C'est d'ailleurs le modèle préconisé par l'Union paysanne.

Maintenir ou non la gestion de l'offre ?

Les réflexions sur l'agriculture mènent également à la remise en question du système de gestion de l'offre. L'agroéconomiste Bruno Larue, de l'université Laval, croit que ce mécanisme ne convient plus aux réalités du marché.

« Je considère que la gestion de l'offre aide énormément certains producteurs, mais nuit beaucoup à d'autres, explique-t-il. Les jeunes producteurs ne sont pas avantagés par un tel système. Ils doivent dépenser énormément d'argent pour se lancer en affaires, pour financer l'achat de quota. Ils s'endettent pour plusieurs millions de dollars pour des années. Et ce n'est pas un actif productif: ce n'est pas un tracteur, ni de la machinerie, ce n'est qu'un bout de papier. »

M. Larue déplore que les producteurs qui

auraient la capacité d'augmenter leur productivité ne puissent le faire puisque l'achat de quota nécessite de trop gros investissements. Selon lui, « d'un point de vue économique, la gestion de l'offre est difficilement défendable. Dans les revues académiques sérieuses, je n'ai jamais vu d'articles scientifiques qui pouvaient défendre la gestion de l'offre. D'un point de vue moral on peut aussi s'y objecter parce qu'on fait augmenter le prix du lait en diminuant l'offre, donc en gros on encourage la cartellisation de l'industrie. On empêche cette situation dans d'autres secteurs *via* notre réglementation sur la politique de concurrence. Donc, il y a clairement un problème d'éthique à ce niveau. »

Le directeur du Groupe de recherche en économie et politique agricoles de l'université Laval, Daniel Mercier-Gouin, a pour sa part réalisé une étude, en 2004, sur la pertinence de ce mécanisme à l'aube du XXI^e siècle, qui étaye la thèse inverse. Il conclut que la disparition de la gestion de l'offre coûterait cher à

Les plus récentes données du MAPAQ indiquent qu'en 2003, les grandes fermes de 250 000\$ ou plus de revenus bruts annuels, représentaient 28% des entreprises agricoles, mais généraient à elles seules près de 77% des revenus d'exploitation.

l'État canadien. Il souligne que « c'est dans les pays où il y a gestion de l'offre, et notamment au Canada, que les prix à la consommation ont le moins augmenté au cours de la période d'observation, au bénéfice donc des consommateurs nationaux de produits laitiers ». Selon l'UPA, mettre un terme à la gestion de l'offre tout en ouvrant davantage les frontières canadiennes entraînerait la faillite de milliers d'agriculteurs.

Évoquer la « spécificité agricole » ?

Pour l'UPA, la solution à toutes les pressions internationales actuelles est d'évoquer la « spécificité agricole », comme on l'a fait pour la diversité des expressions culturelles à l'UNESCO, afin de soustraire l'agriculture aux négociations de l'OMC. Laurent Pellerin soutient que ce serait la meilleure option, puisque cela permettrait de préserver les saveurs particulières des différentes régions du monde.

Toutefois, il faut rappeler que le protectionnisme en ce domaine crée d'importantes distorsions sur le marché, des obstacles auxquels se butent nombre de pays en développement. Les politiques protectionnistes en matière d'agriculture bloquent souvent l'essor des pays pauvres, dont l'économie repose en grande partie sur la production agricole. Les aides de toutes sortes accordées aux producteurs des pays industrialisés, se font fréquemment au détriment d'une population pauvre dont le seul moyen de subsistance est l'agriculture.

Mais l'UPA touche tout de même un débat fondamental à savoir si l'agriculture est un secteur comme les autres. « Il y a des règles internationales autres que celles du commerce pur qui doivent être suivies si on veut quelque chose qui se tient debout, s'exclame Laurent Pellerin. Si le consommateur ne fait que choisir en fonction du prix, on ne peut pas gagner. »

La croissance économique autrement

Le Québec fait l'expérience de la finance responsable, du placement éthique, de l'économie sociale et du commerce équitable



PHOTO: JACQUES NADEAU

L'économie sociale est l'une des formules qui permet d'envisager le développement économique autrement.

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE AUTREMENT

Lier rentabilité et responsabilité sociale

Sylvie Dugas
Journaliste

Depuis quelques années, de nouvelles pratiques économiques émergent du secteur privé et de ce qu'on appelle la société civile pour favoriser un développement durable et équitable. La responsabilité sociale des entreprises est interpellée mais d'autres modes d'organisation économique, comme l'économie sociale et le commerce équitable, se font jour et occupent un espace grandissant. Voici un tour d'horizon de ces pratiques.

L'analyse du cycle de vie

Sur plan environnemental, le concept de l'éco-efficacité de l'OCDE est appliqué au Québec par de nombreuses entreprises. Ce concept intègre des objectifs environnementaux dans les applications concrètes de management. Il est le précurseur de l'approche « cycle de vie », une initiative volontaire promue par l'ONU pour favoriser le développement durable. L'analyse du cycle de vie des produits (ACV), mise de l'avant par la communauté scientifique et le Programme des Nations unies pour le développement, vise à minimiser les répercussions négatives de la production sur l'environnement et les ressources tout en maintenant ou en accroissant positivement ses retombées économiques et sociales.

Pour éviter de déplacer les problèmes d'une étape à l'autre du cycle de vie, il s'agit de comptabiliser les impacts sociaux, économiques et environnementaux de la vie d'un produit ou d'un service, de l'extraction des matières premières jusqu'à sa dégradation.

« L'utilisation généralisée de la pensée cycle de vie est primordiale pour permettre à la société canadienne et québécoise d'atteindre les objectifs du protocole de Kyoto », souligne Réjean Samson, directeur du Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG). Grâce au CIRAIG, le seul centre organisé au monde qui regroupe des chercheurs de huit universités, le Québec est l'un des leaders internationaux dans cette discipline.

Le CIRAIG a conçu une méthode d'évaluation des impacts du cycle de vie bien adaptée au contexte canadien et qui repose sur dix éco-zones ou écosystèmes, le système LUCAS. La validité améliorée des analyses du cycle de vie sur des produits ou procédés canadiens a suscité une confiance accrue de l'industrie et des gouvernements dans cette approche. « Les demandes sont en croissance et l'intérêt des entreprises est manifeste, à tel point que nous ne suffisons pas à la tâche », affirme le directeur exécutif, Daniel Normandin.

Depuis 2000, les entreprises canadiennes ont accru de 24 % leurs dépenses en matière de protection de l'environnement, selon Statistique Canada. De grandes entreprises multinationales ont adhéré à cette approche volontaire, tels Volkswagen, Daimler Chrysler, Toyota et Unilever. Au Québec, Alcan, Bell, Hydro-Québec, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec ont aussi adoptée l'ACV. La raison est simple : l'emploi de matières non renouvelables ou de procédés qui ne font que déplacer les problèmes environnementaux s'avèrent coûteux à long terme. La rationalisation des matériaux et de l'énergie procure aux industries des retours sur l'investissement non négligeables.

La finance éthique

La finance responsable a vu le jour pour répondre aux questionnements éthiques formulés par une société civile de plus en plus revendicatrice. Ce type d'investissement partage avec le placement traditionnel un objectif prioritaire de rentabilité financière. Cependant, il prend en compte la destination et l'utilisation des sommes investies et tente de concilier les objectifs financiers classiques (revenu ou patrimoine, sécurité ou performance, disponibilité) avec des paramètres sociaux, éthiques ou environnementaux.

Le concept d'investissement responsable est une initiative des communautés religieuses, qui écartaient de leurs placements certaines entreprises sur la base de critères simples. Mais dès les années 1960, celles-ci sont rejointes par les activistes américains du mouvement des droits civiques et contre la guerre du Vietnam, pour qui le caractère social des critères éthiques devient prédominant. Durant les années 1970 et 1980, la finance éthique prend un essor international en se concentrant sur la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. L'indice boursier DSI 400 est créé en 1980, cotant les compagnies selon leur performance éthique, sociale et environnementale. Au Québec, la Fiducie Desjardins met sur pied en 1990 le fonds Environnement.

Dans la foulée de cette tendance, le mouvement syndical québécois décide d'allouer une partie de ses actifs à de nouvelles institutions financières favorisant le développement économique et social de leur communauté. Afin de contrer le taux de chômage élevé et le déclin économique, le Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ est créé en 1983, puis le Fondation pour la coopération et l'emploi de la CSN, en 1996.

Aujourd'hui, on assiste à une institutionnalisation du mouvement de l'investissement responsable, devenu une véritable industrie. Les législations reconnaissent son existence et la société entière profite de ses retombées économiques et sociales. La finance responsable se divise en deux types de pratiques distinctes : le placement et l'investissement.

Le placement responsable

Pour être incluses dans des fonds éthiques, les sociétés doivent se soumettre aux normes internationales (OIT, ONU, Banque mondiale, etc.), effectuer un rapport d'audit et payer le prix de la certification. Selon François Rebello, du Groupe Investissement responsable, les gains résultant de ce choix seraient plus grands que les coûts reliés à la certification. « L'adhésion aux normes de responsabilité sociale garantit la réputation des compagnies, mais elle leur permet aussi d'exiger un prix plus élevé pour leurs produits, ce qui représente une occasion d'affaires pour eux », affirme-t-il.

Le marché principal des gestionnaires de fonds éthiques demeure les investisseurs institutionnels (fonds de pension, etc.). L'effet réel des fonds éthiques sur les pratiques des entreprises demeure faible, en raison du peu d'adhésion à ce type d'investissement vu l'absence de publicité. Au Canada, les fonds éthiques ne représentaient en 2004 que quelque 70 milliards de dollars d'investissement, bien loin derrière les deux billions de dollars investis aux États-Unis.

« Même si le principe est bon, les fonds éthiques demeurent des masses d'épargne relativement marginales. Étant donné cette marginalité, le levier de pression sur les industries est plutôt inexistant », affirme Jacques Racine, professeur d'éthique des affaires à l'université Laval. De plus, les techniques de sélection ne sont pas toujours claires et peu de compagnies produisent des rapports de développement durable. Malgré cela, l'existence d'agences de notation en développement durable a un effet d'entraînement : plus le nombre d'investisseurs augmente et plus les entreprises deviennent soucieuses de rendre des comptes en matière de responsabilité sociale et environnementale, croit Marie-France Turcotte, professeure titulaire à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et chercheure à la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable.

L'investissement responsable

L'investissement responsable se décline en deux catégories : le capital de développement et la finance solidaire. Le capital de développement est une forme de capital de risque qui réalise du financement sans garanties sous forme d'équité ou de quasi-équité, mais dont le rendement anticipé sur les investissements ne vise pas tant à maximiser qu'à pérenniser ses activités. Contrairement aux sociétés de capital de risque classiques, les fonds de capital de développement ont comme objectif principal le développement économique de leur territoire dans le but de créer de l'emploi.

Au Québec, le Fonds des travailleurs de la FTQ, le Fondation de la CSN et le Capital régional et coopératif Desjardins illustrent ce type d'investissement. Un pourcentage important de l'actif de ces fonds prend la forme de participations directes dans des PME québécoises, le reste pouvant être utilisé sous forme de placements en obligations ou en valeurs mobilières. Un hic cependant : le rendement de ces fonds est en général inférieur à celui

des fonds traditionnels et leur risque est beaucoup plus élevé.

Quant à la finance solidaire, elle s'inscrit généralement dans la perspective du développement économique communautaire. La finance solidaire veut permettre l'accès à des sources de crédit et microcrédit pour les collectivités en déclin et les populations vivant dans la pauvreté. Ces investissements visent des résultats quantitatifs (création d'emplois ou d'entreprises, en particulier des entreprises d'économie sociale) mais surtout qualitatifs (employabilité, perfectionnement, nouvelle culture entrepreneuriale, auto-contrôle ou empowerment). En raison des carences des populations couvertes, la création d'outils d'accompagnement (aide à la conception et à la gestion) est essentielle à la réussite des projets. Les exigences de rendement sont également plus faibles que dans les conditions habituelles, ce qui est qualifié de capital « patient ».

Comme l'accès à la capitalisation est l'un des principaux enjeux du développement de l'économie sociale, le Québec a aussi mis sur pied une structure de financement des entreprises socialement responsables. Cette structure est constituée entre autres du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), du Fonds d'investissement en développement durable (FIDD) et de la Caisse d'économie solidaire.

L'économie malade de ses emplois?

Avec la saignée de nos emplois de qualité dans le secteur manufacturier au Québec, au point où certains en viennent à parler de désindustrialisation, les gouvernements n'auront d'autre choix que d'intervenir vigoureusement. Malheureusement la FTQ ne peut que constater que nos différents paliers de gouvernement ont complètement démissionné vis-à-vis l'hémorragie que subit le secteur industriel laissant ainsi des milliers d'hommes et de femmes dans des conditions très difficiles.

Au moment où des entrepreneurs et même les gouvernements évoquent des pénuries de main-d'œuvre qualifiée, on assiste à un gaspillage éhonté de travailleurs qualifiés, victimes de licenciements ou de mises à pied massives, sans aucune mesure de soutien économique ou de reclassement digne de ce nom.

Les gouvernements se vantent d'une économie qui a créé des milliers de nouveaux emplois, or ce qu'on ne dit pas c'est que la très grande majorité de ces emplois sont de moindre qualité et moins bien rémunérés. Déjà les gouvernements constatent qu'il y a un impact sur les entrées fiscales. Les travailleurs étant moins bien payés, ils paient moins d'impôt donc moins d'argent dans les coffres de l'État. Une logique implacable, qui malheureusement tarde à percer les officines gouvernementales.

Henri Massé, Président FTQ

L'économie sociale : un succès au Québec

L'économie sociale tente à la fois de satisfaire des besoins urgents vécus par les personnes défavorisées – besoins non couverts par les secteurs public et privé – et permettre l'expression des aspirations citoyennes de participation et de démocratisation. Par le biais d'une participation citoyenne dans les OBNL, les coopératives, les mutuelles ou les conventions d'actionnaires, l'économie sociale reconnaît explicitement la dimension sociale des échanges, en donnant priorité aux personnes sur les capitaux. Selon ses partisans, elle représente une façon alternative de créer de la richesse: sa rentabilité n'est pas purement économique, elle est aussi d'ordre social.

Le modèle québécois de l'économie sociale a d'ailleurs connu un succès important. Sous le chapeau du Chantier de l'économie sociale, ces entreprises (organismes à but non lucratif et coopératives) ont une présence de plus en plus reconnue sur l'ensemble du territoire québécois. En 2002, avec quelque 6 300 entreprises (dont plus du tiers sont des coopératives) et 65 000 emplois créés, l'économie sociale générerait un chiffre d'affaire de 4,3 milliards \$.

Plusieurs critiques sont toutefois formulées à l'égard de l'économie sociale. Tout d'abord, on reproche à ce type d'entreprise de créer des emplois qui remplaceront ceux du secteur public. Mais cette crainte ne s'est pas encore matérialisée, en particulier dans le secteur de l'aide domestique, où les employés d'OBNL ne dispensent aucuns soins médicaux aux personnes âgées et ne font pas compétition aux employés des CLSC. Les faibles salaires octroyés dans ces entreprises, guère plus élevés que le salaire minimum, font aussi l'objet de condamnations.

Cependant, les emplois créés, en particulier dans le secteur de l'aide domestique, ont permis à des personnes travaillant dans le secteur informel d'avoir accès à un travail à temps plein, avec une rémunération régulière et des avantages sociaux. Les préjugés les plus persistants concernent le fait que l'existence de l'économie sociale repose sur les subventions gouvernementales.

Il est vrai qu'une part importante des budgets de fonctionnement provient du gouvernement, soit par le biais d'un financement direct ou par l'entremise du financement des usagers. Mais les promoteurs de l'économie sociale affirment que ces fonds ne doivent pas être considérés comme des subventions mais bien comme un investissement de la part du secteur public. En effet, l'économie sociale contribue à la diminution du chômage et l'activité économique qu'elle génère a des effets multiplicateurs sur l'économie. En valorisant la démocratie et la participation civique, elle crée aussi des lieux de dialogue et de négociation.

S.D.

Mesurer le bien-être, pas seulement la croissance

Sylvie Dugas
Journaliste

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la croissance économique est vue comme la clé d'un avenir meilleur pour les populations. Mais est-ce bien la réalité? La croissance économique se définit comme l'expansion du revenu national: elle représente la production totale de tous les biens et services d'un pays au cours d'une période donnée. La croissance se mesure donc à l'augmentation du produit intérieur brut (PIB), défini après soustraction du taux d'inflation en tant que PIB réel.

Cependant, le PIB ne tient pas compte du degré de répartition de la richesse au sein de la population, ni de la richesse engendrée par le travail bénévole. Le PIB donne également une mesure incomplète de la consommation, ignorant la valeur des loisirs et de la longévité, de même que de l'accumulation pour les générations futures. Il ne prend pas en compte la dégradation (ou l'amélioration) de l'environnement dans la production de biens et services. En outre, les prix des biens et services n'incluent pas les coûts environnementaux qui ont été nécessaires à leur production.

« Si l'on considère le PIB comme une mesure adéquate du progrès, cela signifie qu'il serait profitable qu'un avion s'écrase tous les jours », ironise Roberto Guimarães, un économiste des Nations unies. Le PIB est d'ailleurs vu par certains comme une construction abstraite de l'État pour l'aider à intervenir sur la croissance et l'économie par le biais de la Banque centrale.

Il reste que le bien-être ne dépend pas seulement de la quantité d'argent à la disposition des personnes. Même s'il existe une corrélation positive entre la richesse et la satisfaction, les niveaux de bonheur sont parfois élevés au sein des populations de pays en développement. Et malgré la hausse du niveau de vie, les gens des pays développés ne paraissent pas plus heureux qu'il y a 50 ans. Cela démontre qu'après avoir satisfait ses besoins essentiels, l'être humain s'adapte rapidement aux gains matériels provenant d'une hausse de revenus et a tendance à se comparer à ceux qui ont de meilleures conditions de vie.

Un nouvel indice de bien-être

Ainsi, d'autres facteurs tels la santé, l'éducation, la sécurité, l'organisation du temps ou la qualité de l'environnement doivent aussi être considérés pour mesurer le bien-être d'une population. Pour cette raison, un nouvel indice, le Canadian Index of Wellbeing, est en voie d'élaboration au Canada afin d'évaluer le degré de bien-être des citoyens. Une vingtaine de chercheurs provenant de Statistique Canada, d'Environnement Canada, de huit universités et de six ONG canadiennes, ont été mandatés pour effectuer ce travail. Un premier rapport sur la santé de la population, les niveaux de vie et l'emploi du temps libre sera présenté à l'automne 2006. D'autres indicateurs de bien-être ont aussi été élaborés afin



PHOTO: JACQUES NADEAU

Le bien-être ne dépend pas seulement de la quantité d'argent à la disposition des personnes.

de permettre aux instances gouvernementales d'évaluer le niveau de bonheur national. En voici quelques exemples :

L'indice de développement humain

Conçu depuis une décennie par le Programme pour le développement des Nations unies, cet indice est davantage axé sur les objectifs du progrès humain plutôt que sur les moyens d'y parvenir, représentés par le PIB par habitant. Cet indice repose sur une conception définie de la vie en société, qui devrait permettre à chacun de s'épanouir pleinement en tant qu'être humain. Cette approche s'appuie sur le concept des potentiels proposé par Amartya Sen, économiste et philosophe, lauréat du prix Nobel. Pour ce faire, les individus devraient bénéficier de :

- une bonne santé;
- un logement décent;
- une relative sécurité économique;
- un accès à la connaissance et à la culture accumulées au cours des âges par l'humanité, gage de liberté et d'autonomie individuelle et collective.

Cet indice nous révèle que la richesse en elle-même compte moins que l'usage qu'en font les diverses sociétés.

L'indice canadien du bien-être

Élaboré à l'initiative de la Atkinson Foundation, cet indice examine sept aspects qui peuvent affecter le bien-être des habitants d'un pays.

Le niveau de vie mesure les revenus et les emplois, les écarts entre riches et pauvres, la sécurité alimentaire et le logement.

La santé des populations mesure le degré de santé et les enjeux dans ce domaine pour différents groupes de Canadiens, de même que les facteurs de risque et les éléments qui affectent la santé et entraînent la maladie.

La vitalité communautaire comprend la cohésion sociale, la sécurité personnelle et le sentiment d'appartenance culturelle.

D'autres aspects mesurent la qualité de l'environnement, le niveau d'éducation de la population, la quantité de temps libre consacrée à des fins sociales, familiales et culturelles. L'indice mesure également l'engagement civique et la qualité de la réponse des institutions gouvernementales aux besoins exprimés par les citoyens.

L'indice du bien-être économique

Développé par des économistes du Centre for the Study of Living Standards à Ottawa, l'indice du bien-être économique est basé sur l'analyse de quatre éléments:

- les flux de consommation effectifs per capita, incluant la consommation des biens et services sur le marché, des services gouvernementaux, la production à l'intérieur des foyers, le loisir, les variations de la longévité;
- l'accumulation sociétale nette des stocks de ressources productives, incluant l'accumulation de capital tangible, le parc immobilier, les changements dans la valeur des stocks de ressources naturelles, les coûts environnementaux, les changements nets dans les niveaux d'endettement étranger, l'accumulation du capital humain et les résultats des investissements en recherche et développement;
- la distribution du revenu, incluant l'intensité de la pauvreté (incidence et persistance) et les inégalités de revenus;

la sécurité économique résultant des pertes d'emplois et du chômage, de la maladie, de la dissolution familiale et de la pauvreté chez les personnes âgées.

L'indice de la New Economic Foundation

Selon cet indice, le bonheur proviendrait

tout d'abord de nos gênes et de l'influence familiale (50 %), de nos relations et de nos activités (40 %), et dans une moindre mesure, de nos conditions de vie tels le revenu, le climat ou le lieu de résidence (10 %). Face à cette réalité, les politiques gouvernementales ne peuvent nous rendre heureux, mais peuvent façonner la culture et la société dans laquelle nous vivons. L'État pourrait donc agir dans huit domaines, tel que suggéré par le *Manifeste du bien-être* de la New Economic Foundation.

- mesurer les éléments clés dans la promotion du bien-être;
- créer une économie prospère : emploi, travail satisfaisant, taxation environnementale;
- ajuster les périodes de temps libre pour trouver un équilibre entre la vie personnelle et le travail;
- créer un système d'éducation pour promouvoir l'épanouissement de l'être;
- restructurer le système de santé national pour promouvoir la santé holistique;
- Investir dans l'enfance et la garde parentale;
- décourager le matérialisme et promouvoir une publicité authentique;
- renforcer la société civile, le bien-être social et l'engagement citoyen.

Kyoto, une occasion en or

Ce n'est pas un hasard si c'est au Québec que l'appui citoyen à la lutte aux gaz à effet de serre est le plus élevé en Amérique du Nord. La réduction de ces polluants constitue sans doute la plus grande occasion économique de l'histoire du Québec. Il y a 40 ans, choisir l'hydroélectricité plutôt que le nucléaire ou le charbon (comme l'a fait l'Ontario) comme moyen de production était inusité, mais il s'est avéré économiquement très rentable et, du point de vue des gaz à effet de serre, plutôt écologique. Or, nous avons maintenant le choix de poursuivre dans cette voie avec l'extraordinaire potentiel éolien de notre territoire combiné aux opportunités en efficacité énergétique. Tout est présent pour que le Québec devienne un chef de file de la nouvelle économie des énergies vertes et, si l'on s'entend pour exploiter ces ressources collectivement, en faire bénéficier l'économie et les travailleurs du Québec. En matière de transport, les changements climatiques risquent aussi de nous apporter plus d'emplois, si l'on joue nos cartes correctement. Nous produisons des trains ainsi que des autobus et Montréal a l'un des cinq réseaux de transport en commun les plus performants en Amérique du Nord. Enfin, il est faux de penser que les États-Unis ne s'intéressent pas aux changements climatiques. À plusieurs égards, la Californie et les états de la Nouvelle Angleterre sont même en avance sur nous. La question qui demeure : qui leur fournira de l'énergie propre et des équipements de transport en commun, principaux outils de lutte aux gaz à effet de serre?

Sydney Ribaux
Équiterre

LA CROISSANCE AUTREMENT

Le commerce équitable en croissance de 10 à 20% par an dans le monde



PHOTO: PC

Au Québec, les ventes de café équitable bondissent de 50 % par année.

Pour les consommateurs responsables, la solution aux inégalités et à la pauvreté passe par le commerce équitable, afin de donner aux producteurs un revenu décent. Plusieurs organisations, dont Équiterre et Oxfam-Québec, font la promotion de ce concept, qui tente d'établir des règles d'échange plus favorables aux producteurs des pays pauvres. Ils ont été rejoints dans leurs efforts par les syndicats, qui veulent changer leurs pratiques d'exploitation et de distribution commerciale actuelles. Selon un porte-parole d'Équiterre, les producteurs certifiés reçoivent une rémunération de trois à dix fois plus importante que dans le commerce conventionnel. Quelque 800 000 familles d'agriculteurs et de travailleurs de 48 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine bénéficient des avantages que procure la certification.

Le commerce équitable est né aux États-Unis dans les années 1940, à l'initiative de groupes caritatifs de type religieux. Mais c'est en 1988 que cette forme d'échange alternatif prend son véritable essor, avec la fondation aux Pays-Bas du premier organisme de certification des produits équitables. Le café a été l'un des premiers produits certifiés, mais d'autres produits tels le thé, le sucre, le cacao, le riz, l'artisanat et certains fruits portent maintenant l'étiquette Transfair – organe canadien de la Fairtrade Labelling Organization. La certification est accordée aux producteurs qui prennent leurs décisions de façon collégiale, n'utilisent pas les pesticides prohibés dans les pays du Nord et réinvestissent une partie de leurs profits dans des programmes communautaires. En fait, le commerce équitable encourage la production biologique et les coopératives dans les pays en développement.

Depuis 1997, la croissance mondiale des produits certifiés équitables varie de 10 % à 20 % par année. Au Québec, les ventes de café équitable bondissent de 50 % par année. Pourtant, les producteurs du Sud n'écoulent que 15 à 20 % de leur production sur le marché

équitable, le reste étant vendu sur le marché conventionnel. Le commerce équitable peut donc prendre encore de l'expansion. Selon Benoît Lévesque, le concept de commerce équitable est appelé à se transformer pour inclure les produits du terroir du Nord, qui pourraient être vendus chez les riches consommateurs du Sud. Cette niche commerciale pourrait aider les producteurs biologiques québécois à écouler leurs marchandises.

L'important volume d'affaires du commerce équitable au Québec a en effet permis des maillages avec les entreprises d'économie sociale. Et si le commerce équitable a contribué à la création de projets de développement local dans le Sud, il a créé des emplois au Québec et favorisé la consommation de produits biologiques à travers les programmes d'agriculture soutenue par la communauté. Il faut souligner en outre que les produits importés n'entrent pas en compétition avec ceux qui sont produits localement, comme le miel. « La production locale est favorisée, pour éviter les coûts écologiques liés au transport des marchandises », indique Carl Bernier, d'Équiterre.

Le commerce équitable fait cependant face au défi de définir de façon cohérente les produits distribués. Les critères définis par la Fairtrade Labeling Organization sont reconnus à l'échelle mondiale par plusieurs organismes de certification, mais ils n'ont pas force de loi. L'ACDI se fait d'ailleurs tirer l'oreille pour reconnaître les projets de commerce équitable en tant que moyens pour solutionner la pauvreté dans les pays du Sud.

Commerce humaniste modifiant profondément les échanges ou nouvelle niche commerciale? Certains croient que les montants supplémentaires déboursés par les consommateurs pour les produits équitables auraient pu être dirigés vers des organismes d'aide humanitaire et distribués dans les populations démunies de façon plus équitable, selon les besoins les plus pressants. En plus, plusieurs marchands et distributeurs du Nord faussent la donne en haussant les prix pour empocher une marge de profit supérieure sur ces produits dits « de niche ». D'autre part, une véritable lutte contre la pauvreté sous-entend non seulement une redistribution de la richesse produite, mais aussi une augmentation de la production. Cela serait toutefois possible chez nous, si de nouveaux marchés s'ouvrent pour nos producteurs biologiques locaux.

La simplicité volontaire

L'action des citoyens par rapport à la consommation à outrance, à l'endettement, au stress et à l'épuisement des ressources peut aussi passer par la simplicité volontaire. Un Réseau québécois pour la simplicité volontaire a d'ailleurs été mis en place pour faire la promotion de cette nouvelle façon de vivre, qui vise à réduire la dépendance face à l'argent et à la vitesse et à faire un usage plus modéré des ressources de la planète. Dans cet objectif, le recours à des moyens collectifs et communautaires pour répondre à ses besoins est encouragé. Les adhérents à la simplicité volontaire recherchent également une plus grande équité entre les individus et les peuples dans le respect de la nature et de ses capacités pour les générations à venir.

LA CROISSANCE AUTREMENT

Le Québec est-il une terre de développement durable ?

Sylvie Dugas
Journaliste

Pour de nombreux analystes, la croissance est désormais indissociable du développement durable, qui inclut à la fois la préservation de la qualité de l'environnement, le bien-être des personnes et leur sécurité économique. La Commission mondiale de l'environnement et du développement (Commission Brundtland) a d'ailleurs pris en compte ces facteurs en définissant le développement durable comme « [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Comment le Québec tire-t-il son épingle du jeu à l'aune du développement durable ?

Faible croissance. Depuis la moitié du siècle dernier, le Québec a connu une prospérité indéniable grâce notamment au dynamisme de ses entrepreneurs et à des politiques équilibrées de redistribution de la richesse. Les atouts québécois sont multiples: un environnement d'affaires compétitif, une main-d'œuvre spécialisée de grande qualité, une expertise en recherche et développement et la présence de secteurs de la nouvelle économie. Cependant, les succès de la Révolution tranquille ne garantissent pas la performance future du Québec. En 2005, la croissance économique du Québec est parvenue à maintenir son rythme de 2 % par année, malgré une nette décélération du secteur manufacturier en raison de la hausse du huard, entre autres. La vigueur du secteur des services (deux tiers de l'économie) a amorti le choc. (lire en page 4). De 1981 à 2004, le taux de croissance annuel moyen a atteint 2,4 % comparativement à 3,0 % dans le ROC. Le taux de chômage provincial a atteint 8,2 %, soit le plus faible niveau depuis 1975. Cependant, ce taux demeure élevé par rapport à celui du Canada (6,7 %) et des États-Unis (5,1 %). En outre, les disparités régionales sont frappantes au Québec: alors que le taux de chômage de la région de Québec (le plus bas) s'établit à 5,8 %, celui de l'île de Montréal atteint 10,8 % et de la Gaspésie 18 %. Certes, la productivité des Québécois – tout comme celle des Ontariens – a bondi durant les années 1980-90, mais le Québec se classait en 2003 au 48^e rang du palmarès nord-américain du niveau de vie. L'écart qui sépare le Québec de l'Ontario en matière de revenu par habitant a toutefois tendance à se rétrécir: il était trois fois moindre en 2003 (7 %) qu'en 1960.

Moins de pauvreté, plus d'inégalités – Grâce aux programmes d'assurance-emploi et d'aide sociale, les progrès économiques du Québec se sont accompagnés d'une lé-



PHOTO: JACQUES GRENIER

Après s'être grandement améliorée au début des années 1990 pendant plusieurs années, la qualité de l'air diminue

gère résorption de la pauvreté: 13,0 % des unités familiales subsistaient avec un faible revenu en 2002, contre 16,4 % en 1981. Cette baisse a cependant été enregistrée surtout durant les années 1980. Le taux global de pauvreté est donc en régression, tout comme le nombre de ménages d'assistés sociaux. Par rapport aux autres provinces canadiennes, le Québec s'en tire relativement bien. Par contre, les inégalités se sont creusées au Québec durant la dernière décennie. Les écarts entre plusieurs groupes sociaux se sont légèrement élargis et les inégalités se sont accentuées à l'intérieur des groupes sociaux, affectant davantage les personnes seules que l'ensemble des familles. Selon Simon Langlois, sociologue à l'Université Laval, la moyenne masque souvent des évolutions en sens inverse. « Les revenus réels des jeunes

couples n'augmentent pas au même rythme que les revenus réels des couples plus âgés et sans enfant présent à la maison. Les revenus personnels réels des travailleurs les mieux formés, oeuvrant dans des secteurs de pointe, augmentent; ceux des travailleurs moins qualifiés, mais aussi ceux des travailleurs des grandes industries d'hier, régressent devant la concurrence des autres pays dans un contexte de mondialisation. Les jeunes familles ne sont pas celles qui, en ce moment, s'en tirent le mieux. »

Les disparités régionales sont frappantes au Québec: alors que le taux de chômage de la région de Québec (le plus bas) s'établit à 5,8 %, celui de l'île de Montréal atteint 10,8 % et celui de la Gaspésie, 18 %

consacre 7,5 % de son PIB à l'éducation, devancé en cela par 17 pays. Les États-Unis y consacrent 7,3 % de leur économie et le Canada 6,6 %. En matière de scolarisation, le

nombre total d'inscriptions à l'enseignement postsecondaire par rapport au nombre de personnes ayant l'âge de ce niveau s'éleva à 54,5 % au Québec (32^e position), tandis que la moyenne canadienne est de 58 % (25^e rang), malgré un rattrapage spectaculaire depuis 40 ans (lire page 5). En dépit de ce retard, le système québécois est dans le peloton de tête mondial sur le plan de la qualité, selon les enquêtes internationales. En recherche et développement, le Québec maintient son avance sur le reste du Canada.

Santé: on peut faire mieux. En ce qui a trait à l'espérance de vie, le Québec arrive en 7^e position parmi les divers pays du monde, avec 77,2 ans pour les hommes (77,4 au Canada). Pour les femmes, l'espérance de vie tant au Québec qu'au Canada et en Suède, est de 82,4 ans. Le Québec alloue 10,5 % de son PIB aux dépenses de santé. Il est distancé uniquement par huit pays, dont les États-Unis, la Suisse et l'Allemagne. Même si les Québécois sont en général satisfaits de la qualité des soins qu'ils reçoivent, ils jugent que l'accès à certains services spécialisés, y compris les médecins spécialistes, l'équipement diagnostique et les services de santé mentale, laissent à désirer. En outre, de plus en plus de Québécois éprouvent des symptômes de dépression, souvent reliés au stress. Le taux de suicide progresse de façon continue depuis 1965, alors qu'il est stable ou en régression dans d'autres sociétés tout aussi industrialisées.

Environnement: piètre performance. Le Canada s'est classé 28^e sur 30 pays industrialisés dans le cadre d'une étude de l'OCDE examinant une trentaine d'indicateurs environnementaux. Le Québec est la province canadienne qui dépense le plus en matière de lutte contre la pollution, avec 202,3 M\$ en 1999-2000. Cependant, après s'être grandement améliorée au début des années 1990 pendant plusieurs années, la qualité de l'air diminue. Selon une étude du ministère du Développement durable, plusieurs régions du Québec ont connu un réchauffement notable au cours des quatre dernières décennies. Même si le bilan québécois est avantageux par rapport aux autres provinces, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont augmenté au Québec. En 2002, elles se chiffraient à 11,9 tonnes par habitant et représentaient 12,2 % des émissions canadiennes. Le principal secteur responsable des émissions de GES au Québec est le secteur du transport (routier, aérien, maritime, ferroviaire, hors route), avec 38,5 % des émissions. À lui seul, le transport routier représente 85,3 % des émissions du secteur transport ou 32,8 % des émissions totales. La production de matières résiduelles dangereuses est également en progression, avec 11,3 millions de tonnes générées en 2002, contre sept en 1988. Des politiques de récupération ont certes été mises en place, mais seulement 4,8 millions de tonnes de déchets sont récupérés (42 % du total) alors que le reste doit être éliminé. Cela représente toutefois un progrès par rapport à 1988, alors qu'à peine 18,5 % des déchets étaient récupérés. Étant donné la saturation des sites d'enfouissement, l'objectif de récupération inscrit dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 est de 65 % des matières résiduelles. Les Québécois s'inquiètent aussi grandement de la qualité de l'eau et de la possibilité d'une privatisation.

SUITE DU TEXTE DE LA PAGE 14

L'évolution du monde du travail est certainement une donnée préoccupante. Alors qu'un redressement démographique pourrait devoir reposer sur une amélioration des conditions de vie des 20-35 ans, c'est en fait l'augmentation du travail dit atypique qui est observé ces dernières années: travail à temps partiel, travail temporaire, travail autonome, etc. L'avènement du régime québécois de congés parentaux répond en partie à cette situation, les travailleurs atypiques étant maintenant admissibles alors qu'ils étaient la plupart du temps laissés de côté par le précédent régime fédéral. Est-ce que les multitudes de milieux de travail sont pour autant devenus flexibles et accommodants envers les jeunes désireux d'avoir des enfants? À cet égard, de même qu'au plan des milieux de vie ou du logement en milieu urbain, des efforts pourraient être nécessaires non seulement de la part des gouvernements mais aussi de la part de l'ensemble de la population.

Améliorer notre solde migratoire

L'autre facteur important de l'évolution de la population du Québec est l'immigration. Les tendances récentes sont encourageantes. En raison d'une hausse de l'immigration, d'une baisse de l'émigration ainsi que d'une amélioration notable de notre solde migratoire avec les autres provinces, notre solde net des migrations s'est grandement amélioré depuis 10 ans.

Ces dernières années, nous sommes donc près du chiffre de 35 000, la contribution de l'immigration au scénario fort de l'Institut de la statistique du Québec. Il est prévisible que la stagnation relative de notre population active continuera à offrir des opportunités économiques telles que l'immigration tendra à demeurer élevée et que notre capacité à retenir notre population soit améliorée. Les résultats que le Québec obtiendra ne sont toutefois pas seulement déterminés par les lois du marché.

Une meilleure rétention de notre population ou des immigrants demanderait des ajustements mais ne causerait probablement pas de débat social important. Une modification des critères d'admission à l'immigration en vue d'augmenter le nombre de candidats est plus sensible relativement à notre situation économique et à la situation du français. Il faut rappeler encore une fois que l'immigration peut atténuer, sans pour autant faire disparaître, la dynamique liée au vieillissement et à la décroissance de la population. Les coûts d'une immigration et d'une rétention accrue sont significatifs mais doivent être relativisés: ils sont inférieurs per capita aux coûts de formation d'une personne née au Québec.

Un redressement démographique du Québec semble ainsi possible mais il faut être doublement lucide en la matière. D'une part, les résultats des efforts consentis ne sont en aucun cas assurés et, d'autre part, ils ne pourraient pas, seuls, permettre au Québec de faire face complètement aux problèmes liés au vieillissement démographique. L'atténuation des facteurs négatifs liés au vieillissement et à la décroissance peut par contre être considérée cruciale pour rendre viables et acceptables à long terme les sacrifices à consentir pour maintenir le modèle de développement et de solidarité à la québécoise ainsi que l'équité entre les générations. Ces sacrifices, de plus, n'ont de sens que s'ils sont entrepris rapidement, avant qu'il ne soit possible de savoir si un redressement démographique a lieu et ou si son ampleur est suffisante. C'est dans ce contexte qu'il nous faudra choisir entre laisser faire ou se préparer au vieillissement démographique, notamment au sujet des finances publiques du Québec.



Profitez des avantages de la qualification en milieu de travail pour assurer la relève

PRENEZ LES MOYENS POUR RESTER COMPÉTITIF

Vous pouvez désormais faire reconnaître l'apprentissage d'un métier en milieu de travail par un certificat de qualification professionnelle délivré par le gouvernement du Québec.

Quoi de mieux pour préserver vos acquis et assurer la relève dans les métiers déterminants pour le succès de votre entreprise ? Le Programme d'apprentissage en milieu de travail est un outil de gestion qui vous en donne les moyens.

Pour savoir dans quels métiers est offert le Programme, consultez emploiquebec.net/apprentissage ou votre centre local d'emploi.

Emploi Québec 

L'économie: Faites-en votre affaire

UN RENDEZ-VOUS STRATÉGIQUE DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

www.inm.qc.ca

Un grand
dialogue entre
experts et citoyens pour
débatte des grands
dilemmes de l'économie
québécoise

Changements démographiques :
laisser faire ou réagir ?

Accroître ou réduire l'intervention de l'État ?

Protéger nos entreprises contre la concurrence
des pays en émergence ou l'affronter ?

Sauver l'économie des régions ou
gérer leur déclin ?

Favoriser la croissance économique ou
repenser cette croissance ?

Faites de l'économie, votre affaire !

Soyez de ce Rendez-vous stratégique pour
vous INFORMER, DÉBATTRE et PROPOSER
des pistes de solutions pour l'avenir
économique québécois.

**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT !**

Pour consulter le programme complet et
vous inscrire : www.inm.qc.ca

17-18 mars et les
31 mars - 1^{er} avril 2006

DEUX RENCONTRES-DÉBATS

SIMULTANÉMENT DANS SEPT VILLES réunies par vidéoconférence

Une invitation des cercles régionaux de l'INM

GATINEAU ■ ROUYN-NORANDA ■ SAGUENAY
SHERBROOKE ■ TERREBONNE ■ QUÉBEC ■ MONTRÉAL

NOS EXPERTS présenteront les enjeux :

PIERRE FORTIN ■ RUTH ROSE ■ NICOLAS MARCEAU
GREGOR MURRAY ■ DAVID DOLOREUX ■ MARIO POLÈSE
DIANE BELLEMARE ■ NANCY NEAMTAN ■ RICHARD FAHEY
DAVID CHARRON ■ LAURENT PELLERIN ■ ANDRÉE-LISE MÉTHOT
SIDNEY RIBAUX ■ LÉOPOLD BEAULIEU ■ YVES SÉGUIN...

LES CITOYENS ET CITOYENNES

débatront, dans leurs régions respectives,
et formuleront des propositions pour l'avenir.

5-6 mai

UN GRAND RENDEZ-VOUS NATIONAL
À MONTRÉAL

Pour adopter des recommandations.

RENDEZ-VOUS
STRATÉGIQUES



INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE